

La candidature possible de Kennedy donne à réfléchir au président Lyndon Johnson

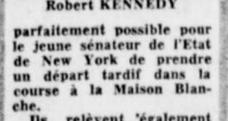
Par Francis LARA WASHINGTON (A.F.P.) — La Maison Blanche, subitement inquiète à la pensée que M. Eugene McCarthy, maintenant aspirant officiel à la candidature du parti démocrate aux élections présidentielles, pourrait servir de paravent à l'entrée en lice de Robert Kennedy, prépare une offensive contre le sénateur du Minnesota.

Le "brain trust" politique de la Maison Blanche, qui n'avait jamais pris très au sérieux cette candidature du champion des désenchantés de la poursuite de la guerre au Vietnam, estime que des succès — bien qu'improbables — du sénateur libéral aux "primaries" du Wisconsin (2 avril) du Nebraska (14 mai), de l'Oregon (28 mai) ou de la Californie (4 juin), pourraient entraîner une redoutable épreuve de force entre le président Johnson et le frère de son prédécesseur. Bobby a déclaré à plusieurs reprises qu'il ne serait pas candidat en 1968 et a laissé entendre qu'il réservait ses chances pour 1972.

Il se pourrait toutefois qu'il modifie sa tactique si M. McCarthy parvenait à rallier les suffrages d'un nombre élevé de partisans d'une paix honorable au Vietnam et d'une cessation des bombardements du Nord-Vietnam et de l'escalade. Les observateurs politiques reconnaissent que les chances du sénateur du Minnesota sont faibles, mais un malaise certain se manifeste néanmoins dans l'entourage du chef de l'exécutif.

Ils étudient en conséquence la possibilité d'offrir l'opposition que rencontre l'"outsider" qui est le sénateur McCarthy dans ces quatre Etats au printemps prochains. "Si Gene McCarthy réussit trop bien", a déclaré en privé un conseiller présidentiel en apprenant la candidature officielle du sénateur, "nous risquons de nous retrouver face à face avec Kennedy".

Les conseillers présidentiels ont été surpris de constater que M. McCarthy, à sa conférence de presse mercredi, a longuement insisté sur l'étroitesse de ses relations avec Bobby et qu'il a aussi affirmé qu'il serait



Robert KENNEDY

parfaitement possible pour le jeune sénateur de l'Etat de New York de prendre un départ tardif dans la course à la Maison Blanche.

Ils relèvent également que, depuis quelques jours, les attaques du sénateur Kennedy contre la politique vietnamienne du président Johnson se font de plus en plus virulentes et acerbes. Dimanche dernier, au cours d'une interview télévisée, il a ouvertement cherché à prouver que les arguments invoqués par l'administration pour justifier la présence américaine au Vietnam ne correspondaient en rien à ceux qui avaient été utilisés jadis par son frère, John Kennedy.

Il y a quatre ans, l'engagement des Etats-Unis était destiné à contribuer à la défense du Sud-Vietnam contre l'agression venue de l'extérieur; aujourd'hui, il est directement fonction de la sécurité des Etats-Unis, face à la menace que fait peser la Chine populaire sur le monde.



LE CARDINAL SPELLMAN N'EST PLUS — Celui qu'on considérait comme le chef de l'Eglise catholique américaine, le cardinal Francis Spellman, est décédé samedi matin à l'hôpital St-Vincent de New York. Selon un porte-parole de l'archevêché, le doyen des cardinaux américains a succombé à une congestion cérébrale alors qu'il devait se soumettre à une série de tests médicaux.

— Lire les détails en page 5

Un précédent dans l'histoire de la médecine

Des médecins auraient réussi la première greffe du coeur

CAPE TOWN, Afrique-Sud (P.A.). — Des chirurgiens, ayant prélevé le coeur d'une jeune femme morte des suites d'un accident, ont greffé l'organe sur un homme qui mourait d'une affection cardiaque. C'est ce qu'a annoncé dimanche l'hôpital Groote Schuur.

L'opération serait la première transplantation réussie d'un coeur humain. Le coeur a été retiré du corps de la jeune femme immédiatement après sa mort et transféré à M. Louis Washkansky, homme d'affaires juif à qui on ne connaît plus que quelques jours à vivre.

Le patient, selon les autorités hospitalières, serait pleinement conscient et en état satisfaisant à la suite de l'intervention qui a duré cinq heures. Selon le Dr Jacobus G. Burger, médecin-chef de l'hôpital Groote Schuur, les médecins devront attendre une période de deux ou trois jours avant de considérer leur malade

comme hors de danger. Le corps humain, d'ailleurs, a expliqué le Dr Burger, peut prendre cinq ou dix ans avant de rejeter l'organe qu'il ne pourrait assimiler.

Actuellement, M. Washkansky, qui a subi une trachéotomie et qui respire grâce à un tube passé dans la gorge, ne peut parler. Il est au repos complet dans une chambre spéciale.

G. Rocher, sociologue, critique des recommandations du rapport Parent

Montréal (P.C.) — M. Guy Rocher, sociologue, qui fut membre de la commission Parent, a critiqué les vues de cette commission et s'en est dissocié à propos des recommandations du rapport touchant la création d'un Office de l'enseignement supérieur au Québec.

M. Rocher estime que le rapport Parent a conçu un tel organisme, chargé de conseiller le gouvernement sur le financement et le développement de l'enseignement universitaire, beaucoup trop autonome par rapport au gouvernement.

Le sociologue, qui parlait au cours du colloque tenu en fin de semaine par les diplômés de l'Université de Montréal, a dit que la commission Parent, dans cette recommandation, avait fait "une double erreur". "La première a été de proposer un Office beaucoup trop autonome à l'égard du gouvernement, trop en marge des structures gouvernementales... ne pouvant finalement qu'être un instrument menaçant non seulement pour le gouvernement mais pour l'équilibre des investissements dans l'ensemble scolaire."

M. Raymond Parent a été élu secrétaire général de la CSN

par André BELLEMAIRE Le directeur professionnel du syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, M. Raymond Parent, a été élu au poste de secrétaire-général de la CSN. La votation s'est déroulée samedi matin à la réunion du bureau confédéral de la centrale syndicale.

Le successeur de M. Robert Sauve, lequel remit sa démission de façon spectaculaire vendredi à l'assemblée, est âgé de 38 ans. M. Parent débuta dans le monde syndicaliste en tant qu'organisateur de la Métallurgie (CSN). En

afin de concerter toutes ses énergies au secrétariat de la CSN. Par ailleurs, un autre membre de l'exécutif du SFPQ a été désigné par scrutin, samedi

Autre nouvelle en page 9

1962 il était élu président et directeur des services de ce syndicat. C'est en janvier 1965 qu'il prit la direction professionnelle du SFPQ, poste auquel il était réélu au dernier congrès du syndicat des fonctionnaires tenu il y a un peu plus d'un mois. M. Parent était également troisième vice-président de la CSN au moment où il accéda à la fonction de secrétaire-général. Il entend remettre sa démission au sein du SFPQ dans une quinzaine de jours



M. Raymond PARENT

di matin, pour compléter les cadres du bureau exécutif de la CSN. Il s'agit de son président nouvellement élu, M. Jean-Paul Breuleux, qui remplace M. Parent à la troisième vice-présidence de la CSN. M. Breuleux est l'un des fondateurs du syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec.

R. Stanfield demande aux Québécois de se montrer patients

MONTREAL (P.C.) — Le chef du parti conservateur, M. Robert Stanfield, a demandé aux Québécois d'être patients pour obtenir des droits accrus pour le français à travers le Canada. Au cours du congrès annuel de l'Association progressiste conservatrice, samedi soir, M. Stanfield a affirmé que certains signes encourageants prouvaient que les Canadiens anglais étaient prêts à accepter des changements.

"En effet, nous Canadiens anglais", a déclaré le chef de l'opposition parlementaire,

"nous nous efforçons de vous convaincre dans nos discours que le Canada vous appartient

à vous aussi et que vos fils y jouissent de chances égales d'y jouer un rôle de tout premier plan à tous les niveaux de nos activités économiques, politiques ou autres".

Selon le leader conservateur, la récente conférence sur la Confédération de demain "a démontré que les positions qui paraissent au début irréconciliables peuvent, par le dialogue et la bonne volonté, perdre graduellement leur apparence statique. Je me risquerai même à dire que nous savons maintenant que la majorité des Canadiens sont prêts à accepter des changements".

"LA VEDETTE DU SPECTACLE A ETE JOHNSON" (Smallwood)

TORONTO (P.C.) — Toujours hospitalisé à St. Michael's, le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, a donné son opinion sur la récente conférence sur la Confédération de demain, tenue à Toronto.

"La vedette du spectacle a été Daniel Johnson, premier ministre du Québec, qui a exprimé ses opinions sans se fâcher une seule fois", a affirmé M. Smallwood qui s'est empressé d'ajouter:

"Je ne veux pas penser que le Canada établirait des conférences annuelles sur le Québec."

Le premier ministre de Terre-Neuve, âgé de 67 ans, a subi avec succès une intervention chirurgicale pour le décollement de la rétine droite.

"Toute ma vie, j'ai eu la terreur des opérations", a admis M. Smallwood. "Quand mon oeil droit est devenu aveugle, il y a trois semaines en Europe, j'ai commencé à manger des carottes râpées. Je me rappelle que pendant la guerre, j'avais vu des pilotes à l'aéroport de Gander qui mangeaient des carottes crues râpées. On dit que c'est bon pour la vue... J'en ai mangé et remangé mais je suis resté aveugle."

Il s'agit du premier séjour à l'hôpital que fait M. Smallwood depuis 19 ans. A la suite de l'opération, sa vue doit revenir graduellement pour être à nouveau normale dans un an.

Après son départ de l'hôpital, le premier ministre de Terre-Neuve partira pour Halifax pour affaires, puis se rendra à Ottawa, le 11 décembre, pour participer à une conférence nationale sur l'habitation.

Parlant du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, qui estime nécessaire l'élargissement des francophones à travers le pays, M. Stanfield a commenté: "Sur ce point, je crois que la logique nous force à admettre que M. Johnson a raison".

Appel à la patience Toutefois, précise le leader conservateur, les exigences des francophones doivent être pratiques et ne peuvent être imposées à la population contre sa volonté.

"Je sais que pour vous, cet appel à la patience n'a rien de nouveau", a admis M. Stanfield. "Pour moi, je crois que vous avez de meilleures raisons maintenant d'être patients".

Quant au séparatisme, selon M. Stanfield, il est trop tard pour espérer le vaincre en l'ignorant. Le confédérer a exprimé l'espoir que la grande majorité des Canadiens, désireuse de construire un pays uni, ne se laisserait pas conduire, par son silence, dans des sentiers qu'elle ne voulait pas suivre.

M. Stanfield, qui a prié les conservateurs québécois de s'assurer un meilleur appui et un plus grand nombre de partisans dans la province, a ajouté:

"Une des faiblesses de notre parti, c'est de n'avoir pas été assez bien établis ici pour être un interprète du Québec dans le reste du pays au point de pouvoir être l'interprète du reste du pays ici au Québec".

M. Camp Pour sa part, M. Dalton Camp président national du parti conservateur, qui a porté la parole devant le congrès, avant M. Stanfield, il a affirmé:

"Si nous ne nous réveillons pas plus forts ici, nous nous montrerons plus faibles partout ailleurs. Si nous voulons devenir un parti national puissant, nous devons trouver un point d'appui solide ici au Québec, chez le peuple lui-même".

"Partout", a poursuivi M. Camp. "Les conservateurs sont certains de pouvoir gagner le Québec et ils ne veulent pas gagner sans le Québec".

Enfin, parlant des problèmes de son parti, le président national a expliqué: "Le problème le plus urgent auquel doit faire face le parti conservateur



M. STANFIELD

ges du Québec aux Communes. M. Léopold Carrière, homme d'affaires et ancien maire de Lachute, a été élu dimanche soir président de l'Association progressiste conservatrice du Québec, succédant au maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, qui n'a pas posé sa candidature cette année.

Jean Lesage dénonce à nouveau le séparatisme

Par Antoine Ladouceur RIMOUSKI (P.C.) — Le chef du parti libéral du Québec, Me Jean Lesage, a dénoncé à nouveau, en fin de semaine, le séparatisme comme étant une option constitutionnelle impensable pour le Québec.

L'ancien premier ministre a prétendu, lors d'une entrevue au poste de télévision local, que la séparation du Québec d'avec le reste du Canada appauvrirait l'économie de la province en lui faisant perdre notamment les paiements de péréquations de l'ordre de \$350 millions.

Il a soutenu par ailleurs que les Canadiens français du Québec n'avaient pas le droit d'abandonner leur héritage culturel et leurs compatriotes des autres provinces canadiennes.

Le chef de l'Opposition libérale s'est adressé samedi soir à plus de 800 militants libéraux du comté de Rimouski. Ce comté est détenu à l'Assemblée législative par un député libéral, Me Maurice Tessier.

M. Lesage a visité en fin de semaine les comtés de Baie-Comeau, Rimouski et Matapédia, dans le cadre d'une tournée des 108 circonscriptions de la province qu'il projette de terminer d'ici les prochaines élections provinciales.

Plan du BAEQ Devant les militants libéraux de Rimouski, à l'issue d'un souper canadien, le député de Louis-Hébert a vertement dénoncé la politique de l'Union nationale dans le domaine agricole, de même que son incapacité à mettre en pratique les recommandations du rapport du BAEQ Bureau d'aménagement de l'Est du Québec.

Interpellé à plusieurs reprises par des cultivateurs qui manifestaient leur désapprobation à la politique agricole actuelle, M. Lesage a déclaré que le gouvernement Johnson n'avait pas d'autre choix, présentement, que de soutenir l'agriculture québécoise par une politique de subventions.

C'est la seule politique, a-t-il dit, "de maintenir les revenus de la classe agricole à un niveau égal à celui des autres classes de la société".

Quant au plan du BAEQ, il a prétendu que la population du Bas-Saint-Laurent de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine avait mis trop de sérieux et d'ardeur à vivre l'expérience de la mise sur pied d'un plan d'aménagement, pour qu'elle puisse accepter maintenant de le voir reléguer aux oubliettes par un gouvernement qui n'a pas de politique à offrir à aucun des problèmes de l'heure.

Ottawa se plaint de la note soviétique

MOSCOW (P.A.) — Le Canada a rejeté, samedi, comme étant "totalement dénuées de fondement" des accusations russes voulant que le gouvernement canadien fût "de connivence" dans une violente manifestation anti-soviétique qui s'est produite le 7 novembre devant l'ambassade de l'URSS à Ottawa.

L'ambassadeur canadien, M. Robert A.D. Ford, a remis la réponse canadienne au sous-ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Semyon Kozyrev, au bureau de ce ministre à Moscou, a déclaré l'ambassadeur canadien.

Le communiqué fait savoir qu'Ottawa "accepte la responsabilité matérielle des conséquences des événements déplorables survenus au cours de la démonstration", durant laquelle des bouteilles et des cailloux ont été lancés à travers les fenêtres de l'ambassade.

Le communiqué fait également état des "arrestations de particuliers" à l'issue de la démonstration et qu'ils répondraient de leur geste devant les tribunaux. Aussi, l'ambassade recevra des compensations pour "les dommages matériels".

l'Action

Pages
Annonces classées 16
Bridge 17
Décès et funérailles .. 17
Editorial 4
Féminine 6
Finance 7
Horoscope 6
Mots croisés 16
Nouvelles provinciales 9-11
Nouvelles internationales 18
Spectacles, T.V. 8
Sport 12-13-14-15

Nullement responsable Répondant à la note soviétique du 16 novembre, le communiqué insiste que le gouvernement canadien ne peut "en aucune façon accepter la responsabilité de la démonstration même, et ne peut donc pas ac-

cepter la responsabilité des conséquences politiques qui pourraient découler d'actions ou de réactions d'autres parties".

On se penche sérieusement sur la possibilité d'imposer des mesures légales plus sévères afin de mater de telles manifestations violentes dans l'avenir, dit la note canadienne.

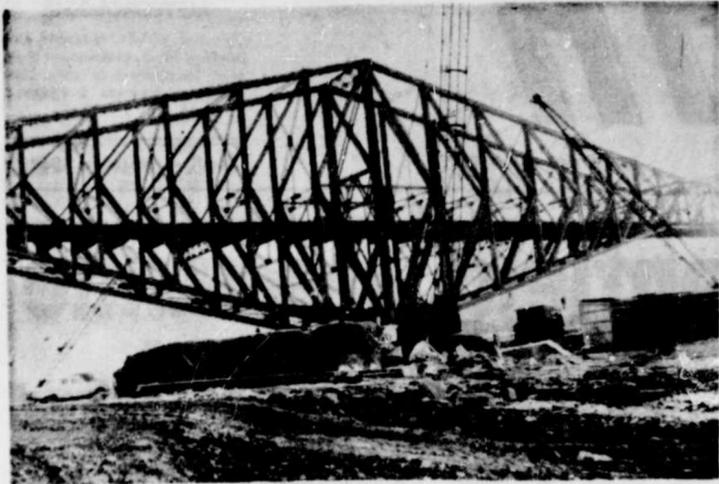
L'événement en question constituait un "incident isolé" et on devrait l'envisager comme étant "une exception regrettable aux tendances, par ailleurs, favorables dans les relations canado-soviétiques".

Le Canada n'a pas encore répondu à une autre note soviétique demandant l'extradition d'un nommé Illarion Kovalev, un Canadien d'origine russe qui, selon l'URSS, élirait domicile à Montréal.

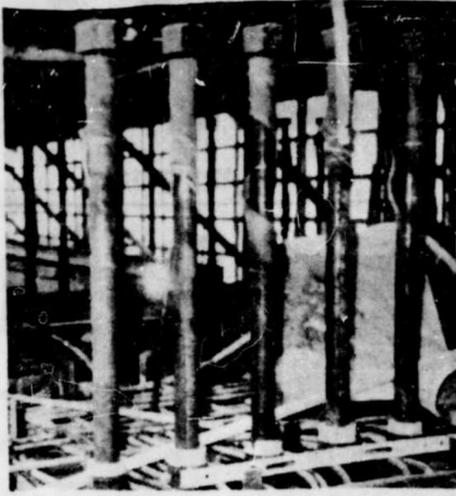
L'Union soviétique a accusé Kovalev, de crimes de guerre commis durant l'occupation nazie en Ukraine au cours de la Seconde Guerre mondiale.

L'ambassade a déclaré fier que le gouvernement fédéral était encore en train d'étudier le cas Kovalev.

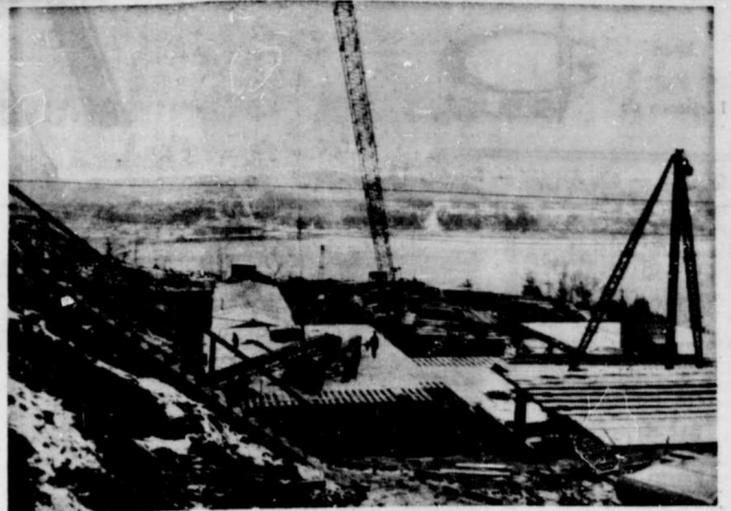
Les nouvelles augmentations des prix de l'acier aux Etats-Unis peuvent faire monter encore le coût de la vie. — Lire en page 18



● Le fût de pilier nord du nouveau pont de Québec s'édifie jour après jour à côté du pont actuel. Peu à peu, le sommet de ce fût destiné à recevoir les hautes tours du futur pont sera visible au-dessus du sol. Sur la photo, le "vieux pont" de Québec et le chantier de construction du nouveau.



● C'est sur ces énormes fiches, apposées au sommet d'un pilier du nouveau pont de Québec, que seront vissées les longues poutres d'acier constituant les hautes tours du pont suspendu.



● Une centaine de verges de béton sont utilisées, à l'heure pour édifier le massif d'ancrage nord auquel s'attacheront les chaînes du nouveau pont de Québec. Sur la photo, une vue générale du chantier.

Le nouveau pont de Québec

Un gigantesque ouvrage où la technique et la précision sont poussées à leur maximum

QUEBEC — C'est au mois de juin que la firme Dominion Bridge sera selon toute probabilité en mesure d'élever la structure d'acier du nouveau pont de Québec alors que le dispositif des fondations sera complètement terminé sur les rives nord et sud du fleuve St-Laurent.

L'un des éléments de ces fondations, le massif d'ancrage de la rive sud, a d'ailleurs été terminé cette semaine. La firme Beaudet et Marquis, de Québec, qui a été chargée d'édifier les deux massifs auxquels s'attacheront les chaînes d'ancrage du pont suspendu, finira vraisemblablement ses travaux sur la rive nord en juin 1968.

Le fût de pilier de la rive sud, destiné à recevoir l'une des hautes tours d'acier du pont, sera de son côté terminé dans une quinzaine de jours par la firme Janin Construction. Cette firme calcule en avoir fini avec le fût de pilier nord au mois de février.

La Dominion Bridge, dont la tâche est de relier les deux rives, est venue déjà passer cinq jours sur le chantier en

vue d'apposer le système d'ancrage de la tour sur le fût de pilier sud.

Les impressionnantes fiches d'acier constituant cet ancrage n'attendent plus que les poutres d'acier de la tour quand les maçons auront placé les derniers blocs de granit sur le sommet du fût.

24 heures sur 24

Les travaux de construction des fondations se poursuivent au nord et au sud 24 heures par jours. Les 225 hommes embauchés par les firmes Janin Construction et Marquis et Beaudet se relaient sans s'arrêter une seconde sur le chantier.

Pour Marquis et Beaudet, qui a besoin de 65.000 verges de béton pour le massif d'ancrage au nord dont les dimensions

Un reportage de
Marc ST-PIERRE

sont 150 pieds de large par 158 de longueur et 100 pieds de haut, la compagnie Quebec Ready-Mix a constitué une véritable petite fabrique de

ciment. Ce ciment qu'elle fabrique sur place, juste à côté du chantier du massif, elle le fournit à Marquis et Beaudet au rythme de 100 verges à l'heure.

Les réserves de matériaux, le sable et le ciment, sont acheminés vers la fabrique au fur et à mesure que c'est nécessaire. La pierre est de son côté déjà sur les lieux et c'est en passant entre d'énormes tas de roches recouverts de polythène qu'on peut accéder au chantier.

EN BAS

Cent cinquante pieds plus bas, les hommes de la firme Janin Construction accomplissent un

travail tout aussi gigantesque mais en même temps extrêmement minutieux.

Tout en manipulant des matériaux énormes, ils doivent à la fraction de pouce près apposer l'un sur l'autre les blocs de granit massifs constituant le revêtement du fût.

Des maçons ont été spécialement embauchés pour ce travail pendant que des manoeuvres remplissent l'intérieur du fût avec des verges et des verges de béton. Ces blocs de granit, issus d'une carrière de Rivière-à-Pierre dans le comté de Portneuf, sont déjà tout taillés quand ils font leur arrivée sur le chantier. Chacun de ces blocs, dont les dimensions sont calculées à l'avance, sont soigneusement posés les uns sur les autres de façon à ce que le fût de pilier soit exactement d'une longueur de 158 pieds et deux pouces et d'une largeur de trente-deux pieds et six pouces au sommet.

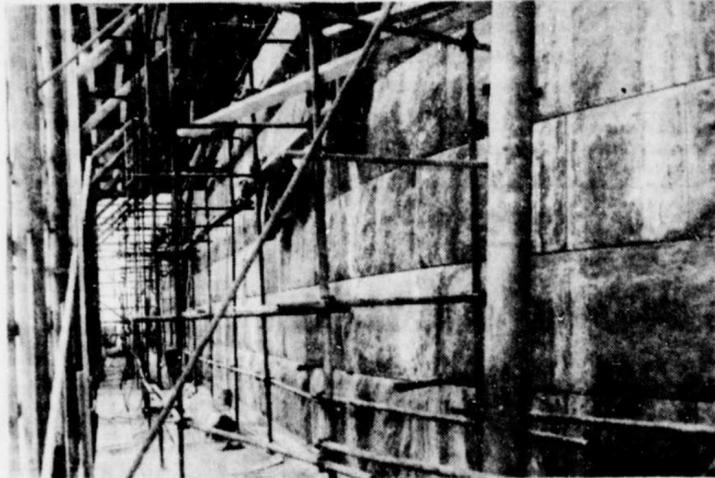
Et ce travail minutieux, qui demande une vérification de tous les instants au moyen d'instruments de précision, doit

en plus être d'une solidité à toute épreuve.

La forme des pierres, plus longues ou plus courtes selon le cas, contribue à donner au fût cette solidité. On chauffe même les pierres par ces temps froids pour être bien certain que le ciment prendra avec force. L'intérieur du batardeau où s'édifie le fût est lui-même chauffé de façon à ce que la température y soit toujours d'environ 50 degrés. Les 3.000 pierres de granit du fût seront solides.

Cette énorme masse de granit est appuyée elle-même sur un bloc de béton massif. Ce bloc, qui a nécessité 12.800 verges de béton, a été coulé en une seule étape de 101 heures.

M. Jacques Lemieux, ingénieur du chantier, n'a pu confirmer s'il s'agissait là d'un record pour le genre de construction. Cette moyenne de 128 verges de béton à l'heure, il la qualifie sobriement de "bonne". C'est de toute façon dans cet esprit que se poursuivent les travaux du nouveau pont de Québec.



● Les blocs de granit constituant le revêtement de l'un des fûts de pilier du futur pont de Québec sont apposés les uns sur les autres avec une précision mathématique qui exclut même toute approximation de fractions de pouce. Sur la photo, l'un des flancs du fût de pilier qui s'édifie à l'intérieur du batardeau construit autour.

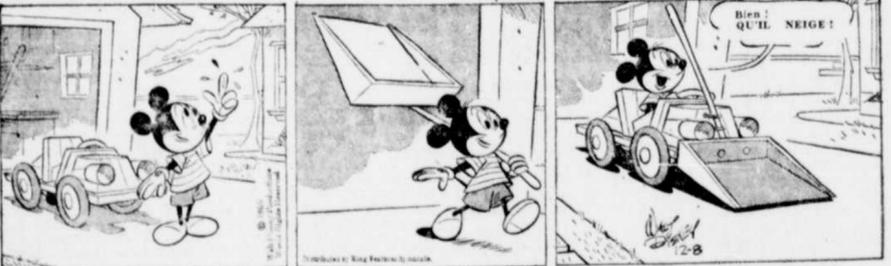
Pendant la mauvaise saison

Eau de mélisse des Carmes BOYER



avec un peu d'eau bien chaude et sucrée

LA SOURIS MIOUETTE



par Walt Disney

LE FANTÔME



par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMÈNE



par Ernie Bushmiller

A la compagnie Baribeau

L'espoir d'un règlement n'aura pas brillé longtemps

(A.B.) — La faible lueur d'espoir de préparer un terrain d'entente au conflit ouvrier des Industries Baribeau de St-Romuald n'aura pas scintillé longtemps. En effet, à l'issue de la troisième séance de conciliation entre les deux parties en présence de M. Roger Pilote, du ministère du Travail, la situation s'était encore détériorée puisque le patronat a refusé toute proposition syndicale.

La partie patronale maintient toujours sa première offre d'augmentation horaire de 22 cents répartie sur une période de trois ans. Le salaire moyen des quelque 200 employés de Baribeau se situe à \$1,25 chez les hommes et à \$1 chez les femmes, sur un taux horaire. Donc, les prises de position se durcissent encore de part et d'autre et la grève qui est en cours depuis le 18 octobre dernier ne paraît pas devoir se terminer bientôt. Comme nous

le confiait de nouveau M. Jacques Tardif, de la CSN, les dirigeants de Baribeau ne veulent rien entendre et ils sont résolus à ne point céder devant les revendications de leurs employés. Le syndicat réclame également la parité de salaire entre les hommes et les femmes de l'usine mais la partie patronale n'est pas disposée à donner suite à cette clause du syndicat.

Comme les négociations ont été totalement rompues, on ne sait pas encore, à quelle date les représentants des deux camps pourront se rencontrer de nouveau. Les porte-paroles ne discutent nullement sur la même longueur d'onde de part et d'autre de la table des négociations mais M. Tardif déclare que les syndicats ne songent pas à abandonner la partie car il s'agit là, de dire le chef syndical, de la vraie lutte contre la pauvreté.

Nomination d'un directeur-adjoint à l'École des gradués de l'U. Laval

A l'occasion d'une récente réunion, le Conseil de l'Université a nommé M. Jean Darbelnet au poste de directeur adjoint de l'École des gradués, section des sciences humaines. Il remplace à ce poste M. Maurice Lebel.

M. Darbelnet a fait ses études à l'Université de Paris, sa ville natale; il devint successivement licencié en lettres, diplômé d'études supérieures, et agrégé de l'Université de France. Il fait carrière en Amérique du Nord depuis 1937, ayant d'abord été chargé de cours à l'Université Harvard avant de devenir professeur de langue et littérature françaises et directeur du département de français et de l'École d'été à l'Université McGill où il fut aussi "Chairman of the Humanities Group". En 1946, il retourna aux États-Unis en qualité de professeur de langue et littérature françaises à Bowdoin College, Brunswick, Maine. Depuis 1962, il est professeur titulaire de stylistique comparée du français et de l'anglais à l'Université Laval. En 1963, il fut nommé directeur des cours de maîtrise en arts en français.

M. Darbelnet a publié divers articles et comptes rendus dans des périodiques canadiens et autres. Il est l'auteur de "Stylistique comparée du français et de l'anglais" (avec J.P. Vinay) et de "Regards sur le français actuel". Il a été rédacteur de la partie français-anglais du Dictionnaire d'enquête, rédacteur de la partie français-ang-

lais du Dictionnaire canadien. Il a également rédigé, à la demande de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme, un mémoire sur l'anglicisation de la langue française au Québec.

Signalons que M. Darbelnet est aussi membre du Conseil canadien de recherche sur les humanités (1966-70) et du Comité d'aide à l'édition (1967-68); il est président de l'Association canadienne de linguistique.

Abeilles
Il faut 900 abeilles pour recueillir une livre de nectar et de deux à trois fois ce poids pour produire une livre de miel.

Moustiques
Les moustiques femelles ont besoin de sang pour aider au développement de leur œufs.

A vendre — Divers

SCIE à viande, attendrisseur à viande, balance calculatrice, bache-viande, trancheuse à viande; tous de marque "HOBART", reconditionnés et garantis. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 774, Côte d'Abraham Québec; Tél.: 322-4213, 2881 4-12 (1. mer. s. au 2-1) 21 C.L.

Machine à coudre

COUTURIER
LE SEUL centre de couture, spécialiste en machines à coudre, sur la Rive Sud. Machines à coudre neuves \$49.95. Réparations, pièces, aiguilles, pour toutes marques. Vendeur autorisé "FRANZ", "WHITE". CENTRE DE COUTURE COUTURIER, 41 ave. Bégin, Lévis. Tél.: 837-8824. 1964 6-11 (1. mer.) 120A. C.L.

Avis divers

40 ans d'expérience pour mieux vous servir

G.J. Lemieux

15 RUE ST-LOUIS LEVIS, QUE. TEL. 837-8821

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

SPECIALÉMENT POUR VOUS

NOUS IMPORTONS NOS DIAMANTS DIRECTEMENT D'ANVERS

DIAMANTS - BIJOUX - MONTRES - ARTICLES MENAGERS - CADEAUX

10 ROUTE TRANS-CANADA ROND-POINT LEVIS 833-2173

SYNDICAT DU BIJOU

Ouvert le soir: mardi, jeudi et vendredi. DECEMBRE: Tous les soirs.

Ressorts d'automobiles

EDGAR BLONDEAU INC.

RESSORTS D'AUTOS ET CAMIONS

HENDRICKSON BEAM

END BUSHING CENTER BUSHING END BUSHING

Bushings installés avec équipement spécialisé Redressage de roues à froid

VENTE

Ressorts — Shocks absorbers — Bushings — Air lift

ROND-POINT, LEVIS TEL.: 837-8849

901 (2-10, 6-12, 4-17, 8-1 3-2, 14-3) Ressorts d'automobiles

FINI LES FRISSONS SOUS LA DOUCHE

NE MANQUEZ PLUS D'EAU CHAUDE ACHETEZ OU LOUEZ UN CHAUFFE-EAU A L'HUILE

CANADIAN IMPORT LIMITEE

COMBUSTIBLES / TEL.: 529-0561

Chauffe-eau pour résidence et piscine

L'aumônier de la Société St-Vincent de Paul: Le grand confort dans lequel nous vivons nous détourne de la misère humaine qui nous entoure

Par Pierre BOULET

"La Société St-Vincent de Paul devra se solidifier, former un rempart." C'est ce que déclarait hier le Rév. Père David Lachance, a.s.v., aumônier du Conseil central de la Société. Le Père Lachance a souligné qu'il devenait urgent de faire quelque chose.

qu'on attendait, il en est venu 250.

C'est avec une vive émotion que l'aumônier a établi certaines comparaisons. En Europe, en effet, les jeunes travaillent souvent pour se payer le nécessaire et pour faire vivre leur famille. Ici, la plupart ne font rien et les adultes ne les encouragent pas à agir.

Dans le domaine de la pauvreté, il en est de même. Le Père Lachance a révélé que la Société n'avait pas souvent l'appui d'organismes qui auraient normalement toutes les possibilités de venir en aide de façon directe. "Trop fréquemment, a-t-il dit, on ne rencontre qu'indifférence et que refus."

CONGRES INTERNATIONAL

Dans un autre ordre d'idées, le juge Thomas Tremblay a fait la lecture d'un texte de M. F. Neveux sur le récent congrès international de la Société à Paris. A ce sujet, il a montré l'importance qu'il avait attachée au fait oecuménique lui-même de cette rencontre.

Comme conclusion des résolutions qui ont été présentées

à cette occasion, on retient que, sans s'opposer à l'oecuménisme, la Société a décidé de conserver son caractère essentiellement catholique. On ne veut pas en faire un organisme multi-confessionnel bien que l'on accepte dans ses cadres des gens de religions différentes.

Si les conseils nationaux et régionaux désirent apporter des changements majeurs dans leurs structures sur des questions confessionnelles, ils devront soumettre leurs propositions à l'approbation du conseil apostolique d'oecuménisme. Lors du congrès, ceux qui se sont montrés le plus conservateurs à ce sujet étaient représentés de l'Irlande par la voix de M. Tashman.

La question oecuménique n'a pas été la seule qui a soulevé l'intérêt des congressistes. En effet, la réunion des conférences masculines et féminines s'est avérée un sujet de première importance. Il en est découlé qu'on tendait désormais à collaborer beaucoup plus que par le passé, à travailler dans un plus grand esprit d'unité.

CENTRE PAINCHAUD
Enfin, l'assistance judiciaire

et la réhabilitation des ex-détenus ont été, hier, l'une des préoccupations des membres réunis, au Centre de Formation Laval. A ce sujet, le Frère Etienne Després a exhorté les membres de la Société à une plus grande participation, à un engagement mieux vécu dans le retour à la société des anciens prisonniers.

Pour ce faire, a-t-il ajouté il faudrait que des membres aillent voir les détenus à la prison, qu'ils les comprennent, et qu'ils les parrainent à leur sortie du bagne pour les orienter vers un travail.

A cet effet, une collaboration de la Société St-Vincent de Paul et du Gouvernement est sur le point de se réaliser. Il s'agit du Centre Painchaud, situé à 1, rue Simard, lequel centre peut accueillir jusqu'à 27 ex-détenus. Le 8 décembre prochain, on procédera à son inauguration officielle.

Les ministères de la Famille et de la Santé ont accepté de financer l'institution de la même façon que les maisons de vieillards, soit en fournissant un "par diem". De leur côté, les responsables accueilleront les anciens prisonniers pour une durée maximum de deux mois... le temps de leur trouver un emploi et de les remettre dans une atmosphère de famille.

Le Père Lachance, de son côté, a dit que nous avions eu trop longtemps pitié des gens. "Il est grand temps de faire la différence entre pitié et charité." Il a rappelé que pendant de longues années, on se préoccupait trop de sou-

tenir physique des pauvres et des déshérités au détriment de leur bien intellectuel et moral. "C'est surtout à ce niveau qu'ils ont besoin de la société."

Outre la présence du juge Thomas Tremblay, du Père Lachance et du Frère Després, on remarquait hier le juge Gérard Lemay et Mme A. Letarte, présidente du Conseil Central Féminin de Québec. Cette réunion groupait quelque 250 représentants des conférences St-Vincent de Paul de la région de Québec.

Les beaux côtés de la vie

Le bien devrait faire du bruit

"Félicitations pour votre colonne, elle attire mes regards chaque soir, provoque de bons sentiments; les journaux actuels s'y appliquent si peu!"

Si vous publiez, je me réserverais un exemplaire.

Notre jeunesse est encore gèneuse et sans paiement. Hier matin, j'essayais vainement de reculer ma voiture sur la glace. Passait à ce moment-là un étudiant qui aurait pu continuer son chemin sans même faire mine de voir ma mauvaise situation.

Sans hésiter, il déposait sa serviette et venait aider la vieille institutrice que je suis. Une fois le bon coup de main donné, le jeune homme n'attendit pas les remerciements et fila son chemin. Fructueuses études et félicitations à ce bon cœur! Un heureux avenir l'attend!"

M. M. Québec.

La petite chronique attire chaque soir votre regard. Bien que discrète, tous en conviennent, elle attire chaque soir, me dit-on, un grand nombre de regards comme le vôtre. Preuve que le "sensationalisme", signe d'infantilisme, est loin de monopoliser l'attention et l'intérêt des humains...

La chronique quotidienne provoque chez vous de bons sentiments. Son but est atteint: elle se veut bonne, porteuse de bons messages de vie, de bonheur et de succès. A une époque où le sentiment est fréquemment exploité pour le mal et le dégradant, notre colonne le veut exploité pour le bien et l'épanouissement de l'être humain. A en juger par les nombreux témoignages qui nous sont apportés, bien que le mal et le médiocre se fassent des plus agaçants, nos contemporains éprouvent un appétit irrésistible pour le bien. Ça ne prendrait pas un énorme coup de cœur des gens de bien pour corriger bien des choses.

Provoquer au bien, c'est ce que voudraient les 60 exemplaires déjà commandés du recueil des chroniques de Gaillard, si l'appui pécuniaire devenait suffisant à en permettre la publication.

Aux gens de bien la réponse!
R. Gaillard



Un spectaculaire incendie a complètement détruit, samedi matin, l'édifice de la compagnie Bélanger Meubles, du 340, rue Dupont, à Québec. C'est une explosion, dans la chambre des fournaies, qui serait à l'origine du sinistre qui a nécessité l'intervention de plus de cent pompiers. On estime à 300,000 dollars le bilan de cet incendie.

Pertes de l'ordre de \$300,000

Un spectaculaire incendie détruit un édifice commercial de Québec

QUÉBEC M.S.P. — Un terrible incendie a complètement ravagé l'édifice de trois étages de la firme Bélanger Meubles, situé au 340 de la rue Dupont, à Québec, samedi avant-midi.

C'est une explosion peu après neuf heures dans la chambre des fournaies au sous-sol de l'établissement qui a été à l'origine du sinistre que plus de cent sapeurs-pompiers d'une dizaine de casernes de la Capitale provinciale ont dû combattre avec acharnement pendant trois heures.

Les pertes matérielles causées par cet incendie sont de l'ordre de trois cent mille dollars mais personne n'a été blessé. Des employés de la firme Bélanger Meubles qui étaient déjà à leur travail ont toutefois échappé de justesse aux flammes se propageant à

la rapidité de l'éclair. Le feu, partant du sous-sol, a très rapidement gagné les étages supérieurs en empruntant les puits d'un ascenseur. Les pompiers de la ville de Québec, dirigés par le chef divisionnaire Eugène Langlois, sont survenus sur les lieux en trois vagues successives. Ils ont dû abattre un mur pour pénétrer jusqu'à la chambre des fournaies et noyer le foyer de l'incendie malgré les risques que ce geste comportait.

C'est d'ailleurs grâce à leur acharnement que les flammes ne se sont pas propagées aux édifices entourant le braiser. Plusieurs des sapeurs ont été cependant à demi asphyxiés par l'opaque fumée se dégageant de la construction en flammes.

L'incendie a été maîtrisée aux environs de midi par les hommes du chef Langlois. Des équipes n'en sont pas moins demeurées sur les lieux tout l'après-midi afin de parer à toute éventualité.

FAITS DIVERS

par Marc St-Pierre

CHARLESBOURG — Un travailleur a été transformé en torche humaine dans l'explosion d'une fournaie à gaz propane, sur un chantier de construction de la rue Marseille, à Charlesbourg, samedi matin.

Il s'agit de Armand Mauffette, âgé de 38 ans, domicilié à St-Rédempteur.

L'ouvrier, en arrivant sur les lieux de son travail, a tenté d'allumer une fournaie à gaz destinée à protéger du gel le béton fraîchement coulé d'une maison en construction.

L'appareil lui a explosé à la face quand il en a approché une allumette. Mauffette, enveloppé de flammes, a quand même pu se glisser au dehors et demander de l'aide.

Un témoin du drame a appelé la Police de Charlesbourg qui a rapidement dépeché une patrouille sur les lieux. La victime a été transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

QUATRE BLESSÉS

NOTRE-DAME — Quatre personnes ont subi des blessures plus ou moins graves quand l'automobile dans laquelle elles prenaient place a dérapé et quitté la route, près de Notre-Dame des Laurentides, vers 20 heures 30, samedi.

Les blessés sont M. et Mme Lionel Vallières, domiciliés au 787 de la rue St-Vallier, à Québec; leur fils Michel, âgé de 12 ans; et une amie, Mme Léopold Grouin, du 485 de la rue St-Vallier également.

Le quatuor a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Leur état serait satisfaisant.

ECRASE

DONNACONA — Un travail-

leur de la firme Domtar Construction a eu tout un côté du corps écrasé quand un tas de planches isolantes s'est renversé sur lui, en fin de semaine, à Donnacona.

Il s'agit de Raymond Huot, domicilié au 124 de la rue St-Jacques, à Donnacona.

La victime a vraisemblablement pu éviter le pire en se jetant de côté au moment où les planches ont glissé sur lui, sur le chantier de la firme Domtar.

Il repose actuellement dans un hôpital de Québec où son état est jugé satisfaisant.

COLLISION

QUÉBEC — Deux automobilistes ont subi des blessures plus ou moins graves quand les véhicules qu'ils conduisaient se sont percutés à l'angle des rues 30^e et 18^{ème}, vers 18 heures 30, samedi, à Québec.

Les deux blessés sont MM. Jules Lavoie, du 2618 de la rue Vitre, et Claude Labadie, de Bellechasse.

Ils ont été transportés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus où leur état est considéré comme satisfaisant.

SUICIDE

QUÉBEC — Un individu s'est tiré une balle de carabine dans la région du cœur, samedi.

L'homme, âgé de 27 ans, dont l'identité n'a pas été révélée, souffrait de dépression nerveuse à la suite de plusieurs déboires.

C'est son frère qui l'a découvert.

VOL AVEC VIOLENCE

QUÉBEC — Un homme a été sauvagement battu par un duo de malandrins qui l'ont délesté d'une somme de deux cents dollars, dans la nuit de vendredi à samedi dans une cour située derrière les numéros civiques 767 à 771 de la rue du Roy.

La victime, dont l'identité est inconnue, a subi des contusions multiples et des lésions internes. C'est la Police de Québec qui l'a conduite à l'Hôtel-Dieu. La Sûreté enquête en vue de retrouver ses deux assaillants.



La Cité de Québec a entrepris sa série de travaux d'hiver. On sait qu'un plan conjoint fédéral-provincial-municipal pour remédier au chômage prévoit que le gouvernement fédéral rembourse aux municipalités 50% du coût de la main-d'œuvre nécessaire à l'exécution des travaux publics effectués entre le 1^{er} décembre et le 30 avril. Pour sa part, le provincial se charge de 40% de ce coût. On distingue sur cette photo des ouvriers qui travaillent à reconstruire le mur de soutènement le long de la rue Laporte derrière le Château Frontenac.

(Photo L'Action, par Marcel Laforce)

Le bilan de la fin de semaine:

Quarante-six pertes de vie au Canada, dont douze au Québec

Par la Presse Canadienne

Au moins 46 Canadiens ont péri de façon accidentelle au Canada, durant la fin de semaine, dont 37 dans des accidents routiers.

Le relevé de la Presse Canadienne, de 6 h 00 vendredi soir à tard hier soir, indique que quatre personnes sont mortes brûlées, et que cinq autres ont été tuées dans divers accidents. Le Québec compte 12 victimes, dont neuf dans des accidents de la route. Une fillette de quatre mois est morte étouffée entre les barreaux de son lit, un homme s'est tiré une balle en nettoyant sa carabine et fut impliqué dans un second accident alors qu'on le transportait à l'hôpital et une femme est tombée d'un deuxième étage.

Les accidents de la route ont fait 10 victimes en Ontario. Quatre personnes sont mortes brûlées et une fillette a péri noyée.

La Nouvelle-Ecosse et l'Alberta ont enregistré cinq tragédies de la route, tandis que Terre-Neuve et la Manitoba en comptaient une chacune. Une personne a péri asphyxiée au Nouveau-Brunswick, cependant que la Colombie-Britannique déplorait trois victimes d'accidents routiers et la Saskatchewan trois.

Le relevé ne comprend pas les accidents industriels, les meurtres ou suicides reconnus. Voici la liste pour le Québec:

VENDREDI
William Roy, 71 ans, happé par une voiture près de sa demeure à Hull.

Real Lavoie, 45 ans, des blessures subies lorsque sa voiture est entrée en collision avec une autre près de sa demeure de St-Prime, 150 milles au nord de Québec.

SAMEDI
Shirley Cole, 12 ans, happée par une voiture à Waltham, Qué., en face de Pembroke, Ont., situé à 90 milles au nord-ouest d'Ottawa.

Murielle Lacasse, 17 ans, happée par une voiture près de sa demeure de St-Tharcisus, comté de Matapédia, situé à 250 milles au nord-est de Québec.

Jean-Yves Lalonde, 13 ans, happé par une voiture près de la demeure de ses parents à Delson, 10 milles au sud-est de Montréal.

Denis Lemelin, six ans, de Danville, Qué., happé par une automobile à Canton Shipton, 100 milles à l'ouest de la métropole.

Gordon Campbell, 21 ans, happé par une voiture à Chambly, en banlieue de Montréal.

Brigitte Chouinard, 4 mois, étouffée à sa demeure de Côte-St-Paul, en banlieue de Montréal.

Léo Laplante, 55 ans, dans un accident près de sa demeure à Portage-du-Fort, 120 milles à l'ouest de Montréal.

DIMANCHE
Antoine Stephens, 76 ans, de

la réserve de Maniwaki, lorsque sa voiture a capoté près de Maniwaki, 80 milles au nord-ouest de Montréal.

Antonietta Terenzi, 51 ans, de Montréal, des blessures subies en tombant du deuxième étage de sa demeure.

Léopold Lépine, 31 ans, de St-Hyacinthe, des blessures subies lorsque sa voiture a frappé un camion à East Hereford, comté de Compton, 90 milles à l'ouest de Montréal.

	1967	68
Terre-Neuve	0	2
Ile du Prince-Edouard	0	0
Nouvelle-Ecosse	0	1
Nouveau-Brunswick	0	3
Québec	1	23
Ontario	0	26
Manitoba	0	3
Saskatchewan	0	1
Alberta	2	4
Colombie-Britannique	0	12
Total	3	77

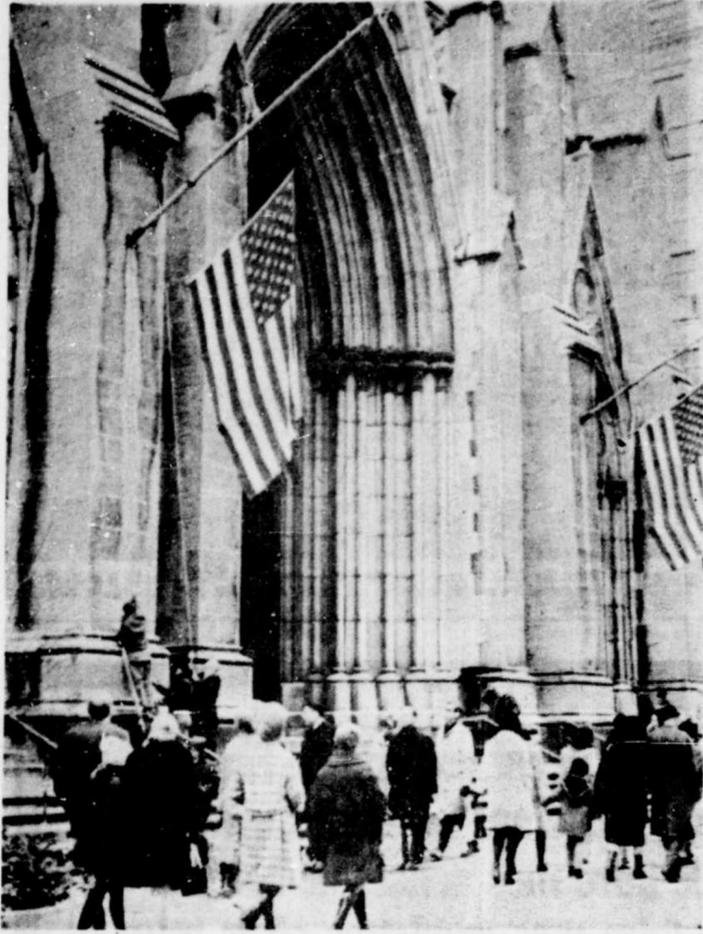


UN VIBRANT HOMMAGE a été rendu par des centaines de policiers et pompiers de la province au lieutenant Arthur Bisson, de Québec, tombé au cours d'un incendie, à l'occasion de funérailles civiles, samedi, à l'église St-Zéphirin de Stadacona. Un imposant cortège de collègues du lieutenant victime de son devoir a défilé dans les rues de la Capitale. Le cercueil de l'officier pompier était posé sur un fourgon à incendie. Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, et plusieurs conseillers municipaux, ont assisté aux services funéraires.



NOUVELLE RESPONSABILITÉ — Sur présentation du recteur, Mgr Louis-Albert Yachon, P.A., V.G., M. Louis-Philippe Bonneau, vice-recteur de l'Université vient de se voir confier une responsabilité particulière dans le secteur des sciences de la santé. C'est le Conseil de l'Université Laval, qui, à sa séance du 27 novembre dernier, a attribué au vice-recteur Bonneau ce nouveau champ de responsabilités, qui s'ajoute aux nombreuses tâches déjà assumées par M. Bonneau.

Le cardinal Francis Spellman, considéré comme le chef de l'Eglise catholique américaine, est décédé samedi



NEW YORK — Les passants qui déambulent la cinquième Avenue, une artère très animée de New York, peuvent apercevoir le drapeau flottant à mi-mât, à la Cathédrale St-Patrick, en respect pour la mort du cardinal Francis Spellman qui est survenue samedi. (Téléphoto UPI)

Une vie bien remplie

NEW YORK — (A.F.P.) — Le cardinal Francis Spellman, archevêque de New York, qui vient de mourir à l'âge de 78 ans, était né le 4 mai 1889 à Whitman, dans le Massachusetts.

Après des études à l'université Fordham, en 1911, il se rendit à Rome, où il fréquenta le collège américain et fut ordonné prêtre le 14 mai 1916 avant de regagner l'archidiocèse de Boston, dont il était originaire.

En 1925, il fut appelé à Rome comme attaché à la secrétairerie d'Etat du Vatican; il fut le premier Américain à occuper ces fonctions.

Nommé prélat domestique en 1928, il fut consacré, le 8 septembre 1932, évêque titulaire de Sila et évêque auxiliaire de Boston au cours d'une cérémonie qui se déroula à la basilique St-Pierre de Rome. La consécration lui fut donnée par celui qui devait devenir le pape Pie XII et qui était alors le cardinal Pacelli. Mgr Spellman fut le premier Américain à être consacré évêque à St-Pierre de Rome.

Le 15 avril 1939, il fut nommé à la tête de l'archidiocèse de New York, dont il prit possession le 22 mai. Il fut créé et proclamé cardinal lors du consistoire du 18 février 1946.

NOMME ARCHEVEQUE

"Je prierais comme si tout dépendait de Dieu. Je travaillerais comme si tout dépendait de moi".

Cette phrase que le cardinal Spellman prononça, le 22 mai 1936, en prenant possession de l'archevêché de New York, à la tête duquel il avait été nommé un peu plus d'un mois auparavant, caractérise l'homme d'Eglise et l'homme d'action que l'éminent prélat américain, celui que bon nombre de catholiques des Etats-Unis considéraient comme leur unique chef spirituel, fut pendant toute sa vie.

Au Vatican, où il fut, après 1925, l'ami intime et le collaborateur de celui qui devait devenir le pape Pie XII et le faire accéder, en février 1946, à la pourpre cardinalice, comme à New York, où il sut administrer avec dynamisme un archidiocèse cosmopolite dont les proportions lui posèrent des problèmes qu'il affronta toujours avec réalisme et habileté, Mgr Spellman s'astreignit à suivre avec fidélité les principes de l'Eglise de Rome tout en faisant preuve, sur le plan personnel, d'une idéologie conservatrice qui lui valut fréquemment d'être l'objet de vives controverses.



LE CARDINAL FRANCIS SPELLMAN est décédé samedi à l'âge de 78 ans. Il est photographié ici avec Sa Sainteté le Pape Paul VI, dans la Cité du Vatican, le premier octobre 1963. (Téléphoto UPI)

NEW YORK (A.F.P.)

— Le cardinal Francis Spellman, considéré comme le chef de l'Eglise catholique américaine, qui fut archevêque de New York pendant plus d'un quart de siècle, est mort, samedi matin, à 11h.45, à l'hôpital St-Vincent de New York, où il avait été admis moins de deux heures auparavant pour ce qui avait été qualifié d'examen médical de routine.

Selon un porte-parole de l'archevêché, le doyen des cardinaux américains a succombé à une congestion cérébrale foudroyante alors qu'il devait se soumettre à une série de tests médicaux, la deuxième en moins d'un mois. Dans la soirée de vendredi, le cardinal Spellman avait donné des signes de fatigue après avoir assisté à un dîner de bienfaisance dans un grand hôtel de New York. Samedi matin, son état général ne s'étant pas amélioré, son entourage décida de l'hospitaliser pour un examen médical général qui devait durer plusieurs jours.

Présence au Vietnam

Si elle ne laissait pas réellement à désirer, la santé du cardinal Spellman, qui était âgé de 78 ans, suscitait une certaine inquiétude dans son entourage depuis quelques mois. On ne lui connaissait aucune maladie particulière, mais la vitalité dont l'archevêque de New York avait toujours fait preuve paraissait considérablement diminuée et l'on se demandait s'il aurait été en mesure, cette année de se rendre au Vietnam pour y passer les fêtes de Noël auprès des troupes américaines comme il l'avait fait dans les années précédentes.

C'est au Vietnam qu'en 1966, le cardinal Spellman, chef de l'armée militaire des forces armées des Etats-Unis, s'adressa aux soldats américains, après avoir célébré la messe de Noël, pour lancer un appel à la croisade et à la victoire, dont les termes suscitèrent de vives critiques dans divers milieux.

"Toute autre solution que la victoire est inconcevable", avait notamment déclaré l'archevêque, aussitôt accusé, dans son pays, de s'être rangé parmi les

"éperviers", alors que l'administration de Washington se gardait de commenter de quelque façon que ce soit la prise de position de celui que la plupart des catholiques américains tenaient pour leur seul chef spirituel.

Demission du cardinal

En septembre 1966, le cardinal Spellman avait offert au pape Paul VI de se démettre, en raison de son âge, de ses fonctions d'archevêque de New York

et de chapelain général des forces armées américaines. Le Souverain Pontife, qui, par le décret "Eclisae Sanctae" avait enjoint aux évêques de se retirer à l'âge de 75 ans, lui répondit, le 10 octobre, en lui manifestant son désir de le voir continuer dans son ministère.

"J'accepte sa décision comme la volonté de Dieu", déclara le cardinal, parlant en chaire au cours d'une cérémonie à la cathédrale Saint-Patrick de New York, "et j'assumerai donc mes responsabilités aussi longtemps

que j'en serai capable et dans la mesure de mes moyens".

Reactions

La mort du cardinal Spellman a suscité une vive émotion au Vatican, où le disparu avait travaillé à la secrétairerie d'Etat de 1925 à 1932, aux côtés de Mgr Giovanni Battista Montini et sous l'autorité directe du cardinal Eugenio Pacelli, le futur Pie XII, qui le tenait en grande estime.

Lorsque Pie XII le nomma

cardinal, au premier consistoire de son pontificat, en février 1946, l'"Osservatore Romano" commençait sa biographie par ces mots: "Il est une des figures les plus éminentes du monde ecclésiastique de l'époque contemporaine, son nom a eu une grande résonance et il a été l'objet d'une fervente reconnaissance pour les multiples oeuvres de charité chrétienne réalisées pendant les tristes années de la deuxième guerre mondiale".

Le président Johnson et le secrétaire général des Nations unies, U Thant, ont rendu hommage à la mémoire du disparu. De leur côté, MM. Nelson Rockefeller, gouverneur de l'Etat de New York, et Robert Kennedy, sénateur démocrate de l'Etat de New York, se sont associés au deuil de l'Eglise catholique américaine dans de brèves déclarations.

"Je suis profondément attristé par la perte d'un ami cher", a souligné M. Rockefeller. "Son dévouement et sa dévotion sans réserve au service de son prochain et de ses besoins spirituels serviront d'exemple à nous tous".

"En tant qu'Américain et en tant que catholique, le cardinal Spellman a toujours parlé et agi avec force en faveur des causes auxquelles il croyait", a dit M. Kennedy.

Obseques

Mgr John Macquire, nommé administrateur de l'archidiocèse de New York après le décès du cardinal Spellman, a annoncé samedi soir que les obsèques du défunt avaient été fixées provisoirement à jeudi prochain.

Le prélat a par ailleurs ajouté que des services spéciaux avaient été prévus avant cette date, afin de permettre aux fidèles de prier pour le repos du disparu, dont la dépouille était exposée, depuis dimanche à la cathédrale St-Patrick de New York.

Bien des personnes ne sont plus gênées par LEURS DENTIERS

FASTETEL, une poudre alcaline (non acide) qui maintient les dentiers en place plus solidement. Pour manger ou parler avec une parfaite assurance, assurez-vous votre dentier avec FASTETEL. Ne forme jamais plaque ni gomme, ne laisse aucun goût. Assortiment d'articles. FASTETEL se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.



LE CARDINAL SPELLMAN, archevêque de New York et Vicaire Général des Forces armées américaines, reçoit un habillage approprié pour l'Antarctique des mains du magasinier de la Marine américaine, C.B. Gilbert, à Christchurch, Nouvelle-Zélande. Le Cardinal Spellman partait alors pour le Pôlé Sud afin de célébrer la Messe de Minuit, en décembre 1963. (Téléphoto UPI)



Gagnez une excursion de ski de 5 jours pour 2 personnes

Dans les Cantons de l'Est et au nord du Vermont



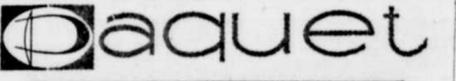
3 excursions de ski attribuées le 16 janvier 1968.

1) 5 jours à l'Hôtel Horizon, Sutton. 2) 5 jours à Lake View House, Knowlton. 3) 5 jours à Cabana Lodge, Magog.

• Logement gratuit pour 2 personnes • Deux repas par jour par personne • Usage illimité et gratuit des monte-pentes à n'importe laquelle des 8 stations de la région.

STATIONS: Mont Hateley, Mont Oxford, Bromont, Owl's Head, Mont Echo, Mont Sutton, Jay Peak, Maurice.

RECLAMEZ VOTRE FORMULE D'INSCRIPTION à nos rayons de sport pour dames, 2e étage, messieurs au rez-de-chaussée et articles de sport, 3e étage. Aussi à notre magasin de Place Laurier. Déposez votre formule dans une boîte spéciale "Concours gratuit pour les skieurs". Les employés de la Cie Paquet et les personnes âgées de moins de 16 ans ne sont pas éligibles. L'excursion devra se faire avant le 31 mars 1968.



Télé-4



le Père Noël à Télé-4

les mardi et vendredi à 5 h. 40
PETITS ENFANTS

soyez à l'écran de Télé-4 et gagnez un joli cadeau

Remplissez ces coupons et adressez-les à PERE NOEL, C. P. 5500, poste CFQM-TV, Québec. Un cadeau est tiré au hasard à chaque émission.

Nom
 Adresse
 Ville Age

Télé.

Nom
 Adresse
 Ville
 Tél. Age

Visitez le Père Noël

à son trône, à notre salle de spectacles au 3e étage

l'après-midi : 1h.30 à 4h.30
 le matin : 9h.30 à 11h.30
 le soir : 7h.30 à 9h.30
 A Place Laurier : le soir 7 h. 30 à 9 h.
 Le samedi : 10 h. à 11 h. 30 — 1 h. 30 à 4 h.

L'Action féminine

La gloire de son titre ne tourne pas encore la tête de Miss USA

LOS ANGELES (PA) — Les gens qui sont d'avis que la beauté et l'intelligence ne vont pas souvent de pair, ne connaissent pas Maria Remenyi, une femme ravissante qui même actuellement une existence activement à titre de Miss USA, mais ne laisse pas cette gloire éphémère lui monter à la tête.

Elle refuse toutes les offres alléchantes de carrière qu'on lui propose, car lorsque son année de "règne" comme Miss USA sera terminée, elle retournera à ses études sérieuses, son but étant de devenir physicienne.

Agée de 21 ans, Maria Remenyi travaillait au laboratoire de radiation Lawrence, sous les auspices de la Commission d'énergie atomique des Etats-

Unis, tout en étudiant à l'Université de la Californie à Berkeley, lorsqu'elle fut choisie au concours de beauté.

Ses ambitions scientifiques n'ont pas changé et elle continuera ses études à l'Université Columbia dans le but d'obtenir un doctorat.

Au cours de sa vie, Maria a vécu une période mouvementée et ce souvenir se reflète dans son regard sérieux. Avec sa famille, elle avait fui le régime communiste en Hongrie, après l'insurrection de 1956. Son père participait à la résistance hongroise. Maria avait 11 ans lorsque avec ses parents, elle parcourut péniblement une distance de 20 milles par une nuit glaciale de décembre, jusqu'à la frontière autrichienne.

Depuis qu'elle porte le titre de Miss Etats-Unis, Maria a effectué de nombreux voyages en compagnie de son chaperon. Elle se dit émerveillée par le haut niveau de vie aux Etats-Unis.

Mme Legault, 1 h. 30 à 2 h. 00 p.m. Le Père Legault répond aux questions des auditeurs en ce qui a trait à la religion et à la morale.

"Place aux femmes", 2 h. 32 à 3 h. 30 p.m. Invité: Serge Laprade. Enquête: "Comment épicer la vie de tous les jours?"

"Faire sa vie", 7 h. 30 à 7 h. 45 p.m.

"Concert Symphonique" 8 h. 30 à 9 h. 30 p.m. Orchestre symphonique de Toronto, dir. Seiji Ozawa. Invité: Vincent Cliburn, pianiste.

Première mondiale (oeuvre commandée pour le Centenaire) (Morel): Concerto en si bémol majeur pour piano (Bach).

"Des livres et des hommes", 9 h. 30 à 10 h. 30 p.m.

CHRC: "Point de vue", 6 h. 35 à 8 h. 55 a.m. Avec Michel Montpetit. Une émission où les auditeurs sont invités à faire connaître leur avis sur un sujet

Elle a manqué l'Expo...

Mais elle découvre avec plaisir ce qu'est Montréal

MONTREAL (PC) — Une jeune Moscovite est arrivée à Montréal, avide de connaître le pays d'origine de ses nouveaux employeurs canadiens.

Lucy Vorobyova, 26 ans, séjournera un mois dans la Métropole pour suivre un cours d'hôtesse d'accueil et agent de réservation pour les passagers. Puis elle retournera pour assumer ses fonctions à titre de première citoyenne soviétique au bureau d'Air Canada à Moscou.

L'an dernier, elle entra au service de cette compagnie canadienne de transport aérien, alors qu'elle étudiait l'anglais à l'Institut des langues étrangères à Moscou. Elle désirait perfectionner ses connaissances en anglais et elle aime ce travail qui lui permet de rencontrer beaucoup de gens.

Bien que déçue d'avoir manqué l'Expo, Lucy Vorobyova projette de consacrer une semaine de son séjour pour voir quelques paysages canadiens et assister aux spectacles.

Mais durant trois semaines, elle apprendra tous les angles de son métier au bureau central d'Air Canada.

Cette compagnie a récemment inauguré un service régulier de transport entre Montréal et Moscou, en accord avec Aeroflot, service aérien soviétique.



● Tous deux par Buté Looms. A gauche, un costume de laine écossaise à carreaux fenêtré, mandarine et crème; à droite, un manteau à taille haute en tweed beige tissé à la main.

Women's Canadian Club de Québec

Mardi, le 5 décembre à 2.30 heures dans la salle de bal du Château Frontenac le Women's Canadian Club offrira à ses invités un Théâtre de Poche dans une pièce de Dylan Thomas: "Under Milkwood" (pièce présentée sans décors et sans costumes).

OKEV MICRO-QUEBEC de 6 h. 15 à 9 h. INVITES DEMAIN Economiste et spécialiste en taxation

DES EMISSIONS POUR MADAME

MARDI — RADIO

CBV: "Le matin d'aujourd'hui", 9 h. 30 à 10 h. 30 a.m.

"Fémina", 10 h. 30 à 10 h. 45 a.m. Animatrice: Mme Solange Champ-Rolland.

"Un homme vous écoute", 10 h. 45 à 11 h. 00 a.m. Sujets: "Le Développement de la personnalité après l'enfance" et "Les Préjugés sur la psychiatrie".

"D'une certaine manière", 12 h. 02 à 12 h. 15 p.m. Avec Laurence Vallier et Robert Gaudous. Textes: Eugène Cloutier. Sujets: L'Obèse et les cures d'amaigrissement.

"Le Père Legault", 1 h. 30 à 2 h. 00 p.m. Le Père Legault répond aux questions des auditeurs en ce qui a trait à la religion et à la morale.

"Place aux femmes", 2 h. 32 à 3 h. 30 p.m. Invité: Serge Laprade. Enquête: "Comment épicer la vie de tous les jours?"

"Faire sa vie", 7 h. 30 à 7 h. 45 p.m.

"Concert Symphonique" 8 h. 30 à 9 h. 30 p.m. Orchestre symphonique de Toronto, dir. Seiji Ozawa. Invité: Vincent Cliburn, pianiste.

Première mondiale (oeuvre commandée pour le Centenaire) (Morel): Concerto en si bémol majeur pour piano (Bach).

"Des livres et des hommes", 9 h. 30 à 10 h. 30 p.m.

CHRC: "Point de vue", 6 h. 35 à 8 h. 55 a.m. Avec Michel Montpetit. Une émission où les auditeurs sont invités à faire connaître leur avis sur un sujet

donné par l'intermédiaire du téléphone.

"Bloc-Note", 9 h. 30 à 10 h. 15, 10 h. 45, 11 h. 15 et 11 h. 45 a.m. Animatrice: Mme Lucille Després. Du lundi au vendredi, 5 courts bulletins d'environ 3 minutes sur des sujets féminins.

"A cœur ouvert", 2 h. à 2 h. 55 p.m. Animatrice: Mme Francoise Larochelle-Roy, assistée de Roc Prou. Un service d'entraide où les auditrices sont invitées à soumettre leurs problèmes, et où les personnes à l'écoute peuvent suggérer des solutions.

CJLR: "10 minutes avec vous madame", 10 h. 30 à 10 h. 40 a.m. Un orchestre de cuisine si vous avez de la voute, parce que ce sont les petits qui s'amuseront avec les châteaux.

"Un homme et une femme", 1 h. 30 à 3 h. 56 p.m. Une émission destinée tout spécialement aux dames et demoiselles, animée par un homme et une femme. On y parle de cinéma, de modes, de la femme et de l'homme et de l'actualité.

CKVC: "Les vainqueurs", 9 h. à midi. Palmarès pour la femme adulte avec différents prix.

"Eclairciez-moi", de 1 h. 30 à 2 h. 30 p.m. Mgr Raymond Lavoie, curé de St-Roch, donne de nombreux conseils sur la religion, la morale et la vie familiale.

"Etoiles 1280", 2 h. 30 à 4 h. p.m. Un magazine féminin qui donne des conseils de beauté, de mode, de bon parler et de bonnes manières.

Une centenaire évoque son premier voyage historique

MONTREAL.—(P. C.) — Une passagère à bord du premier train du Canadien Pacifique à traverser le pays en 1885 a célébré son centième anniversaire de naissance il y a quelques jours, et elle a rappelé des souvenirs de ce voyage historique.

Mme Richard Bourbeau, entourée de sa famille, a fêté cet anniversaire à sa résidence de Montréal, où M. Ovide Laflamme, secrétaire parlementaire de M. John Turner, registraire général du Canada lui a remis un certificat du Centenaire.

Dans sa jeunesse Mme Bourbeau voyagea à travers l'Ouest

canadien jusqu'à Victoria, en Colombie-Britannique, où elle fit un séjour.

En novembre 1885 alors qu'elle revenait de Winnipeg à Québec pour terminer ses études, Sir Donald Smith, plus tard Lord Strathcona, suggéra aux parents de la jeune fille d'autoriser cette dernière à faire ce premier long parcours en train. Si Donald et les membres du conseil d'administration du Canadien Pacifique s'en allaient en Colombie-Britannique pour poser la dernière fiche, qui terminait la construction de ce chemin de fer. Mme Bourbeau se souvient que tous ces messieurs se montrèrent charmants et paternels à son égard.

Ses étrennes
choisissez-les parmi notre vaste collection de fine lingerie

Stationnement gratuit sur le terrain Tilden et au Parc-Auto

P. M. BOUCHER
1024 RUE ST-JEAN
525-6785



Nativité de Moïse

la plus grande collection d'artisanat en Amérique du nord!

C'est aujourd'hui le meilleur moment pour choisir vos cadeaux des Fêtes. Un cadeau choisi à la Centrale d'Artisanat du Québec est chic, original, distingué. Le choix le plus vaste en Amérique du Nord.

LES PRIX... PLUS QUE RAISONNABLES.

la centrale d'artisanat du Québec

centre d'achat Place Laurier
St-Foy, Québec

Heures d'ouverture de 9 h. 30 à 5 h. 30
jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 00
à partir du 4 décembre
de 9 h. 30 à 9 h. 30 samedi jusqu'à 5 h. 30

ORGANISATION SANS BUT LUCRATIF

Horoscope

MARDI, LE 5 DECEMBRE
21 mars au 20 avril (Bélier)
— Sans négliger aucune de vos obligations, vous feriez bien d'ajouter un élément de nouveauté dans votre programme. Evitez le surmenage.

21 avril au 21 mai (Taureau)
— Vous ferez plus et mieux aujourd'hui que vous ne l'aviez prévu. Une visite amicale agrémentera la journée.

22 mai au 21 juin (Gémeaux)
— N'essayez pas de rien obtenir par la force, demeurez persuasif et diplomate. Classez vos préoccupations par ordre d'importance.

22 juin au 23 juillet (Cancer)
— Vous serez enclin à penser que certaines choses n'ont pas d'importance, alors qu'elles en ont beaucoup, au contraire. La vie est belle aujourd'hui.

24 juillet au 23 août (Lion)
— Vous apprendrez des nouvelles et des informations intéressantes. La marche des événements vous enracine dans votre patelin.

24 août au 23 septembre (Vierge)
— Une de vos remarques sera mal interprétée, empresses-vous de dissiper ce qui provoque. Votre souplesse d'esprit sera un atout précieuse.

24 septembre au 23 octobre (Balance)
— Tenez compte de l'avis de vos proches et de vos collègues. Logique et bon sens sont deux clés de succès, aujourd'hui.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion)
— On fait appel à votre sens artistique. Ne vous laissez pas détourner de votre objectif par le premier beau parler qui se présentera.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire)
— Cherchez un dérivatif à vos fatigues. Il n'est pas rare qu'un travail repose d'un autre travail. Soyez fidèle à la ponctualité.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne)
— Vous dissipez un malentendu. L'influence d'une personne égoïste est désastreuse. N'abusez pas des stimulants.

21 janvier au 19 février (Verseau)
— Les sciences, les affaires publiques, les voyages et les réunions familiales sont favorisés par la marche des planètes.

20 février au 20 mars (Poissons)
— Déployez vos qualités d'organisateur. Une alimentation déficiente vous causerait des ennuis, pensez à votre santé avant tout.

SI VOUS ÊTES NE UN 5 DECEMBRE
Tout ce qui peut rendre les hommes plus humains vous passionne et tout ce qui les avilit ou les diminue de quelque façon que ce soit, vous repugne. Vous avez l'étoffe d'un humaniste et c'est cette caractéristique dominante qui influencera votre comportement général.

Faites une robe chemisier



9294
SIZES 12½-22½
Marian Martin

L'action du pli donne un mouvement dans le style de cette robe. Modèle qui vous irait bien.

Confectionnez-la pour vous rendre la vie facile. Pourquoi pas maintenant?

Demandez le patron 9294 — grandeurs: 12½, 14½, 16½, 18½, 20½ et 22½.

Envoyez 65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus 65
(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

Bancardchek, c'est comme de l'argent comptant. Cette année, c'est un véritable plaisir de faire mes achats de Noël... je peux faire mes emplettes où je veux... j'achète ce qui me plaît... et c'est si facile avec Bancardchek®



Vous disposez de \$500 - ou plus - d'argent comptant.

Vous pouvez désormais faire la tournée des magasins sans emporter une grosse somme d'argent. Vous évitez de perdre du temps à attendre que votre chèque personnel soit approuvé. Vous n'avez plus à craindre d'avoir dépensé plus que votre compte en banque — la Banque de Montréal met à votre disposition une réserve de fonds sous forme d'un prêt préapprouvé d'avance, qui ne vous coûte rien tant que vous ne l'utilisez pas. Et faites vos achats dans n'importe quel magasin — les Bancardcheks sont acceptés partout. Ou encore, voulez-vous voyager? Allez-y... avec vos Bancardcheks. Qu'est-ce donc que Bancardchek? C'est comme un carnet de chèques de voyage pour lequel vous n'avez rien payé d'avance... ou une carte de crédit valable dans tous les magasins de la ville. Le mot BANCARDCHEK dit tout: la Banque émet une carte d'identité... et garantit les chèques portant une signature conforme à celle de la carte. Pour plus de renseignements, adressez-vous à toute succursale de la Banque de Montréal.

Notre personnel est à votre disposition pour vous expliquer tous les détails. Même si vous n'êtes pas encore de nos clients, vous pouvez être autorisé à utiliser le service Bancardchek — pour vos achats de Noël... et pour ces fameuses ventes de janvier! Bancardchek est offert en exclusivité au Canada par la Banque de Montréal.

Banque de Montréal
La Première Banque au Canada

Les fluctuations de la bourse

Les cours des valeurs boursières nord-américaines fléchissent sur un large front et à un rythme précipité durant le mois d'octobre et le début de novembre. Au milieu du mois ils commencent à se stabiliser à environ 50%-10% en-dessous de leur maximum de septembre.

On estime que, pour l'ensemble de l'année, le cash flow pourrait atteindre au minimum \$2.55 par action contre \$2.09 l'an passé. Un accroissement identique, portant le cash flow à \$3.10 - \$3.20, pourrait être réalisé en 1968. Le titre se traîne actuellement à 13.5 fois le cash flow estimatif de 1968 et peut être recommandé pour ses perspectives de plus-value.

INTERNATIONAL NICKEL. Les marchés mondiaux continuent de ressentir l'effet de la pénurie de nickel imputable à la forte demande du métal. La situation est particulièrement difficile aux États-Unis qui dépendent principalement des importations de nickel; les réserves pour fins militaires sont maintenues, après avoir été établies, dès le début de la grève à Sudbury en juillet 1966. En raison de la hausse des coûts, Sherritt Gordon donna en septembre 1967 le signal d'une hausse de prix dans l'industrie de l'ordre de N.S. 88c, fixant le nouveau prix de base à U.S. 94c le livre (191c au Canada). Cette hausse augmenta le chiffre d'affaires annuel de Inco d'environ \$ Can. 4.7 millions et peut se refléter dans un accroissement du bénéfice d'environ \$ Can 1.00 par action. Cette augmentation du prix fut la seconde en l'espace de dix mois. Au cours des derniers mois la compagnie a annoncé un certain nombre de nouveaux projets qui rehausseront les perspectives boursières du titre.

Quoi qu'il en soit, on se demande si cela suffira à affecter dans un sens encore atteinte aux coûts et aux prix, aux marchés du crédit et à la balance des paiements. Cette incertitude pourrait bien subsister jusqu'au moment où interviendront des décisions rigoureuses sur le plan militaire ou fiscal.

Nos principales recommandations de valeurs canadiennes qui sont exposées ci-dessous, mettront l'accent sur des sociétés ayant de bonnes perspectives d'amélioration de bénéfices en 1968.

CANADIAN SUPERIOR OIL. Cette compagnie figure parmi les plus gros producteurs de pétrole de l'ouest du Canada et se trouve dans une proportion de 54% sous le contrôle de Superior Oil (Nevada). Elle bénéficie de l'augmentation des coûts de production et de la participation dans deux usines de soufre et se trouve avantageusement placée dans la région de Rainbow-Zama pour la présente saison de forage. La production de soufre atteignit en moyenne 210 tonnes longues par jour, au premier semestre, contre 31 l'an passé. Une participation de 42% dans l'usine de Harman-Leduc, soit un intérêt dans un volume d'environ 300 tonnes de soufre par jour, constitue la principale source de ces augmentations de la période de mise en route sont maintenant résolues et l'usine pourra, dès 1968, contribuer pleinement aux bénéfices de Superior. L'autre usine est établie à East Crossfield et les résultats furent peu encourageants jusqu'à ce jour mais où les travaux seront intensifiés et le biver. Bien que ces régions semblent être les plus importantes, la compagnie possède une vaste superficie de terrains de plus de sept millions d'acres dans l'ouest du Canada. A l'étranger, la compagnie possède un intérêt de 18% dans des concessions, où s'effectuent actuellement des forages, au large de l'Australie dans le golfe du Papua. Elle a encore des intérêts similaires dans deux autres régions situées au large de la côte australienne et dispose d'une certaine participation dans les forages de la Mer du Nord.

de rentabilité sur la mise en valeur de la mine. Selon ce rapport, une mine souterraine d'une capacité d'extraction de 3,000 tonnes par jour peut être mise en production dès 1971 à un coût total de \$33.2 millions. Jusqu'à présent les résultats indiquent une réserve minimum de minerai de 10 millions de tonnes avec une teneur moyenne de 1.54 livres d'oxyde d'uranium par tonne. Ces réserves sont suffisantes pour les dix premières années de production. On estime les coûts directs d'exploitation à \$7.50 par tonne de minerai (c.-à-d. \$4.87 par livre d'oxyde d'uranium de la teneur indiquée dans les réserves). L'exploitation d'uranium de haute teneur serait possible pendant la période d'adoption fiscale, ce qui donnerait une production d'oxyde d'uranium de 2.1 millions de livres par an pour les trois premières années et de 1.5 millions de livres pour chaque année consécutive jusqu'à la fin des opérations. Le bureau d'études applique un prix de départ de \$9.70 par livre d'uranium en 1971, progressant à \$13.50 en 1980 (ce qui paraît quelque peu optimiste) et prévoit un revenu d'exploitation de \$60 millions, après amortissement de la dette, pour les dix premières années. Une analyse des prévisions du bureau d'études montre que la valeur présente du cash flow, à une escompte de 10%, est de \$4.53 par action Kerr.

Quoi qu'il en soit, cette estimation puisse s'avérer quelque peu élevée elle fournit une indication utile à l'appréciation de Kerr Addison. Il est maintenant clair que Agnew Lake a dépassé le stade des explorations préliminaires et constitue un véritable avantage pour Kerr et sa société-mère, Noranda. Les actions de Kerr se sont transigées jusqu'à 1734 en 1967 et on peut les recommander au cours actuel de 1834 comme l'un des meilleurs moyens de participation dans une nouvelle classe d'expansion de l'industrie nucléaire.

MOORE CORPORATION. Cette valeur a marqué quelque recul par rapport à son récent maximum de \$34 d'une part en raison de l'effritement du marché boursier et d'autre part en raison d'une croissance plus faible du chiffre d'affaires et du bénéfice aux second et troisième trimestres 1967. Les taux d'accroissement du chiffre d'affaires au cours des trois premiers trimestres de 1967 par rapport aux mêmes périodes de l'an passé, furent respectivement de 13.9%, 10.7% et 8%. La marge d'exploitation déclina légèrement au deuxième et troisième trimestre, de pair avec la progression moindre des recettes totales. Le dernier trimestre de 1966 fut exceptionnel et cela partiellement en raison d'une hausse générale des prix des produits de Moore et d'une conjoncture favorable. Au cours des neuf premiers mois de 1967 le bénéfice par action de Moore fut de 74c, contre 67c, et à supposer que le bénéfice du quatrième trimestre soit identique à celui de l'an passé, le bénéfice net de l'exercice 1967 sera de \$ U.S. 1.02 par action, soit un gain de 7% sur les 95c réalisés en 1966. Ce résultat serait supérieur à celui de Standard Register ou Uarco, ses principaux concurrents aux États-Unis. L'an prochain l'économie américaine devrait afficher une performance plus vigoureuse ce qui bénéficiera inévitablement à Moore Corporation qui réalise près de 90% de son chiffre d'affaires aux États-Unis. Les dépenses d'investissement de la compagnie ont triplé au cours des cinq dernières années passant d'environ \$7 millions à \$20 millions en 1967 et l'on estime que ce rythme pourra être maintenu au cours des années à venir. Ces chiffres sont suffisamment significatifs pour attester des perspectives de croissance de l'industrie de formulaires commerciaux et administratifs en raison du progrès rapide dans l'utilisation des ordinateurs; or la politique de la compagnie consiste à augmenter la capacité à mesure que la demande progresse. En dépit d'une augmentation possible des impôts aux États-Unis il semble raisonnable de s'attendre en 1968 à un accroissement d'environ 8%, portant le bénéfice net par action à \$ U.S. 1.10. Bien que le titre se traite à un multiple des bénéfices élevé, nous n'entrevoions pas de fléchissement majeur et considérons toute faiblesse temporaire comme une nouvelle occasion de prise de participation.

KERR ADDISON MINES. Deux facteurs principaux ont contribué cet automne à renforcer les perspectives de la compagnie dans le domaine de l'uranium. Le premier concerne le prix actuel du marché de l'uranium qui s'avère dépasser \$7 le livre, soit une augmentation d'environ \$1 du prix pratiqué l'an dernier. A ce rythme il semble très probable que le prix dépassera bientôt le minimum de \$8 que Kerr estimait nécessaire au développement de la mine Agnew Lake Mine contrôlée à 80% et située à quelque 60 milles à l'est du Lac Elliott en Ontario. Il convient de souligner qu'en septembre les grands producteurs canadiens, Denison, Eldorado et Rio Algom obtinrent le premier contrat commercial de concentration d'uranium portant sur un total de 32 millions de livres d'oxyde d'uranium destinées aux services publics japonais et le gouvernement du Canada a donné son accord pour la conclusion de ce contrat. Ensuite, Québec Mattagami (partenaire minoritaire dans Agnew Lake) publia les résultats d'une étude

de septembre à octobre, les indices des prix à la consommation dans certaines villes du Canada

de septembre à octobre, les indices des prix à la consommation dans certaines villes du Canada

de septembre à octobre, les indices des prix à la consommation dans certaines villes du Canada

Indices des prix à la consommation dans certaines villes du Canada

De septembre à octobre, les indices des prix à la consommation ont baissé dans six villes, sont montés quelque peu dans deux et sont demeurés stables dans les deux autres. Les mouvements ont varié d'une diminution de 0.3% (Toronto) à une augmentation de 0.2% (Ottawa).

Les indices de l'alimentation ont fléchi dans toutes les villes; ces baisses se sont situées entre 1.3% (Winnipeg et Vancouver) et 0.3% (Montréal). Ceux de l'habitation se sont accrues légèrement dans toutes les villes sauf à Montréal, où on ne relève aucun changement. Les mouvements des indices de l'habillement ont été mixtes; ils ont varié d'une hausse de 0.8% (Ottawa) à une baisse de 1.3% (Montréal et Toronto). Ceux des transports ont fléchi quelque peu dans toutes les villes observées sauf Winnipeg, où cet indice est demeuré au même point que le mois précédent. Les indices des soins personnels et de santé ont monté dans diverses mesures partout sauf à Montréal, par suite d'une hausse générale des honoraires professionnels. Ceux des divertissements et lectures ont également monté dans toutes les villes sauf Montréal, où on a enregistré une légère baisse. Les indices des tabacs et alcools n'ont pas varié.

ST. JOHN'S. L'indice général est resté au même point (130.8) en octobre qu'en septembre. Les prix des aliments ont fléchi de 0.4%, principalement à cause de la baisse saisonnière des légumes frais et de certains fruits. L'indice des transports a également baissé quelque peu. Ces diminutions ont été contrebalancées par une augmentation de 6.7% des honoraires des médecins et des dentistes et par des hausses minimes de l'habitation, de l'habillement et des divertissements et lectures.

HALIFAX. L'indice général est monté de 0.1%, soit de 142.4 en septembre à 142.5 en octobre. Cette hausse minime résulte de l'accroissement de 2.5% marqué par les soins personnels et de santé et des hausses moins considérables relevées dans les cas de l'habitation, de l'habillement, et des divertissements et lectures. Des majorations ont compensé les diminutions de l'alimentation et des transports.

SAINT JOHN. L'indice général d'octobre (145.7) était identique à celui de septembre. Les fléchissements marqués par les indices de l'alimentation et des transports ont été compensés par des augmentations de tous les autres éléments sauf celui des tabacs et alcools, où aucune variation n'a été enregistrée.

MONTRÉAL. L'indice général est passé de 149.1 en septembre à 148.8 en octobre (-0.2%). L'indice de l'habillement a diminué de 1.3%, à la suite de la baisse des prix des manteaux de fourrure et des autres vêtements extérieurs portés par dames. Tous les autres éléments, sauf ceux de l'habitation et des tabacs et alcools qui sont restés stables, ont fléchi quelque peu.

OTTAWA. L'indice général s'est accru de 0.2%, passant de 148.3 en septembre à 148.6 en

octobre. L'augmentation des honoraires professionnels pour les soins médicaux a constitué le principal facteur de la hausse de 2.8% marquée par l'indice des soins personnels et de santé. L'indice de l'habillement a monté de 0.6%, surtout à cause de l'augmentation des prix des vêtements d'hiver pour enfants, qui a contrebalancé une certaine baisse des prix des vêtements pour dames. Les éléments de l'habitation et des divertissements et lectures se sont également accrues. Ceux de l'alimentation et des transports ont diminué de 0.7 et de 0.4% respectivement.

TORONTO. L'indice général a diminué de 0.3%, soit de 152.2 en septembre à 151.8 en octobre. Les prix moins élevés des vêtements pour dames et des tissus à la pièce ont contribué à la baisse de 1.3% de l'indice de l'habillement. L'alimentation, vu la baisse saisonnière des prix des fruits et légumes, a décliné de près de 1%, et les transports ont diminué de 0.6%. On a enregistré une hausse de 0.9% dans le cas des soins personnels et de santé et d'autres hausses moins importantes dans ceux de l'habitation et des divertissements et lectures.

WINNIPEG. L'indice général est passé de 147.1 en septembre à 147.8 en octobre, réalisant ainsi une diminution de 0.8%. On a enregistré une hausse de 0.9% dans le cas des soins personnels et de santé et d'autres hausses moins importantes dans ceux de l'habitation et des divertissements et lectures.

SASKATOON-REGINA. Le fléchissement de 0.2% et de 1.3%, respectivement, des éléments de l'alimentation et des transports. Tous les autres éléments, sauf celui des tabacs et alcools qui est resté stable, ont avancé quelque peu.

EDMONTON-CALGARY. L'indice général d'octobre (141.7) était de 0.2% inférieur à celui (142) du mois précédent. La baisse saisonnière des prix des fruits et légumes a contribué à la diminution de 1.1% de l'indice de l'alimentation; l'indice des transports a fléchi de 0.3%, par suite de la baisse des prix des billets de train pour dices de l'habitation, de l'habillement, et des divertissements et lectures.

VANCOUVER. L'indice général est passé de 145.1 en septembre à 144.9 en octobre, (0.1%). La baisse saisonnière des prix des fruits et légumes a contribué à la diminution de 1.1% de l'indice de l'alimentation; l'indice des transports a fléchi de 0.3%, par suite de la baisse des prix des billets de train pour dices de l'habitation, de l'habillement, et des divertissements et lectures.

techniques de projection, ainsi que plusieurs théories et conceptions actuelles intéressant le développement.

Emploi des modèles quantitatifs pour le développement économique

"Les modèles quantitatifs, auxiliaires de la politique d'aide au développement", tel est le titre du rapport d'un groupe d'experts renommés pour leurs travaux en matière de développement que l'OCDE vient de publier. Le but principal de ce rapport est de rendre plus familiers à ceux qui les utilisent déjà, tout comme à ceux qui pourraient y avoir recours, les services que peuvent procurer les modèles économiques quantitatifs dans la recherche des besoins et des problèmes économiques et dans la détermination des politiques d'aide au développement. En évaluant l'effet probable de chacune des alternatives possibles sur les autres éléments qui sont en jeu, les techniques d'analyse quantitative permettent d'opérer un choix rationnel et théorique des besoins possibles. En ce sens, on peut dire que les modèles quantitatifs sont "des représentations de la réalité qui consistent en grandeurs statistiques articulées, grâce à plusieurs relations quantifiables, dans un système organique".

La préoccupation principale à laquelle répond le rapport est de faciliter l'identification des besoins et le financement extérieur à satisfaire pour qu'un pays en voie de développement puisse atteindre un objectif de développement déterminé (en général un certain taux de croissance). Le rapport analyse, par ailleurs, les méthodes utilisées pour comparer les besoins relatifs de financement extérieur de différents pays et pour mesurer le montant total des besoins d'aide des pays en voie de développement pris collectivement. Cette analyse tient compte des différents facteurs quantitatifs et qualitatifs dont l'interaction contribue à la croissance économique et, notamment, des ressources que le pays bénéficiaire peut mobiliser et employer utilement. Ce rapport examine en détail les variables fondamentales dont dépendent les besoins de capitaux extérieurs: l'excédent des besoins d'importations sur les exportations escomptées (déficit "exportations-importations") et celui du volume d'investissements nécessaires sur l'épargne potentielle ("déficit-investissements-épargne"). Il étudie les nombreux problèmes méthodologiques que soulèvent, les

L'économie et la balance des paiements de la Grande-Bretagne

(par COLIN JONES)

Les choses ne sont jamais telles qu'elles paraissent. Prenez par exemple l'économie de la Grande-Bretagne. Beaucoup la considèrent comme chroniquement malade et croient voir une société industrielle en déclin constant, ayant maintenu définitivement passé son apogée et chancelant d'une crise à l'autre sans grand espoir, semblable à celle qui a entraîné la véritable amélioration. Ces gens croient que les efforts faits par la Grande-Bretagne pour adhérer à la Communauté économique européenne seront rejetés par suite de la crainte des autres membres d'attraper "la maladie anglaise".

La réalité est cependant tout à fait différente. Considérez, pour commencer, la balance des paiements du pays. Il est indéniablement vrai qu'elle accuse depuis quelques années un déficit. Il est également vrai que l'importance de ce déficit a diminué de moitié chaque année depuis 1964 et que le déficit pourrait bien avoir complètement disparu d'ici la fin de l'année. Mais ce qu'il faut noter est que le déficit est infinitésimal comparé au total des transactions étrangères du pays. L'an passé, le déficit représentait 1.7% du chiffre d'affaires de la Grande-Bretagne à l'étranger. Et même en 1964, où le déficit a connu un chiffre record, il ne s'est pas monté à plus de 7% des gains totaux du pays outre-mer.

Un problème très limité

Le problème de la balance des paiements de la Grande-Bretagne est donc limité. Ce n'est pas un problème fondamental. La difficulté est que les Anglais eux-mêmes ne font rien pour aider les autres pays à se rendre compte du fait. Chaque mois, ils publient les chiffres des importations et des exportations et le chiffre des importations dépasse toujours celui des exportations.

Mais il en est ainsi depuis 1820. Depuis un siècle et demi la Grande-Bretagne vend moins à l'étranger qu'elle n'achète. Elle compense la différence avec les gains provenant de ses investissements outre-mer et de ses transactions dans les domaines bancaire, financier et maritime et dans celui des assurances. Le déficit qui caractérise le commerce visible est une tradition sacrée, pourtant le pays continue avec insistance à ne publier que les chiffres mensuels de son commerce visible et non pas ceux de ses gains industriels et financiers qui font ainsi amplement à couvrir la différence entre les exportations et les importations.

Pendant toutes les difficultés de ces dernières années, le pays a résolu ment refusé de choisir la solution la plus facile — à savoir de limiter les importations. Une surtaxe à l'importation a été imposée comme mesure temporaire en 1964 mais a maintenant été supprimée. L'alternative, le contingentement des importations, a été rejetée. La tentation d'imposer des restrictions à certaines importations existe, mais il y avait une difficulté: si le déficit de la balance des paiements était très limité, les réserves d'or et de devises étrangères étaient relativement faibles.

La encore, il ne s'agit que d'une pénurie de liquidité. La Grande-Bretagne n'est pas et n'a jamais été insolvable. Les réserves de devises disponibles sont soutenues par d'énormes sommes investies outre-mer, à la fois dans des installations industrielles et dans les actions de sociétés étrangères détenues par des Britanniques. Le montant de ces investissements est de beaucoup supérieur aux obligations du pays.

Les réserves de la zone sterling

Pourquoi donc parler de crise? Il ne fait pas de doute que les réserves disponibles d'or et de devises étrangères du pays sont beaucoup trop faibles pour le travail disproportionné qu'on attend d'elles. Car il ne s'agit pas seulement des réserves de la Grande-Bretagne. Ces réserves sont aussi celles de tou-

te la zone sterling et, qui plus est, celles du système sterling lui-même, moyen de règlement du tiers du commerce extérieur mondial. Le secret du succès de toute transaction bancaire est la confiance — et le système sterling constitue essentiellement une transaction bancaire. Si la confiance existe, il suffit que seule une partie des avoirs de la banque reste disponible. Les clients ne vont pas tous demander de l'argent liquide en même temps. La banque peut donc prêter ou investir le reste de ses capitaux pour différentes périodes.

Lorsque la confiance est ébranlée pour une raison ou une autre, un plus grand nombre de clients veulent retirer leur argent — c'est ce qui se produit lorsqu'il y a "pression sur le sterling". La Grande-Bretagne fait face à ce problème de deux manières. Elle a, pour commencer, conclu avec d'autres pays des accords qui lui permettent d'avoir suffisamment de fonds liquides pour faire face à toute spéculation possible sur le sterling. Si les clients veulent leur argent, ils peuvent l'avoir, et à n'importe quel moment. En second lieu, la Grande-Bretagne a lancé un programme de réforme économique de base pour que tous les déficits de la balance des paiements, sauf les plus infinitésimaux, appartiennent désormais au passé.

Ce programme couvre pratiquement tous les aspects de l'économie du pays: la structure de l'industrie, l'interdiction de gêner les concurrents de prix ou autres, la formation professionnelle et administrative, les transports de l'usine au port, les recherches et la mise au point, etc.

Ce n'est pas là quelque chose de complètement nouveau ou de soudain. La réalisation de certaines parties du programme a commencé il y a dix ans et a été accélérée par les gouvernements successifs. Et on en voit déjà les résultats, de façon tangible. Pendant toutes les années soixante, par exemple, on n'a noté qu'une courte période de deux ans environ pendant laquelle le coût de la production par unité a augmenté plus rapidement en Grande-Bretagne que dans les pays industriels rivaux. Le reste du temps, il a gagné du terrain sur ceux des autres pays, si bien que les exportations de la Grande-Bretagne ont augmenté d'année en année, d'une moyenne de 6% à 7% depuis 1962.

A la recherche d'économies

On a aussi agi directement sur la balance des paiements. Les nouveaux investissements à l'étranger font maintenant l'objet de contrôles et on fait de grands efforts pour limiter les dépenses outre-mer du gouvernement britannique, qui ont doublé depuis 1955. Ces dépenses ont augmenté en partie à cause de l'accroissement de l'aide économique accordée aux pays en voie de développement, mais les retraits des bases militaires d'Asie annoncés récemment reflètent le désir d'économies.

LA COMPAGNIE DONOHUE LIMITEE

AVIS
Actions privilégiées, 64% cumulatif, rachetables, série 1967

Avril est par les présentes donné qu'un dividende de Trenne-Neuf Point Zéro Six Deux Cinq Cents (39.0625 cents) a été déclaré sur les actions privilégiées 64% cumulatif, rachetables, série 1967 (de la valeur au pair de \$25 chacune) de la compagnie, lequel dividende sera payable le 1er février 1968 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 15 janvier 1968.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
BROCK F. CLARKE, C.R.
Assistant-Secrétaire
QUEBEC, QUE.
Le 29 novembre 1967.

LA COMPAGNIE DONOHUE LIMITEE

AVIS
Actions privilégiées, 64% cumulatif, rachetables, série 1967

Avril est par les présentes donné qu'un dividende de Trenne-Neuf Point Zéro Six Deux Cinq Cents (39.0625 cents) a été déclaré sur les actions privilégiées 64% cumulatif, rachetables, série 1967 (de la valeur au pair de \$25 chacune) de la compagnie, lequel dividende sera payable le 1er février 1968 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 15 janvier 1968.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
BROCK F. CLARKE, C.R.
Assistant-Secrétaire
QUEBEC, QUE.
Le 29 novembre 1967.

Un Placement attrayant pour le revenu

METROPOLITAN STORES OF CANADA LIMITED

Actions privilégiées, remboursables, au dividende cumulatif de \$1.30, Série 1967

Prix: \$20.00 par action pour un rendement de 6 1/2%

Metropolitan Stores of Canada Limited exploite directement, et par l'intermédiaire de compagnies affiliées, un ensemble de 149 magasins au détail dans 9 provinces. La croissance de la compagnie, quant au nombre de magasins et au volume des ventes, a été impressionnante depuis que le contrôle est redevenu propriété Canadienne en 1961.

Nous offrons, pour notre propre compte, ces nouvelles actions privilégiées sous réserve de vente antérieure et de changement de prix.

RICHARDSON SECURITIES OF CANADA

FILIALE DE
James Richardson & Sons Limited
Fondée en 1857

EDIFICE CHAUVEAU, 1195 RUE SAINT-JEAN, QUEBEC 4/525-7105

MONTRÉAL • QUÉBEC • OTTAWA • TORONTO • HAMILTON • WINNIPEG • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER
VICTORIA • PRINCE GEORGE • MEDICINE HAT • LETHBRIDGE • REGINA • SASKATOON • WINDSOR • SHERBROOKE
SANDON • KENORA • LONDON • CHATHAM • HENGBON • ETCHEBER • GALT • SIMCOE • WINDSOR • SAINT-JEAN, N.B.
LONDRES, ANGLETERRE • NEW YORK • CHICAGO

Augmentation des revenus et de l'actif de la Banque de Toronto

L'accroissement du volume des dépôts, la hausse des taux d'intérêt sur les prêts et les valeurs et l'augmentation prononcée d'autres revenus d'exploitation se sont traduits en une hausse des profits de la Banque Toronto-Dominion durant l'exercice qui se termina le 31 octobre 1967.

Les bénéfices nets sont passés à \$12,284,728, de \$10,892,956 qu'ils étaient l'an dernier, soit l'équivalent de 73 cents par action pour l'exercice de 1966.

Le revenu total s'est accru de \$26 millions pour atteindre \$195 millions. \$15 millions de cette augmentation proviennent du revenu des dépôts, \$4 millions de celui des valeurs et \$7 millions de celui d'autres opérations.

que les transferts aux réserves pour pertes sont passés de \$3 millions à \$5-1/2 millions. La hausse des frais se compose de \$10 millions d'intérêt sur dépôts, \$6 millions de salaires, contributions au fonds de pension et autres bénéfices au personnel, de \$2 millions de frais sur propriété et de \$3 millions d'autres frais d'exploitation.

Augmentées de \$6 millions, les provisions pour pertes s'élevèrent à \$47 millions. On a payé l'impôt sur \$7.4 millions de cette appropriation.

Le total des dépôts, en hausse de \$334 millions, atteignit \$3,173 millions et \$142 millions de cette augmentation proviennent de dépôts d'épargne de particuliers.

Le total de l'actif se montait, au 31 octobre, à 13,458 millions, soit un accroissement de \$341 millions. Les ressources liquides s'élevèrent à \$613 millions, à rapprocher de \$533 millions en fin d'exercice précédent.

Par un bond de \$71 millions, les valeurs en portefeuille ont atteint \$665 millions.

Le total des prêts est passé de \$1,862 millions, au 31 octobre 1966, à \$2,086 millions. Les prêts au jour le jour, à vue et à court terme consentis aux courtiers en placements s'accroissent de \$61 millions et les autres prêts, y compris les hypothèques, accusent une hausse de \$143 millions.

L'avoir total des actionnaires, avec \$12.5 millions d'obligations non garanties, s'est élevé à \$147.5 millions, à comparer à \$130.3 millions l'exercice précédent. A la suite d'un transfert de \$8 millions des bénéfices non répartis, la réserve de prévoyance se monte maintenant à \$102 millions.

L'Estoc joue Gorki

Propos recueillis par
JEAN ROYER

Le Théâtre de l'Estoc jouera, à compter de mardi, "Les petits bourgeois", de Maxime Gorki, comme deuxième spectacle de sa saison. La distribution réunira des comédiens de Montréal et de Québec, soit: Rita Imbault, Claude St-Denis, Denis-André, Yves-Erik Marié, Nicole Déry, Annette Leclerc, Gilles Cloutier, Jean, Ricard, Roseline Chouinard, Ninon Lévesque, Raymond Bouchard, Lucille Després et Marc Legault. Les décors et costumes seront de Paul Bussières.

Pour monter "Les petits bourgeois", l'Estoc a invité comme metteur en scène M. Marc Legault, qui vient d'ailleurs de s'établir à Québec.

MARC LEGAULT

Marc Legault a étudié à Montréal avec Paul Hébert, Georges Groulx, François Rozet. Il a fait du théâtre et de la télévision. Il a fait des régies et de la direction de scène. Il est allé voir travailler des metteurs en scène en Europe. Au TNP, où il a fait partie de la figuration de "La jolte de Chaillot". Et il a pu voir se faire trois mises en scène au TNP. Il a ensuite travaillé chez Planchon. Puis à Rome, en Yougoslavie, en Grèce, à Londres, toujours pour assister à des mises en scène, pour connaître tous les styles et les écoles. Il a joué aussi dans d'Iberville. On lui a offert un travail au service du Centenaire. Et il s'est installé à Québec. Marc Legault nous parle de la pièce de Gorki.

X X X

"J'ai accepté de monter Gorki à cause de la correspondance de la situation de cette pièce avec la situation qui existe chez nous actuellement: c'est-à-dire l'opposition des générations. C'est là l'intérêt principal de monter Gorki. La différence est cependant que la solution proposée par Gorki à l'époque ne peut pas être une solution pour nous maintenant. On présente la solution. Et il reste au spectateur d'envisager le problème qui est devant lui et de trouver lui-même la solution. Gorki voyait que le système de la bourgeoisie de l'époque était pourri. A nous de trouver notre solution."

"La situation principale, le thème de la pièce est l'opposition entre les générations. La corruption de la bourgeoisie, cette pensée de petit bourgeois ne versait sur aucun idéal. Il fallait un système de rechange. Même les enfants de petits bourgeois ne pouvaient pas être autres que des abrutis. Ne pouvaient pas affronter la vie. La survie devait venir de la couche ouvrière. Pour aujourd'hui, la pièce n'offre pas de solution, mais expose cette situation. C'est ainsi que je vois pour nous la pièce de Gorki."

"En dehors du thème principal, je vois surtout une pièce à personnages. J'ai rarement vu une pièce contemporaine avec autant de personnages aussi importants les uns que les autres. J'y vois alors un intérêt pour n'importe quel spectateur. Autant les personnages sont humains, — pour nous Québécois, on peut les rencontrer. On n'est pas perdu, avec eux. En les voyant vivre, on croit à leur situation. Le théâtre est, pour moi, une reproduction de la vie. Et on le retrouve plus facilement là, dans "Les petits bourgeois". C'est surtout à cause de la vérité des personnages, qui sont vraiment humains et différents les uns des autres, que l'atmosphère et les situations sont vraies. Dans "Les petits bourgeois", il y a le thème général, et surtout des personnages vivants, qui nous font croire aux situations."

Excellent concert de l'Orchestre Symphonique de Montréal

MONTREAL (P.C.) — Le poème symphonique de Richard Strauss, "Don Quichotte", a été rendu avec maîtrise par l'Orchestre Symphonique de Montréal, sous l'habile direction de Franz-Paul Decker, avec le concours des deux solistes Walter Joachim et Leslie Malowny, respectivement violoncelle-solo et alto-solo de l'OSM, qui ont fait preuve de virtuosité dans cette oeuvre inscrite au deuxième concert d'abonnement.

Le programme offert cette semaine, en deux soirées consécutives, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, a débuté par l'exécution de la Sonate pour archi, du compositeur allemand Hans Werner Henze, oeuvre écrite il y a dix ans présentée en première mondiale.

L'orchestre a ensuite joué une symphonie de Mozart avec une finesse de détails, un sens des nuances, tout à l'honneur des instrumentistes et du chef d'orchestre.

Le Messie

Continuant une tradition établie depuis plusieurs années, l'Orchestre Symphonique de Montréal présentera à l'occasion de Noël deux auditions du célèbre oratorio "Le Messie"

de Haendel, avec le concours du Choeur Elgar. Ces concerts auront lieu à l'église St. James United, les mardi et mercredi 19 et 20 décembre. Le jeune chef français Roberto Benzi sera au pupitre de l'OSM. Les solistes seront Pierrette Alarie, soprano, Lilli Chookasian, contralto du Metropolitan Opera.

ra. Perry Price, jeune ténor américain, ainsi que Maurice Brown, basse, gagnant du Concours national de Radio-Canada. L'oratorio qui célèbre la mission et retrace l'histoire du Christ, oeuvre que Haendel termina en 1742, comprend trois parties dont chacune groupe des récitatifs et des airs, ainsi que des chœurs. Ce chef-d'oeuvre de Haendel, probablement l'oeuvre musicale la mieux connue dans son genre, fut composée en moins d'un mois, soit entre le 22 août et le 14 septembre 1741. La première exécution en fut donnée à Dublin le 13 avril suivant, avec le compositeur à l'orgue. Londres n'entendit l'oeuvre que le 23 mars 1743, et c'est alors que le roi, transporté par la majesté du chœur "Alleluia" se leva, éblouissant ainsi la coutume qui veut que le public se lève durant l'exécution de cette page.

Geneviève Bujold dans le rôle de "Sainte Jeanne"

TORONTO (P.C.) — L'actrice montréalaise Geneviève Bujold, 25 ans, a joué récemment le rôle-titre de "Sainte Jeanne" d'après l'oeuvre du dramaturge irlandais George Bernard Shaw, dans une émission télévisée de la National Broadcasting Corporation.

Pour cette production sur le réseau américain, on s'attendait à ce que les téléspectateurs soient aussi nombreux que l'auditoire de la version cinématographique d'Otto Preminger en 1957, et que les personnes qui ont assisté à des productions théâtrales de "Saint Jeanne" depuis la première présentation à New-York en 1923. Selon George Schaefer, réalisateur de l'émission, le personnage de Jeanne doit être incarné par une toute jeune fille mais qui possède une grande expérience de comédienne, en fait la compétence d'une vedette.

Geneviève Bujold avait attiré l'attention du Canada anglais, et celle de M. Schaefer, dans son rôle d'une jeune révolutionnaire, personnage du film français "La guerre est finie".

George Schaefer croyait que la jeune comédienne ne parlait que le français. Mais lorsqu'il apprit que Geneviève avait joué sur la scène anglaise, lui demanda de se rendre à Londres pour donner une audition devant les membres de la Société des Ecrivains qui représente la succession George Bernard Shaw.

La production américaine de télévision Hall of Fame est inusitée du fait que le réalisateur a commencé l'enregistrement de cette pièce alors que les acteurs jouaient en costumes, pour la répétition générale.

La production américaine de télévision Hall of Fame est inusitée du fait que le réalisateur a commencé l'enregistrement de cette pièce alors que les acteurs jouaient en costumes, pour la répétition générale.

La production américaine de télévision Hall of Fame est inusitée du fait que le réalisateur a commencé l'enregistrement de cette pièce alors que les acteurs jouaient en costumes, pour la répétition générale.

La production américaine de télévision Hall of Fame est inusitée du fait que le réalisateur a commencé l'enregistrement de cette pièce alors que les acteurs jouaient en costumes, pour la répétition générale.

La production américaine de télévision Hall of Fame est inusitée du fait que le réalisateur a commencé l'enregistrement de cette pièce alors que les acteurs jouaient en costumes, pour la répétition générale.

La production américaine de télévision Hall of Fame est inusitée du fait que le réalisateur a commencé l'enregistrement de cette pièce alors que les acteurs jouaient en costumes, pour la répétition générale.

La production américaine de télévision Hall of Fame est inusitée du fait que le réalisateur a commencé l'enregistrement de cette pièce alors que les acteurs jouaient en costumes, pour la répétition générale.

La production américaine de télévision Hall of Fame est inusitée du fait que le réalisateur a commencé l'enregistrement de cette pièce alors que les acteurs jouaient en costumes, pour la répétition générale.

La production américaine de télévision Hall of Fame est inusitée du fait que le réalisateur a commencé l'enregistrement de cette pièce alors que les acteurs jouaient en costumes, pour la répétition générale.

La production américaine de télévision Hall of Fame est inusitée du fait que le réalisateur a commencé l'enregistrement de cette pièce alors que les acteurs jouaient en costumes, pour la répétition générale.

La production américaine de télévision Hall of Fame est inusitée du fait que le réalisateur a commencé l'enregistrement de cette pièce alors que les acteurs jouaient en costumes, pour la répétition générale.

LA TÉLÉVISION

A QUÉBEC

4 CFCM-TV 5 CKMI-TV 11 CBVT-TV

SAINT-FOY EXAMEN DE LA VUE LUNETTES

le jour et le soir sur rendez-vous
Tél. : 656-9415
Dr Jacques M. DeSerres
Omnipraticien
1313, Rte de l'Eglise

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

AUJOURD'HUI

LUNDI

7.00 A.M. — Musique

7.20 — Musique Marc Legrand

7.30 — Dessins animés

7.45 — A nous deux

8.15 — Toast et café — (*)

9.00 — Musique

9.10 — Musique

9.15 — Jeux à 4

9.28 — Opening

9.30 — Québec Schools Telecast

9.45 — En matinée — "Certains l'aiment... froide" (e) Comédie, avec Louis de Funès et Jean Richard — Un original laisse sa fortune à celui de ses descendants qui souffrira d'une maladie incurable.

9.58 — Aujourd'hui à CBVT

10.00 — Québec Schools Telecast

10.10 — Roman de la science

10.30 — Friendly Giant

10.45 — Monsieur Surprise présente: "La maison du toutou"

10.58 — Chez Helene

11.00 — L'école du bonheur

11.05 — Mr. Dress Up

11.15 — Le corsaire de la Reine

11.15 — Voix de femmes

11.26 — Pick Of The Week

11.30 — Long métrage — "L'héritage à Tombouctou" — Comédie, avec Joe Stokel, Beppo Brem et Ruth Lommel. Trois des membres du conseil d'une petite commune en Bavière partent pour l'Afrique afin de prendre possession de certains biens laissés par un ancien résident de leur village.

11.50 — Palmarcé

11.55 — CBC-TV News

12.15 P.M. — Actualité — Editorial

12.30 — De tout, de tous

1.00 — Qui suis-je ?

1.15 — Ciné-Feuilleton — "Demain est un autre jour"

1.30 — Ciné-roman

1.45 — En forme

2.00 — Entre nous, les deux font la paire

2.30 — Musique

2.50 — Opening

3.00 — Femme d'aujourd'hui

3.30 — Mouchette

3.55 — Edge Of Night — (*)

4.00 — Bonhomme — (*)

4.30 — Bonnie Prudden Show — (*)

4.55 — Bobino

5.00 — Barney Boomer

DEMAIN

MARDI

7.00 A.M. — Musique

7.20 — Musique Marc Legrand

7.30 — Dessins animés

7.45 — A nous deux

8.15 — Toast et café — (*)

9.00 — Musique

9.10 — Musique

9.15 — Jeux à 4

9.28 — Opening

9.30 — Québec Schools Telecasts

9.45 — En matinée — "L'algèbre à deux têtes" (3) Drame psychologique, avec Edwige Fenech et Jean Marais. Un anarchiste venu tuer une reine devient son amant.

9.58 — Aujourd'hui à CBVT

10.00 — Canadian Schools — (*)

10.10 — Téléjournal

10.30 — Friendly Giant

10.45 — Monsieur Surprise présente: "POLY"

10.58 — Chez Helene

11.00 — L'école du bonheur

11.05 — Mr. Dress Up

11.15 — Histoires vraies

11.25 — Voix de femmes

11.30 — Pick Of The Week

11.30 — Long métrage — "L'empire de la nuit" (4) Comédie policière, avec Eddie Constantine et Elga Anderson. Un artiste lutte contre des individus qui veulent dépouiller une veuve de son héritage. Parodie humoristique.

11.50 — Palmarcé

11.55 — CBC-TV News

12.15 P.M. — Actualité — Editorial

12.30 — De tout, de tous

1.00 — Qui suis-je ?

1.15 — Ciné-Feuilleton — "La fille du corsaire noir"

1.30 — Ciné-roman

1.45 — En forme

2.00 — Entre nous, les deux font la paire

2.30 — Musique

2.50 — Opening

3.00 — Femme d'aujourd'hui

3.30 — Mouchette

3.55 — Edge Of Night — (*)

4.00 — Bonhomme — (*)

4.30 — Bonnie Prudden Show — (*)

4.55 — Bobino

5.00 — Barney Boomer

APPRECIATION DES FILMS

"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Épiscopat canadien). Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films. D'autres renseignements sont donnés, complémentairement, sous forme abrégée:

EXPLICATIONS

CONVENANCE POUR LES JEUNES. — (E) enfants; (A) adolescents. VALEUR ARTISTIQUE. — 1 chef d'oeuvre; 2 remarquable; 3 très bon; 4 bon; 5 moyen; 6 pauvre; 7 minable.

CANADIEN

Lana déesse blonde de la jungle (6) à 1.00, 3.32, 6.44, 9.41. La déesse du Rio Beni (A6) à 2.20, 5.12, 8.04. Films à venir à 3.45, 6.37, 9.34. Fin à 11.01 hres.

CANADIEN

L'odyssée du docteur Munthe (6) à 1.15, 4.30, 7.45. Fantomas se déchaîne. No 7 (E-A) à 2.50, 5.20, 8.30, 11.30. Contina de 1.15 à 11.00 hres. (4e semaine).

CAPITOL

Représentation continue de 1.00 à 11.00. Dollars au Nebraska (1) à 1.00, 4.20, 7.45. Hell's Angels on Wheels (5) à 2.45, 5.05, 8.30. (5e semaine).

CARTIER

La dixième victime (5) à 12.45, 3.45, 6.37, 9.45. Films à venir à 2.17, 5.36. La flamme et le feu (2) à 2.25, 5.17, 8.16. Nouvelles à 8.09. Fin à 11.17.

EMPIRE

Films à venir à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sujets courts à 1.00, 3.05, 7.05, 9.05. Belle de jour à 1.20, 3.20, 5.20, 7.20 et 9.20 hres. Fin à 11.00 hres. (6e semaine).

IMPERIAL

Hier, aujourd'hui, demain (6) à 1.17, 3.04, 5.02. Sujets courts à 3.17, 7.04. Le mari de la femme à barbe (6) à 3.27, 7.26. Fin à 11.03 hres.

LAURET

Lana déesse blonde de la jungle (6) à 1.00, 2.40, 6.41, 9.49. La déesse du Rio Beni (A-6) à 2.20, 5.08, 8.11. Films à venir à 3.40, 6.33, 9.41. Fin à 11.09 hres.

LE BIJOU

Actualités à 6.40. Annonces à 6.50. Trois filles à Madrid (4) à 7.40. Zorba le Grec (2) à 9.00. Fin à 11.25 hres.

LEVIS

L'homme robot Cyborg 2087 (A-6) à 7.30. Le monstre des profondeurs (5) à 8.00 hres.

LIDO

Danger Danger (4) à 7.30. Madame X (6) à 9.15 hres.

ODEON

(Salle Dauphine) — Le corbillard s'emballa (1) à 12.40, 4.15, 7.45, 10.45. Zorba le Grec (2) à 9.00. Fin à 11.15 hres.

ODEON

(Salle Frontenac) — Voi du Phoenix (A-4) à 12.40, 4.20, 8.00. Ne vas déanger, s.p. (5) à 3.40, 6.20, 10.00. Fin à 11.40 hres. (2e semaine).

PARIS

La conquête de l'ouest (A-4) à 12.15, 3.00, 6.00, 9.00.

PIGALLE

Actualités à 12.40, 4.27, 8.00. Les fausses ingénues (4) à 12.55, 4.35, 8.20. Le repos du guerrier (3) à 2.35, 6.15, 9.55.

PRINCESSE

L'amour en six versions (6) à 1.50, 3.50, 6.48, 9.30. Sujets courts à 2.33, 5.23, 8.13. Les héros meurent jeunes (6) à 2.43, 5.33, 8.16. Fin à 11.03 hres.

Subvention de \$30,000 au Festival international du Film de Montréal

OTTAWA PC — Le conseil des arts du Canada a octroyé une subvention de \$30,000 au Festival international du film de Montréal pour l'organisation d'une série de semaines de cinéma dans neuf villes canadiennes, dont six du Québec.

Ces manifestations, suite des semaines en province organisées par le Festival depuis trois ans, ont pour but d'assurer la diffusion du cinéma de qualité en dehors de la région métropolitaine et de susciter de nouvelles initiatives dans ce domaine.

Elles auront lieu au cours des mois de janvier à mai 1968 à Québec, Sherbrooke, Jonquière, Rouyn-Noranda, Trois-Rivières, Rimouski, Moncton, London et Sudbury.

Étant donnée l'importance et l'étendue du programme, la responsabilité en sera confiée à un nouvel organisme indépendant. Les semaines de cinéma, qui travailleront en étroite collaboration avec le Festival.

OTTAWA PC — Le conseil des arts du Canada a octroyé une subvention de \$30,000 au Festival international du film de Montréal pour l'organisation d'une série de semaines de cinéma dans neuf villes canadiennes, dont six du Québec.

OTTAWA PC — Le conseil des arts du Canada a octroyé une subvention de \$30,000 au Festival international du film de Montréal pour l'organisation d'une série de semaines de cinéma dans neuf villes canadiennes, dont six du Québec.

OTTAWA PC — Le conseil des arts du Canada a octroyé une subvention de \$30,000 au Festival international du film de Montréal pour l'organisation d'une série de semaines de cinéma dans neuf villes canadiennes, dont six du Québec.

OTTAWA PC — Le conseil des arts du Canada a octroyé une subvention de \$30,000 au Festival international du film de Montréal pour l'organisation d'une série de semaines de cinéma dans neuf villes canadiennes, dont six du Québec.

OTTAWA PC — Le conseil des arts du Canada a octroyé une subvention de \$30,000 au Festival international du film de Montréal pour l'organisation d'une série de semaines de cinéma dans neuf villes canadiennes, dont six du Québec.

OTTAWA PC — Le conseil des arts du Canada a octroyé une subvention de \$30,000 au Festival international du film de Montréal pour l'organisation d'une série de semaines de cinéma dans neuf villes canadiennes, dont six du Québec.

CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS

EXPLICATIONS

CANADIEN

CANADIEN

CAPITOL

CARTIER

EMPIRE

IMPERIAL

LAURET

LE BIJOU

LEVIS

LIDO

ODEON

ODEON

PARIS

PIGALLE

PRINCESSE

PRINCESSE

L'émission TMOIGNAGE

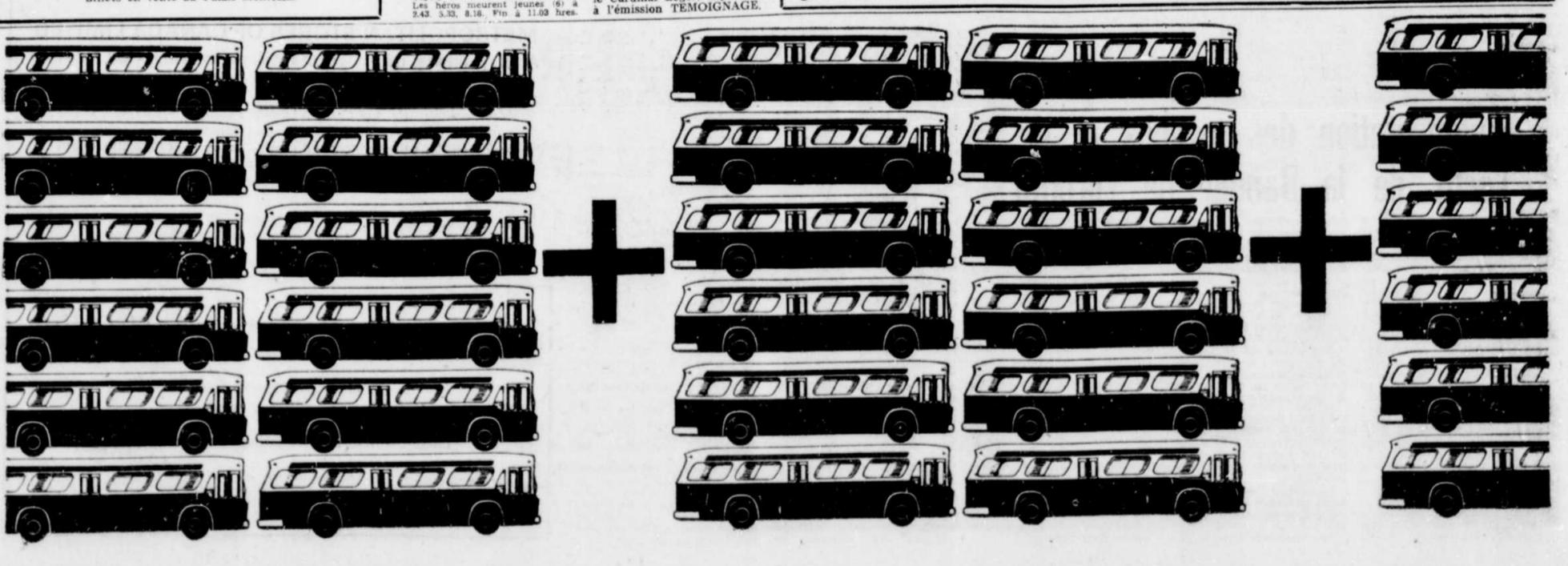
CKCV 1280
8.05 a.m. et 3.05 p.m.
ANIMATEUR: PAUL HAMEL, S.J.

HOMMAGE AU CARDINAL PAUL-EMILE LEGER

Lundi, 4 décembre. — L'émission TMOIGNAGE rappellera le souvenir d'une hôte de l'Air Canada qui a entendu à la télévision le Cardinal Léger parler des lépreux et qui est partie pour une léproserie d'Afrique.

Mardi, 5 décembre.

Son Eminence le Cardinal Léger qui nous quitte pour les léproseries d'Afrique a toujours manifesté beaucoup d'attachement envers la jeunesse canadienne. Le Père Jean-Paul Labelle, directeur national ad-joint du mouvement "La jeunesse en marche", évoquera quelques souvenirs concernant le Cardinal Léger, aujourd'hui, à l'émission TMOIGNAGE.



Première déclaration du nouveau secrétaire général de la CSN:

LE SYNDICALISME DOIT ÊTRE REDÉFINI ET REVALORISÉ

Par André Bellemare
Le nouveau secrétaire-général de la CSN, M. Raymond Parent, s'est fortement prononcé en faveur de la revalorisation du mouvement syndicaliste et de la redéfinition d'un syndicalisme valable qui doit de-

meurer l'espoir de tous les travailleurs "et cet espoir doit se retrouver au sein de la CSN". C'est quelques instants après avoir accédé au poste de secrétaire-général que M. Parent a confié aux journalistes les grandes lignes de la politique qu'il entend suivre de par ses nouvelles fonctions. Le successeur de M. Sauvé a précisé qu'il verra tout d'abord à étudier le contenu des problèmes immédiats inhérents aux buts que poursuit la CSN.

Le nouveau secrétaire-général a cependant bien indiqué son intention de procéder à une décentralisation des fonctions au sein du mouvement syndicaliste afin de favoriser une plus grande participation de ses membres. M. Parent a soutenu qu'un plan est même en élaboration présentement pour permettre aux travailleurs de participer de façon plus active au développement de la CSN. Les idées de ce plan seront soumises au prochain congrès général de la CSN.

En cela, M. Parent rejette le plan "B" qui prévoit une réforme des structures et dont plusieurs lui reprochent les mesures centralisatrices qu'il préconise. Ce plan sera également porté à la connaissance des délégués du congrès de la CSN.

Appelé à commenter l'attitude de M. Sauvé lors de sa démission, M. Parent s'est contenté de dire que les paroles de l'ex-secrétaire-général de la CSN étaient très acerbes mais qu'il considérait l'incident comme "classé". Il a ajouté que des passages du texte de M. Sauvé pourraient peut-être stimuler davantage la CSN en ce sens qu'elle se pencherait plus en profondeur sur certains problèmes qui auraient pu lui échapper dans ses occupations de tous les jours.

ATTEINDRE LES CLASSES DÉMUNIES
Quelques moments auparavant, le nouvel élu déclarait

aux délégués du bureau confédéral que l'accusation d'embourgeoisement contre la CSN ne reposait sur aucun fondement. M. Parent a admis qu'il est difficile d'atteindre les classes de travailleurs démunies mais que cette situation n'est pas complètement imputable au syndicat mais bien à cause des structures à l'intérieur desquelles il faut oeuvrer.

"Il faut voir au développement du syndicalisme dans le but de lutter contre la pauvreté, contre les classes démunies de la société. Il faut défendre tous les travailleurs, dit-il, mais ce n'est pas toujours facile. Pour cela, il faut briser les structures juridiques, aller plus loin que la signature de conventions collectives. A l'intérieur du mouvement, il est nécessaire de revaloriser tous les niveaux et redéfinir les mandats, décentraliser les tâches".

"AJUSTER NOTRE TIR..."

D'autre part, le président général de la CSN, M. Marcel Pélipin, a souhaité la bienvenue aux deux nouveaux officiers provinciaux de la CSN au cours de la conférence de presse en disant que si le mouvement venait de subir un choc (l'affaire Sauvé), "ça reprend avec plus d'espoir et la CSN va continuer de protéger les travailleurs et elle progressera rapidement".

A l'appui de son optimisme, M. Pélipin a ajouté que l'exécutif provincial de la CSN rencontrera les exécutifs régionaux et la visite des syndicats régionaux de la CSN ne devrait pas tarder à débiter. "La visite des syndicats régionaux nous permettra de s'ajuster sur une même longueur d'onde et d'ajuster notre tir", dit le président général.

C'est sur cette note optimiste que s'est terminée la réunion

du bureau confédéral de la CSN, réunion qui s'est déroulée à Québec, vendredi et samedi. Elle avait été amorcée par un coup de théâtre quand M. Robert Sauvé a quitté le mouvement avec fracas vendredi matin. Son comportement a suscité par la suite, des remarques des plus sévères de la part des délégués du bureau confédéral. Les querelles de toutes sortes ont fusé de la bouche des délégués à l'endroit de l'ancien secrétaire-général dont l'attitude et les paroles contre la CSN ont fait bondir

plus d'un membre du bureau confédéral.

Une fois les esprits quelque peu calmes, on s'est penché longuement sur les questions de structures, de projets de réformes au niveau des structures de la CSN. Les délégués ont discuté particulièrement sur deux plans, A et B, qui doivent être soumis au prochain congrès général de la CSN relativement aux modifications éventuelles des structures.

Le plan B ne semble pas rencontrer l'approbation des délégués qui lui reprochent, en dé-

finitive, une trop forte tendance à centraliser de façon trop radicale divers services de la CSN. Il appartiendra au congrès général de la CSN de décider du sort des plans A et B. On prévoit, par ailleurs, qu'il est très probable que les congressistes tirent certains passages des deux textes pour former une synthèse, produisant un plan C. Car, l'un soumet une thèse, l'autre l'antithèse. Selon l'évidence même, l'affrontement d'une thèse à son antithèse conduit à une synthèse et cette synthèse serait un plan C.



● BOULEVARD CHAREST — Les travaux pour l'élargissement du viaduc du Boul. Charest se poursuivent dans le cadre des travaux d'hiver. Espérons que les petits inconvénients occasionnés aux automobilistes qui empruntent ce débouché important vers l'ouest de la région métropolitaine seront prochainement compensés par la rapidité avec laquelle ils pourront circuler dès que les travaux seront terminés. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

Entre les deux groupes ethniques Il est urgent de différencier entre compréhension et approbation

par Jean-Pierre Gagnon

"A cause des événements de la dernière semaine (le rejet du fédéralisme par les Etats généraux, une certaine conférence de presse à Paris et la consultation interprovinciale sur la Confédération de demain à Toronto), et sans vouloir préjuger des options que feront les Canadiens, il m'apparaît urgent que les chefs de file des deux majorités tentent de perfectionner les réseaux de communication d'un groupe à l'autre, suffisamment pour qu'on établisse clairement la différence entre compréhension et approbation", déclarait samedi M. Robert Préfontaine, directeur adjoint au bureau du Conseil privé, à Ottawa.

M. Préfontaine était confédéré invité au dîner de la onzième assemblée annuelle de l'Alliance canadienne. Le sujet de son exposé était "Identité et appartenance".

Alléguant que la population canadienne se répartit, grosso modo, en trois groupes qui s'équilibrent: une partie anglophone à culture anglaise, une partie francophone à culture anglaise, une partie francophone à culture française et une partie anglaise à culture française, M. Préfontaine a souligné qu'au plan des loyautés culturelles et régionales, il existait un fractionnement des trois groupes indiqués plus haut. D'ajouter M. Préfontaine, un franc-montebain, "devenir un canadien exige de l'individu qu'il prenne conscience des valeurs culturelles et régionales, il est à la racine même de son identité personnelle et de son identité collective".

"Il faudra qu'il les assume ou les rejette: c'est la base de son appartenance consciente à l'une ou l'autre communauté culturelle officielle du pays". Selon le confédéré, il existe d'autres échelons au proces-

sus de canadienisation. Ce sont la connaissance de la vérité de l'autre communauté culturelle et le transfert de l'identité individuelle à l'identité collective, ou l'articulation du dialogue intergroupe et institutionnel. Si l'on veut, c'est le point de rencontre des exigences de groupes; en termes canadiens, "c'est la zone du compromis".

"Sevoir la vérité de l'autre communauté culturelle, en milieu hétérogène, ça veut dire aussi apprendre à respecter la vérité de l'autre communauté culturelle. Ayant intériorisé ses valeurs personnelles, il devient gênant de réclamer pour soi le droit d'être soi-même, sans reconnaître le même droit à l'autre", a précisé M. Préfontaine.

Le dernier échelon de canadienisation — "il doit y en avoir un — c'est celui de la recherche systématique des qualités positives de la diversité, la consolidation de l'unité dans la diversité par opposition une fois le cadre institutionnel accepté par les Canadiens et sanctionné par le Parlement" ajoutait l'orateur.

Il est plus qu'urgent, au Canada "d'accélérer la recherche de base sur le comportement, l'appartenance culturelle et la connaissance des langues comme outil de pénétration d'une culture seconde, sans reconnaître le même droit à l'autre", a précisé M. Préfontaine. Le dernier échelon de canadienisation — "il doit y en avoir un — c'est celui de la recherche systématique des qualités positives de la diversité, la consolidation de l'unité dans la diversité par opposition une fois le cadre institutionnel accepté par les Canadiens et sanctionné par le Parlement" ajoutait l'orateur.

La conférence du Directeur adjoint au bureau du Conseil privé fut précédée de l'élection des nouveaux membres du conseil général de l'ACC-A. A la présidence, c'est M. Henri N. Caron de Montréal qui a été réélu. Les trois nouveaux vice-présidents sont Mme Fred Watson, M. Paul Rolland et le Dr Dordon Rothney de Lakehead (Port Arthur).

COMPTABLES AGREES

MEMBRES DE
L'Institut des Comptables Agréés de Québec
The Institute of Chartered Accountants of Québec
1420 rue Villars, Sillery Québec
Téléphone: 527-4588
— ETABLI EN 1880 —

- | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Lachance, Morin, Motard, Proulx & Robitaille
René de Cotret & Cie
COMPTABLES AGREES
Paul-A. Lachance, Louis-P. Morin, Michel Motard, Gaston Robitaille, Pierre-J. Séguin, Paul-E. Mallette, René-de-Cotret, André St-Arnaud, G.-R. Normandin, Robert-J. Ménard, Bernard Proulx, P.-René de Cotret, André Roussel, Léop. Beauchemin, Jean-J. Lecavallier, Jacques Carrière, André Massé, Guy Lafontaine, Jocelyn Lesselin, 126, rue St-Pierre, Québec, 992-1640
Montréal - Ottawa - Drummondville - Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi</p> | <p>MORIN, DUFRESNE, CLOUTIER, BEDARD & CIE
La Yvan Morin, C.A.
Yves Dufresne, C.A.
J. Mari Cloutier, C.A.
Marcel Bedard, C.A.
Edifice L. Gomin, 516, rue St-Pierre, Québec
Tél.: 533-4006</p> | <p>Clarkson, Gordon & Cie
Raymond Normandeau
Guy Gingras
Associés résidents
2, avenue Chauveau Québec 4</p> |
| <p>ANGERS, MARTEL, BELLAVANCE & CIE, C.A.
Comptables Agréés
Marc Angers, c.a.
Emilien Martel, c.a.
Grégoire Bellavance, c.a.
Roger Latulippe, c.a.
300 St. Grande-Allée, Québec
Tél.: 525-8279</p> | <p>RENE COTE
Comptable Agréé
225, Madeleine de Varennes, Québec
Téléphone: 507-7548</p> | <p>MAROTTE, BOILY, GIGUERE & CIE, C.A.
500, boul. Charest-Est, Québec 7
Tél.: 508-0725</p> |
| <p>BIJANGER, DALLAIRE, GAGNON & ASSOCIES
Comptables Agréés
M. Biéanger, c.a.
L. Dallaire, c.a.
J.-P. Gagnon, c.a.
B. Gagnon, c.a.
J.-P. Mathieu, c.a.
Charles Pelletier, c.a.
Léo Gingras, c.a.
Noël Rhéaume, c.a.
Yvon St-Onge, c.a.
Valère Jean, c.a.
Benoît Harne, c.a.
Québec - Tél.: 525-0874
576 Est. rue du Roi - Chambre 305</p> | <p>BOULANGER, FORTIER, RONDEAU & CIE,
Comptables Agréés
Maurice Boulanger, B.A., c.a.
Guy Fortier, B.A., c.a.
Réal-A. Rondeau, B.A., c.a.
Paul-R. Thivierge, c.a.
Raymond Kirouac, m.s.c., c.a.
André Gagnon, m.s.c., c.a.
Gérard Beaulieu, B.A., m.s.c., c.a.
Roland Trudelle, m.s.c., c.a.
Guy Des Roches, m.s.c., c.a.
Jacques Desrosières, B.A., m.s.c., c.a.
Lionel Daligé, B.A., c.a.
Marcel Samson, B.A., M.S.C., C.A.
Edifice La Laurendine, suite 210, 590 Est. Grande-Allée, Québec</p> | <p>BENOIT MORENCY
Comptable Agréé
1070, Piacemel, Sillery, Tél.: 527-1387</p> |
| <p>MAURICE BERGERON
Comptable Agréé
2001, avenue Providence, Ste-Foy
Québec 10 - Tél.: 588-7565</p> | <p>MAURICE DE COSTER, C.A.
Comptable Agréé
Syndic et liquidateur
81, rue St-Pierre, Québec
Téléphone: 697-0658</p> | <p>YVAN NADEAU, C.A.
Comptable Agréé
81, rue St-Pierre - Tél.: 525-6445</p> |
| <p>BLAIS, PELCHAT & CIE, C.A.
J.-Roland Blais, c.a.
Emilien Pelchat, c.a.
3000, Boul. Père Lelièvre
Québec 8 - Tél.: 681-6877</p> | <p>DOLBEC, DOLBEC & POTVIN
Comptables Agréés
André Dolbec, c.a.
Jean Dolbec, c.a.
Yves Potvin, c.a.
Gonzague Beaulieu, C.A.
Gilles Prév. c.a.
Edifice Le Gomin
1120, av. Fournier
Québec 10, Tél.: 533-4028</p> | <p>GERARD PELLETIER, C.A.
Comptable Agréé
1444 avenue Champfleury, Québec
Tél.: 658-7002</p> |
| <p>BOULET & BOULET
Comptables Agréés
Roger Thivierge, c.a.
Yves Boulet, c.a.
54, rue St-Pierre - Tél.: 502-0520</p> | <p>MAURICE DE COSTER, C.A.
Comptable Agréé
Syndic et liquidateur
81, rue St-Pierre, Québec
Téléphone: 697-0658</p> | <p>JEAN-PAUL BLOUIN
Comptable Agréé
171, Edifice de l'Unité, Québec 10
Tél.: 681-2342</p> |
| <p>LUDGER ET RENÉ BOULET
Comptables Agréés
René-A. Boulet, c.a.
500, rue St-Pierre - Tél.: 697-0701</p> | <p>MAURICE DE COSTER, C.A.
Comptable Agréé
Syndic et liquidateur
81, rue St-Pierre, Québec
Téléphone: 697-0658</p> | <p>GERARD PELLETIER, C.A.
Comptable Agréé
1444 avenue Champfleury, Québec
Tél.: 658-7002</p> |
| <p>CHABOT, FORTIER & HAWEY TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART
Comptables Agréés
Halifax, Saint-John, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Regina, Winnipeg, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nanaimo, Bahamas.
Firmes affiliées
Etats-Unis d'Amérique
Grande-Bretagne
Autres pays à travers le monde
Associés résidents
Antoine Chabot, c.a., Jacques-F. Fortier, c.a., Ghislain Haweay, c.a., 500 Chemin Ste-Foy, Québec 5</p> | <p>MAURICE DE COSTER, C.A.
Comptable Agréé
Syndic et liquidateur
81, rue St-Pierre, Québec
Téléphone: 697-0658</p> | <p>JEAN-PAUL BLOUIN
Comptable Agréé
171, Edifice de l'Unité, Québec 10
Tél.: 681-2342</p> |
| <p>SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX & ASSOCIES
Montréal - Québec - Rimouski
Comptables Agréés
Maurice Samson, Lacroix-P. Bélair, Léon Côté, Jean Lacroix, Lionel Roussin, Hensley Bourgoin, Clément Houll, Raymond Fortier, Percy Auger, Albert Gariérou, Doland Primeau, Marcel Im-Jean, Pierre Syvian, Pierre Lesage, Vianney Forget, Denis Bell, Roger Chouinard, Pierre Barry, Raymond Couillard, Gilles Trépan, Adrien Cosque, Marcel Ducharme, Gilles Desjardins, Jacques Miller, Bertrand Laroche, Roland Truchon, Denis Schoultz, Clément Duchesne, P.-A. Michaud, Jacques Trempe, Gilles Moisan
CONSEIL:
A. Simard, Beauvefroy, 71, rue St-Pierre, Québec, 692-1701</p> | <p>MAURICE DE COSTER, C.A.
Comptable Agréé
Syndic et liquidateur
81, rue St-Pierre, Québec
Téléphone: 697-0658</p> | <p>JEAN-PAUL BLOUIN
Comptable Agréé
171, Edifice de l'Unité, Québec 10
Tél.: 681-2342</p> |
| <p>LABERGE & VAILLANCOURT
Comptable Agréé
Philippe Laberge, c.a.
Pierre Vaillancourt, c.a.
1026, rue St-Jean - Tél.: 529-9705</p> | <p>MAURICE DE COSTER, C.A.
Comptable Agréé
Syndic et liquidateur
81, rue St-Pierre, Québec
Téléphone: 697-0658</p> | <p>JEAN-PAUL BLOUIN
Comptable Agréé
171, Edifice de l'Unité, Québec 10
Tél.: 681-2342</p> |
| <p>LARUE, GOURDEAU & ASSOCIES
Comptables Agréés
Godfrey Gourdeau, c.a.
Jacques St-Martin, c.a.
Raymond Martel, c.a.
Yves Yéras, c.a.
Pierre Latourneau, c.a.
Jacques Thibault, c.a.
Marcel Tétu, c.a.
Simon Beaulieu, c.a.
Nicolas Guay, c.a.
Roger Lachance, c.a.
350 Blvd Charest, Québec
Tél.: 533-3151</p> | <p>MAURICE DE COSTER, C.A.
Comptable Agréé
Syndic et liquidateur
81, rue St-Pierre, Québec
Téléphone: 697-0658</p> | <p>JEAN-PAUL BLOUIN
Comptable Agréé
171, Edifice de l'Unité, Québec 10
Tél.: 681-2342</p> |
| <p>ARMAND MAINGUY
Comptable Agréé
Chartered Accountant
1073, route de l'Église,
Ste-Foy, Québec 10
Tél. Rév. 688-1275, Tél. Hér. 688-9241</p> | <p>MAURICE DE COSTER, C.A.
Comptable Agréé
Syndic et liquidateur
81, rue St-Pierre, Québec
Téléphone: 697-0658</p> | <p>JEAN-PAUL BLOUIN
Comptable Agréé
171, Edifice de l'Unité, Québec 10
Tél.: 681-2342</p> |
| <p>MCDONALD, CURRIE & CIE
Comptables Agréés
Bureaux des principales villes du Canada
FILME INTERNATIONALE COOPÉRATIVE & LIBRANIE
QUÉBEC
Edifice Price, 85, rue Ste-Anne
Tél.: 525-1673
Associés résidents:
Paul Brunson, Marjorie Lalonde, J. H. C. McCreary, Roland Bedard, Marc E. Martel</p> | <p>MAURICE DE COSTER, C.A.
Comptable Agréé
Syndic et liquidateur
81, rue St-Pierre, Québec
Téléphone: 697-0658</p> | <p>JEAN-PAUL BLOUIN
Comptable Agréé
171, Edifice de l'Unité, Québec 10
Tél.: 681-2342</p> |
| <p>RIEHL, ROY, MOREAU & ASSOCIES
La Robert Riehl, c.a.
Jean-Paul Roy, c.a.
J. Gérard Couture, c.a.
Raymond Robitaille, c.a.
Rosalinde Garnier, c.a.
Camille Godin, c.a.
Marc Boly, c.a.
Rosette Jacques, c.a.
Roger Roy, c.a.
Réjean Moreau, c.a.
Jean Languevin, c.a.
André Latulippe, c.a.
Denis Guay, c.a.
Clément Latourneau, c.a.
André Thibault, c.a.</p> | <p>MAURICE DE COSTER, C.A.
Comptable Agréé
Syndic et liquidateur
81, rue St-Pierre, Québec
Téléphone: 697-0658</p> | <p>JEAN-PAUL BLOUIN
Comptable Agréé
171, Edifice de l'Unité, Québec 10
Tél.: 681-2342</p> |
| <p>LEVIS, VILLE ST-GEORGES, VILLE ST-JOSEPH</p> | <p>MAURICE DE COSTER, C.A.
Comptable Agréé
Syndic et liquidateur
81, rue St-Pierre, Québec
Téléphone: 697-0658</p> | <p>JEAN-PAUL BLOUIN
Comptable Agréé
171, Edifice de l'Unité, Québec 10
Tél.: 681-2342</p> |
| <p>PAUL-H. SIMARD & CIE
Comptables Agréés
Paul-H. Simard, c.a.
140, boul. Charest Est - Tél.: 525-1561</p> | <p>MAURICE DE COSTER, C.A.
Comptable Agréé
Syndic et liquidateur
81, rue St-Pierre, Québec
Téléphone: 697-0658</p> | <p>JEAN-PAUL BLOUIN
Comptable Agréé
171, Edifice de l'Unité, Québec 10
Tél.: 681-2342</p> |

PLACE LAURIER
demain la cougar '68

6 ANS

3^e grand prix attribué par le Père Noël qui arrivera à Place Laurier à 7 h. 30 du soir (mail de l'Ouest)

... et voici la gagnante du second grand prix le 28 novembre

Mlle Selange Duval, 6 rue St-Stanislas, Québec est l'heureuse gagnante du second télé-couleur de marque Admiral. Nous la voyons ici avec M. Germain Gastonguay, v.p. de l'A.M.P.L.

ça c'est Place Laurier!

La bombe dans un avion d'Air Canada
Une mauvaise plaisanterie!

PARIS. — (P.A.) — Un appareil DC-8 d'Air-Canada a atterri à Paris, hier, avec une heure de retard sur son horaire à cause d'une menace à la bombe.

Quatre heures après avoir décollé de Montréal, le pilote a reçu un message des représentants de la société d'Etat l'avertissant qu'il transportait peut-être une bombe dans la soute à bagages. Les représentants l'avaient appris d'un inconnu qui les avait téléphoné.

Afin de limiter le danger, le pilote a décidé de jeter l'excédent de carburant, et ce faisant, a survolé la région parisienne. Puis déclarant que l'inconnu venait de téléphoner à nouveau pour dire que la menace à la bombe n'était qu'une plaisanterie.

Mais pour les Français, c'était loin d'être une plaisanterie, et l'appareil venait à peine d'atterrir que des pompiers le cernaient de tous côtés. Ils étaient accompagnés d'experts au cas où il aurait fallu désamorcer la bombe.

La police a vérifié l'avion de fond en comble, mais n'a rien trouvé qui ressemblait à une bombe. Ainsi, l'avion a accusé un autre retard sur son départ pour Frankfurt, en Allemagne occidentale.

NOUVEAUX AUTOBUS
au service des québécois depuis 2 ans

Nos efforts pour assurer la sécurité et le confort de nos usagers sont constants. En juin 1967, notre compagnie s'est vu décerner deux trophées par le Conseil Canadien de la Sécurité Routière pour s'être classé première parmi les Compagnies de Transport en commun du Canada, dans le domaine de la sécurité. Le renouvellement ordonné de notre flotte d'autobus demeure notre ligne de conduite.

QUEBEC-AUTOBUS, Ltée

J.B. LALIBERTÉ LIMITEE

Vente

AVANT NOEL

100 GROSSES DINDES
"CLOS-JOLI" A GAGNER
CHACUNE CONTENANT
UN CERTIFICAT DE \$5.00 A
\$100

VOYEZ LE PLUS VASTE CHOIX DE FOURRURES A QUEBEC!.. STYLES DERNIER CRI... PRIX IMBATTABLES!



CHAT SAUVAGE

Manteaux en Chat Sauvage à long poil, naturel argenté et teint blaireau ou renard rouge. Peaux verticales ou horizontales.
VALEUR \$425 \$248
Manteaux en Chat Sauvage à long poil, naturel et teint blaireau ou renard rouge. Fermeture pour convertir trois-quarts.
VALEUR \$475 \$298
Manteaux en Chat Sauvage naturel argenté et teint blaireau ou orange brûlé. Qualité supérieure.
VALEUR \$525 \$379



LOUP-MARIN

Manteaux en Loup-Marin (baby-seal) teint, couleurs variées. Peaux horizontales.
VALEUR \$595 \$338
Manteaux en Loup-Marin de Terre-Neuve naturel. Modèles trois-quarts.
VALEUR \$595 \$499
Manteaux en Loup-Marin Norvégien naturel.
VALEUR \$895 \$588



CHAT-LYNX

Manteaux en Chat-Lynx naturel. Peaux horizontales.
VALEUR \$495 \$288
Manteaux en Chat des Neiges naturel. Peaux coupées à l'horizontale.
VALEUR \$495 \$399
Manteaux en Chat-Lynx Canadien naturel. Peaux verticales ou horizontales.
VALEUR \$695 \$499



LOUTRE

Manteaux en Loutre Canadienne, rasée et naturelle.
VALEUR \$1395 \$788
Manteaux en Loutre Canadienne du Nord, rasée et naturelle. Qualité choisie.
VALEUR \$1595 \$899
Manteaux en Loutre du Labrador, rasée. Modèles unis ou ornés de Vison naturel.
VALEUR \$1995 \$1188



VISON

Manteaux en Vison Canadien naturel Pastel, Dawn, Ranch ou teint noir. Peaux horizontales.
VALEUR \$950 \$499
Manteaux en Vison Canadien naturel, Pastel, Dawn ou Ranch. Peaux allongées.
VALEUR \$1395 \$699
Manteaux en Vison Canada Majestic* naturel Pastel ou d'Élevage foncé. Peaux allongées.
PRIX SPECIAUX A PARTIR DE \$949
*Canada Mink Breeders.

Quelques-uns des NOMBREUX SPECIAUX dans TOUS LES RAYONS... Profitez-en aujourd'hui même !

<p>Pour dames et demoiselles MANTEAUX D'HIVER GARNIS</p> <p>Superbe collection de manteaux garnis de vison pastel, renard naturel, mouton de Perse etc... Taillés dans des lainages de qualité. Chauds doublure et entre-doublure. Noir, brun, vert, bleu. 7 à 15 — 10 à 20</p> <p>Val. jusqu'à 139.98 \$73. Laliberté — Deuxième</p>	<p>Pour dames et demoiselles SACS A MAIN EN CUIR</p> <p>Sacs sport, de toilette ou à bandoulière, enfin de tout pour chaque occasion. Vous serez fières de les porter avec vos plus jolies toilettes. Marine, noir, brun.</p> <p>Val. 14.98 et 16.98 12.49 Laliberté — Deuxième</p>	<p>Pour dames et demoiselles ROBE DE NUIT AVEC PEIGNOIR</p> <p>Confectionné de coton ou nylon de qualité. Jolis modèles dans le groupe. Petit, moyen, grand, en bleu, rose, blanc.</p> <p>Val. 24.98 12.99 Laliberté — Deuxième</p>	<p>Pour hommes et jeunes gens COMPLETS 1 OU 2 PANTALONS</p> <p>Fabrication soignée en worsted de laine, uni ou à motifs. Veston 3 boutons, épaules naturelles. Pantalons à plis permanents, passe-cinture. Ils vous sont offerts dans les coloris suivants: gris, charbon, brun, vert. Grs: 36 à 46 court, régulier, long.</p> <p>Valeur \$69 39.50 Laliberté — Rez-de-chaussée</p>	<p>Pour hommes et jeunes gens CAGOULES DE SKI</p> <p>Modèles instructeur avec ceinture à la taille. Poches appliquées ou sur le biais. Capuchon dissimulé sous le col. Doubles piqûres pour plus de résistance. Vert, noir, bourgogne, bleu. Grs: 36 à 46.</p> <p>Valeur 17.98 9.99 Laliberté — Rez-de-chaussée</p>
<p>Pour hommes et jeunes gens CHEMISES DE TOILETTE</p> <p>Chemises de polyester et coton garanties sans repassage. Collet mou à pointes courtes, poignets convertibles. Blanc, et bleu. 14 à 16 1/2 — manches 32 à 34. Profitez de ce bas prix.</p> <p>Val. 4.50 4 pour 10.67 Laliberté — Rez-de-chaussée</p>	<p>Pour fillettes et adolescentes CHAUDS MANTEAUX D'HIVER</p> <p>Confectionnés en suédine ou velours côtelé, chaudement doublés de peluche. Modèle à capuchon, et poches à rabats. Disponible en marine, beige, bourgogne, forêt, brun, olive. 7 à 14 et 8 à 10X.</p> <p>Valeur 39.98 19.99 Laliberté — Quatrième</p>	<p>Pour fillettes et enfants PEIGNOIRS EN CORDANA</p> <p>Imprimé à motifs floraux sur fond blanc ou pastel. Col et poches bordés d'un cordonnet. Garniture de dentelle blanche au devant.</p> <p>2 à 6X 2.98 7 à 14 3.98 Laliberté — Quatrième</p>	<p>Pour garçons COMPLETS DE QUALITE</p> <p>Complet deux pantalons de coupe impeccable. Confection en acetate et viscosse. Gris, vert, bleu, brun. Grs: 8 à 18 ans.</p> <p>Valeur 29.98 15.99 Laliberté — Quatrième</p>	<p>Pour garçons PANTALONS DE SKI</p> <p>Nylon et viscosse extensible deux poches à fermeture-éclair. Choix de noir, bleu, brun. Grandeurs: 8 à 18 ans.</p> <p>Valeur 9.98 5.99 Laliberté — Quatrième</p>
<p>Pour dames et demoiselles ELEGANTES BOTTES COSAQUES</p> <p>Fabrication exclusive à J.-B. Laliberté. Modèles tels qu'illustrés. Semelles et talons en caoutchouc antidérapant. Hauteur 15". Doublure chaude et confortable. Tons de caramel, noir, brun. Grs: 5 à 10.</p> <p>Valeur comp. 30.98 19.50 Laliberté — Deuxième</p>	<p>Pour garçons SOULIERS DE TOILETTE</p> <p>Nouveaux modèles lacés ou flâneurs. Talon et semelle flexibles. Bout carré, cuir uni ou frappé noir ou brun.</p> <p>SPECIAL 6.98 Laliberté — Sous-sol</p>	<p>Pour fillettes VARIETE DE SOULIERS</p> <p>Modèles à courroies de fantaisie ou ordinaire. Petit talon bloc. Bout carré à la mode. Cuir verni ou suède. Pointures: 12 1/2 à 4.</p> <p>SPECIAL 3.99 Laliberté — Sous-sol</p>	<p>Pour hommes et jeunes gens Bottillons chauds et confortables</p> <p>Modèles trois oeillets, doubles de véritable laine de mouton. Semelle de crêpe naturel. Simili loup-marin. Pointures: 7 à 11.</p> <p>Valeur-Vedette 18.98 Laliberté — Sous-sol</p>	<p>Pour la couturière 500 COUPONS DE TISSUS</p> <p>Echantillons de toutes sortes pour confection de rideaux, tentures etc... Longueur 3 verges, largeurs 36" et 45".</p> <p>Valeurs 1.49 à 6.98 la vge la vge .99 Laliberté — Troisième</p>
<p>Pour votre chambre COUVRE-LIT de COTON MATELASSE</p> <p>Coin arrondi, rebord à cordonnet. Dessins de fleurs sur fond pastel ou blanc. Dimensions: lit simple ou double.</p> <p>Valeur 19.98 10.99 Laliberté — Troisième</p>	<p>Pour le plaisir de vos jeunes JEU DE HOCKEY SUR TABLE</p> <p>Monture en acier, surface de 34 1/2 X 18 1/2. Indicateur de buts lumineux. Rondelle ordinaire, une magnétique et une à bille. Equipés représentant les joueurs du Canadien et Toronto.</p> <p>SPECIAL 5.88 Autre modèle 5.88 Laliberté — Mezzanine</p>	<p>Amusez-vous des heures et des heures JEU DE COURSE "TRIC-TRAC"</p> <p>Figurez le tracé que vous désirez. Aucun assemblage ni embranchement. Fonctionnement à pile sèche. Groupe d'étalage scénique et 9 sections de rails.</p> <p>SPECIAL 8.88 Autre modèle 12.98</p>	<p>Pour les tout-Petits ROBES A SOLDER</p> <p>Robes pour fillettes ou petits habits une pièce pour garçonnets. Modèles et couleurs désassortis. Grs: 3 à 18 mois. Légèrement défranchies.</p> <p>Valeurs jusqu'à 4.98 2.00</p>	<p>Pour hommes et jeunes gens PALETOT D'HIVER</p> <p>Excellente confection tout laine. Teint uni ou à carreaux discrets. Couleurs: brun, bleu, gris. Grandeurs: 36 à 44 dans le groupe. Balance de lignes.</p> <p>Valeur rég. \$45 \$15.</p>

OUVERT CE SOIR ET TOUS LES SOIRS JUSQU'A NOEL — FACILITES DE PAIEMENT

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression.

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement



● INITIATIVE DU QUÉBEC — L'hon. Fernand-J. Lafontaine, ministre de la Voirie, quittant Dorval ce soir à destination de Montevideo, Uruguay, où il adressera la parole aux délégués du 10^e congrès pan-américain des routes. C'est la première fois que le gouvernement du Québec délègue un observateur à cette réunion de l'Organisation des Etats d'Amérique. M. Lafontaine profitera de l'occasion pour inviter les congressistes à Montréal où auront lieu, en 1970, les importantes assises de la Fédération Routière Internationale.

Ce qui est important, selon M. Jean Marchand

Plus que les Etats, c'est le peuple qui doit être indépendant

ST-JEROME (P.C.) — A l'issue d'un banquet donné en l'honneur du ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, le ministre de la Main-d'œuvre, M. Jean Marchand, a dit qu'il était normal que tout le monde ne soit pas d'accord actuellement au Canada.

Le Crédit social aura la faveur populaire

— Caouette

GRANBY (P.C.) — M. Réal Caouette, qui s'adressait hier après-midi aux militants créditistes de Granby, a déclaré être persuadé que lors des élections de 1969 le Crédit social rencontrera la faveur populaire. "Tout comme en 1962, alors que 26 députés créditistes ont été élus dans la province de Québec".

"Depuis deux ans, nous avons vu déferler sur le mouvement créditiste et sur moi-même une pluie de calamités, qui ont trouvé écho dans la presse".

M. Caouette a admis que le parti a été en difficulté, mais il en va de même pour toutes les organisations politiques".

"Vous n'avez qu'à songer à la démission de René Lévesque, au limogeage de Diefenbaker et au futur départ que je prédis de M. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles, et de M. Marcel Masse, ministre d'Etat attaché à l'Education".

"Maintenant que j'ai prouvé que je suis un homme persévérant et que, en tant que créditiste, nous avons fait progresser la cause canadienne-française, les intellectuels commencent à s'intéresser à notre doctrine créditiste. Il y a des gens, toutefois, qui faussent les jeux en attirant l'attention du peuple sur les séparatistes qui constituent une poignée d'intellectuels".

"C'est bien beau la liberté d'expression, clama M. Caouette, mais il ne faut pas prêcher des principes, quand le peuple crève de faim à cause d'un régime financier désuet".

"Il ne faut pas oublier, ajouta le chef créditiste, que 85 pour cent de notre population vit sur les 'plans de finance' et en dépit de cela, certains politiciens s'imaginent que nous allons sauver le Canada en modifiant la constitution".

"Les solutions proposées par le gouvernement sont des dérivatifs, le fond du problème canadien réside dans la situation financière. Le crédit social a compris la situation économique et sa doctrine est un remède à nos tourments. D'ailleurs, souligna M. Caouette, l'argent a toujours été notre cauchemar, à preuve nos ministres continuellement en pèlerinage à 'sainte piastre' à New York ou en France pour trouver un peu d'argent".

Aujourd'hui en 1967, quand je constate le climat économique qui prévaut au Canada, je renouvelle mon opinion créditiste et je vous encourage à suivre mon exemple, déclare en terminant M. Caouette, devant environ une centaine de créditistes assemblés à la Salle des crédits du comté de Shefford à Granby.

les gens puissent parler, travailler et vivre librement au sein d'un même pays. Ceux qui veulent tout mettre dans des structures tout trempées. Ce qui compte, c'est l'indépendance du peuple".

"L'indépendance des Etats ne m'a dit rien", a-t-il lancé. "Mais, a-t-il souligné, si nous avons à nous combattre, il ne faut pas que ce soit par haine".

Il a ajouté: "Ce qui me fait peur, actuellement, c'est le développement au Canada d'un sentiment de non-acceptation des autres, de haine et de racisme. Cela me fait peur parce que ce sentiment se développe très vite".

M. Marchand a tenu à rendre hommage à son collègue, M. Léo Cadieux, notant que c'était "un homme qui ne fait pas d'lectoralisme".

M. Paul Hellyer, ancien titulaire du ministère de la Défense, a présenté son collègue du Québec, un ardent défenseur du Québec.

Parlant exclusivement en français, M. Hellyer a déclaré: "Il ne faut pas... refuser à Québec une part des avantages et des ressources du Canada, car c'est là un droit de naissance. Nous sommes en train de montrer au monde que deux peuples peuvent vivre ensemble dans un esprit de bonne volonté. Il faut faire du Canada un exemple vivant d'une société dynamique".

M. CADIEUX

M. Cadieux, dont on fête la nomination comme premier Canadien français au poste de ministre de la Défense, a prononcé un discours sur le canadienisme.

Depuis les révoltes de Riel jusqu'aux troubles de notre propre époque, a dit M. Cadieux, nous avons fait face à de nombreuses crises dans les relations franco-anglaises.

"Même en pleine année du Centenaire, alors que nous

ne pas restreindre le service international de Radio-Canada

STE-ADELE (P.C.) — La Conférence canadienne des arts a demandé dans un télégramme adressé au gouvernement fédéral de ne pas restreindre ou abolir le service international de Radio-Canada sans étude ultérieure.

La Conférence a fait parvenir un télégramme à la suite d'une réunion spéciale tenue à Ste-Adèle dans les Laurentides.

Le télégramme, signé par M. Gordon Hakis, président de la Conférence, demande au gouvernement de faire connaître au peuple canadien tous les faits entourant ce service de la Société Radio-Canada.

"La solution fondamentale au problème canadien", selon M. Auguste Choquette

La francophonie doit être étendue à tout le Canada anglophone

PARIS (AFP) — "La solution fondamentale au problème canadien, c'est-à-dire au diffé-

rend qui sépare les deux ethnies française et anglaise du Canada, c'est une réforme de l'enseignement par l'extension de la francophonie au Canada anglophone", a déclaré à la presse, M. Auguste Choquette, député fédéral du Canada, arrivé la semaine dernière à Paris.

Concrètement, a expliqué M. Choquette, cela devrait se traduire par l'enseignement pratiquement obligatoire du français dans les établissements scolaires du second degré des provinces du Canada anglophone.

étions tous censés célébrer cet événement dans un esprit de fraternité, la visite du général de Gaulle a montré comment les passions pouvaient s'échauffer des deux côtés, en l'espace d'une nuit à peine".

"Durham avait-il raison? N'y a-t-il aucun avenir pour un Canada formé de deux races et de deux cultures? N'aurons-nous la paix que lorsque nous serons séparés et écartés? De tout mon cœur, je réponds non. Car la vérité, la vérité historique, c'est que malgré toutes les crises et les divisions, nous avons tenu".

Ceux qui croient au Canada, a dit M. Cadieux, doivent faire en sorte qu'il n'existe aucun secteur réservé, ni plus aucune zone interdite aux personnes de langue française.

Tout autant que les autres personnes qui habitent ce pays, les Québécois revendiquent la possibilité de participer aux décisions importantes. Ils veulent être engagés partout où il y a de l'action. Si on les exclut, ils chercheront d'autres forums qui leur permettront de jouer un rôle prépondérant et où ils pourront prendre leurs décisions d'un façon autonome, c'est-à-dire au sein d'un Québec indépendant", a dit le nouveau ministre.



● L'hon. Fernand-J. Lafontaine a annoncé récemment trois importantes nominations, dont celle d'un sous-ministre adjoint; elles concernent la réorganisation des cadres supérieurs du ministère de la Voirie du Québec par suite du transfert du service des ponts jusqu'à récemment sous la juridiction du ministère des Travaux publics. "Il s'agit", a déclaré le ministre, "d'une étape essentielle dans la restructuration de la Voirie et vers la pleine utilisation de la précieuse expérience et des vastes connaissances de notre personnel en place". Le nouveau sous-ministre adjoint nommé par M. Lafontaine est M. Hervé Sain-Arnaut (à gauche), qui assumera la responsabilité du service des ponts. Sain-Arnaut, M. Raymond Desy (au centre), devient directeur général du même service. La troisième nomination annoncée par M. Lafontaine est celle de M. Edgar Gilbert (à droite), qui devient assistant de M. Desy.

Dans le district Ottawa-Hull

McIlraith projette une nouvelle formule en vue de l'établissement de la capitale fédérale

(Par Gérard Alarie de la P.C.)

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral, qui a engagé des pourparlers avec Québec et l'Ontario sur l'établissement d'une véritable capitale canadienne, prévoit être en mesure d'ici trois mois de proposer une formule menant à la réalisation de ce projet.

Dans une interview, M. George McIlraith, ministre des Travaux publics, a déclaré que le projet, qui prévoit une homogénéisation des communautés de citoyens qui habitent actuellement le district de la capitale fédérale, comprenant notamment la ville de Hull, au Québec, ne comporte aucune cession de territoire par les gouvernements d'Ontario et du Québec au gouvernement fédéral.

M. McIlraith, expert dans les questions municipales, a souligné qu'une fois faite une proposition concrète, une réunion tripartite aura lieu pour en discuter. Ces trois parties seront le gouvernement fédéral et les gouvernements du Québec et de l'Ontario.

Recours à un amendement

Il a déclaré que la réalisation de la nouvelle capitale canadienne que le gouvernement fédéral envisage pourrait s'opérer par voie d'amendement à la constitution canadienne, lequel tendrait à assurer certains droits des citoyens de la région concernée, notamment des droits scolaires et linguistiques se rapportant au français et à l'anglais.

Il a dit que, selon cette formule, les provinces continueraient d'exercer leurs pouvoirs sur l'éducation de leurs citoyens, mais qu'elles seraient cependant soumises à des dispositions touchant le bilinguisme et le bicaractère auxquelles elles auraient eu préalablement agréé.

Dans une interview télévisée la semaine dernière, le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a déclaré que son gouvernement estime que l'initiative canadienne a fort à gagner par l'établissement d'une véritable capitale canadienne, qui tienne compte mieux

qu'aujourd'hui de la dualité culturelle et linguistique du pays.

PROJET-PILOTE

De son côté, M. Jean Marchand, ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et leader des libéraux fédéraux du Québec, a soutenu dans des discours que la région de Hull-Ottawa devenant bilingue et biculturelle selon un caractère d'homogénéité étendue à toute la région peut être tenue comme un projet-pilote pour l'ensemble du pays.

"On ne peut croire que Canadiens français et Canadiens anglais s'entendent, à l'étendue du pays, si ceux de la région de la capitale fédérale n'y par-

viennent pas", a déclaré M. Marchand à une assemblée à Hull durant l'été.

viennent pas", a déclaré M. Marchand à une assemblée à Hull durant l'été.

Une meilleure solution aux conflits de travail?

Nous savons tous que les grèves occasionnent des préjudices et un gaspillage considérables. Pourquoi alors continuer à les subir? Dans Sélection de Reader's Digest de décembre, un magistrat possédant une longue expérience dans le domaine propose un moyen raisonnable de les éviter. Selon lui, il faudrait en effet revenir à la raison et s'en remettre à la sagesse d'un tribunal. Un article d'actualité à ne pas manquer!

ER

ÉMILIE ROCHETTE

555, de la Couronne 529-4164

STÉREO TAPES

4 et 8 tracks POUR AUTO Les plus bas prix en ville

QUÉBEC RADIO D'AUTO

VENTE — INSTALLATION — RÉPARATION 3004, avenue Royale, Giffard, Qué. 5 — Tél.: 663-7332

Il est temps de penser à votre REVEILLON DE NOEL

UN JAMBON CUIT braisé Bardou fumé à l'érable. UNE DINDE fraîche tuée à l'ancienne mode ce qui veut dire qu'elles ne sont pas humides n'ayant pas séjourné dans l'eau et la glace, donc supérieure en tout point, ou UNE TOURTIÈRE Bardou garantie pur porc fabriquée dans nos cuisines.

Faites-vous servir pour être mieux servis. Bardou & Fils Ltée 1040 Ave. Cartier 525-8135 48 1/2 rue Couillard 522-7094 Au service des Québécois depuis 1925.

Entente en vue du nouveau contrat de travail à la CTM

MONTREAL (P.C.) — Le juge Quimet a annoncé vendredi qu'une entente avait été conclue concernant le nouveau contrat de travail entre la Commission de transport de Montréal et ses 5,000 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro.

Au cours d'une interview par téléphone, le juge Quimet a déclaré qu'aucune date n'avait encore été fixée pour la signature officielle du nouveau contrat de travail. Le juge est actuellement à Ottawa comme membre d'un comité gouvernemental.

Le magistrat a dit que le contrat d'une durée de trois ans, et dont les effets sont rétroactifs au 12 juillet, accordait aux chauffeurs d'autobus et aux opérateurs de métro qualifiés un salaire horaire nominal de \$3.10 la première année, \$3.32 la seconde année et enfin \$3.45 pour la troisième année.

On sait que les 5,000 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, de même que 1,000 employés des bureaux et des ateliers de la CTM s'étaient mis en grève le 21 septembre dernier pour appuyer leur demande d'augmentation de salaire, demandant qu'il soit haussé à \$3.50 alors qu'il était de \$2.77 l'heure.

Après avoir rejeté les offres de \$2.94 et de \$3.02 faites par la CTM, puis de \$3.05 par le médiateur, le gouvernement québécois avait mis fin à l'arrêt de travail en adoptant une loi à cet effet au cours d'une session d'urgence de l'Assemblée législative.

Le juge Quimet a déclaré que les 1,000 autres employés de la CTM, qui ne sont pas impliqués dans ce nouveau contrat, soumettront une proposition au début de la semaine à M. Jacques Guilbeault, directeur des relations industrielles pour la CTM.

Le juge Quimet avait été nommé comme conciliateur dans ce conflit par le gouvernement du Québec à la suite de la session d'urgence du 20 octobre.

PIERRE Beaulieu d. o. VERRES de CONTACT LUNETTES 529 Boul. Charest-Est, Qué. (Face à la Cie Fauriol) Téléphone: 529-9351

Malles d'AUTOS Malles d'AVIONS Malle de tous genres de qualité supérieure. Nous sommes en mesure de vous assurer pleine satisfaction. Lachance 265, St-Paul, Québec, 522-6403

★ Pour un cadeau de NOEL ★ VENEZ TOT et PROFITEZ de: ● Meilleur choix ● Facilité de paiement ● Plan Mise-de-côté ● Stationnement gratuit N'oubliez pas qu'un appareil photographique sera DOUBLEMENT APPRÉCIÉ s'il provient de Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h 30 à partir de ce soir Au Royaume de la GAMERA 359 est. boul. Charest, Qué.

LUCIEN AUBE ENR. A la suite du décès de M. Lucien Aubé, nous avisons nos clients que notre commerce D'ESTAMPES EN CAOUTCHOUC et ACCESSOIRES opere maintenant sous le nom de:

LUCIEN AUBE ENR. à la même adresse, soit: 746 Racine, Québec 4, Tél.: 524-2783

avant d'acheter les CHAUSSURES DONT VOUS AVEZ BESOIN voyez d'abord: J.-E. ROUSSEAU MARCHAND DE CHAUSSURES 211-213 Est. rue St-Joseph Québec 2.



Droit au but!

De la coupe aux lèvres...

Ce n'est pas le football qui éblouit les plus nos passions sportives mais, samedi après-midi, nous étions à Ottawa, parmi la foule qui regardait passer la parade, puis dans la grande tribune du stade où s'est disputée la finale de la coupe Grey, et dans les rues de la capitale où il y eut beaucoup de monde et beaucoup de bruits, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

De toutes les visions de ce voyage, on pourrait facilement remplir plusieurs chroniques car, en l'espace de 48 heures, ceux qui étaient présents tourbillonnèrent frénétiquement. C'est incroyable comme un simple match de football puisse causer autant d'allégresse, même aux partisans du club perdant. Les récits des classiques précédentes disputés à Toronto, à Vancouver ou ailleurs ne faussaient pas la réalité, bien au contraire. Si, dans une ville aussi calme qu'Ottawa, un tel événement peut causer tant de remuement, quel charivari cela doit produire au stade.

C'est le défilé qui illumina l'ambiance. Avant son déroulement, tout était relativement calme, sauf dans les hôtels où l'on avait commencé à se réchauffer et à chahuter, comme dans l'un des établissements les plus électriques qui fut le théâtre de plusieurs incidents inquiétants, quand retentirent de fausses alarmes et surtout lorsque débuta un incendie déclenché "pour rire". La parade ayant pris fin une heure avant le début de la rencontre, on vit alors de véritables ruisseaux humains s'écouler vers le stade et former un grand fleuve, en se rejoignant sur la voie centrale conduisant au lieu du grand choc. La rue était tellement générale qu'il était impossible à qui que ce soit de marcher en contre-sens. La plupart des gens allaient à pied et ce sont eux qui arrivèrent les premiers, car les voitures n'allaient pas plus vite que des tortues. Tout le monde chantait d'interpellait et hurlait déjà son support aux Cats ou aux Roughriders. Des gens de toutes les parties du Canada se côtoyaient, les plus reconnaissables étant évidemment ceux venus de l'Ouest, à cause de leur grand chapeau de feutre à la mode "western". Eux, bien sûr, misaient sur l'équipe de Regina et allaient se conduire un peu plus tard comme de remarquables bons perdants.

Le match, nous l'avons vu d'un siège de la grande estrade, comme une bonne vingtaine de mille personnes entassées de notre côté. Il nous a plu sans nous emballer. Ce fut une rencontre de football classique, plus stratégique que spectaculaire, principalement à cause du mur de béton contre lequel se heurta l'offensive des Roughriders. Il fut innomébrable, ce qui assura plus nettement la victoire aux Cats mais gêna beaucoup les attraits de cette confrontation décisive pour les non-commeisseurs qui n'étaient certainement pas les moins nombreux sur place et d'avant les écrans de TV.

Cela ne devait toutefois pas causer un refroidissement à Ottawa car, lorsque la coupe fut remise à ses nouveaux détenteurs, la plupart des spectateurs étaient "fiévreux" et ayant combattu intérieurement le froid extérieur. On avait ce qu'il fallait pour ne pas geler et pour "mouiller" la victoire ou "noyer" la défaite. On eût dit et comme ça semblait facile de faire le rapprochement entre la coupe et les lèvres.

C'était presque aussi ressemblant qu'un soir de carnaval à Québec ou aux premières heures de la grande nuit d'Alma. Admettons toutefois qu'au bord du lac St-Jean, passé minuit, il n'y a rien de comparable...

En souplesse...

● Punch Inlach ne fait pas de cadeau, même à l'approche des fêtes. Alors qu'il aurait pu laisser aller Dickie Moore à St-Louis sans rien demander aux Blues, puisque le vétéran n'est plus bon à grand-chose, Inlach a réclamé un jeune joueur en échange et on s'est plié devant son exigence. Voyons voir maintenant si les Blues n'ont pas fait un marché de dupe...

● Il paraît que les As ont franchi difficilement la frontière pour se rendre à Buffalo. Habités à jouer sur le sol canadien avec les Argonauts, Bob Taylor ne possédait pas une identification en règle. La perspicacité des douaniers est-elle si aigüe qu'il leur a suffi seulement de quelques secondes pour s'apercevoir que Taylor a davantage l'allure d'un joueur de football. Ça prend plus de temps aux dirigeants des As pour s'en rendre compte...

● Oscar Bonavena est fort comme un Turc. Frappe comme un bûcheron et est aussi résistant qu'un bloc de granit. Toutefois, en dépit de ces trois facultés, Jimmy Ellis l'a nettement battu samedi après-midi. Sans donner l'impression qu'il pourra remplacer dignement Cassius Clay. C'est un excellent pugiliste ayant deux faiblesses : il s'impatientie trop devant un encaisseur et il n'aime pas recevoir des coups au corps. Ce fut particulièrement visible durant son combat avec "Ringo" l'Argentin...

● Les mauvais sorts s'acharnent sur les Britanniques, à un tel point que l'année 1967 aura été pour eux catastrophique. Le général de Gaulle ne veut pas les avoir dans le Marché commun; la livre sterling glisse sur la pente de la dévaluation; la fièvre aphteuse ravage les troupeaux de l'île; les derniers liens entre la couronne d'Angleterre et le Canada subissent une tension extrême et voici que la Fédération internationale de Tennis menace de suspendre l'association de Grande-Bretagne, si elle persiste à réclamer un statut unifié pour les joueurs de tennis. Quelle accumulation de problèmes...

● Lors de la conférence de presse devant se tenir aujourd'hui sous les auspices de la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent, il serait bon que l'on précise avec exactitude quelles sont les sommes venant d'être octroyées par le gouvernement provincial pour le bénéfice de certains groupes

de skieurs. Une nouvelle publiée vendredi dernier serait erronée en partie. Ce n'est pas à la Zone Laurentienne mais à la Division du Québec qu'un subside aurait été accordé et il se chiffrerait à 87.500,00, ce qui constitue une augmentation de 50% sur l'an passé. Les skieurs de la région de Québec n'ont donc pas été oubliés...

● Les Canadiens ont continué à prendre une gégélie à Moscou où les joueurs de hockey soviétiques célèbrent glorieusement le 50e anniversaire de la chute des Tsars. On est toutefois quitte puisque ce sont les Canadiens qui ont remporté le tournoi du Centenaire de la Confédération, à Winnipeg. Attendons les J.O. de Grenoble pour la confrontation décisive, sur une glace neutre...

● Attention! Il y a du changement en haut du classement des compteurs de la L.N.H. Bobby Hull ne détient plus le premier rang. C'est Johnny Bucyk qui a pris sa place. Pas ailleurs, deux autres joueurs des Bruins sont au niveau de la "Comète blonde". Autre détail qui ne constitue toutefois pas une nouveauté : un seul joueur de la nouvelle section se situe dans les douze premiers. Il s'agit de Bathgate, un vieux de la vieille ne manquant pas d'utilité pour l'un des six "jeunes" clubs...

● Sachant qu'on ne le détacherait pas, plusieurs spectateurs de la finale du football canadien ont couru sur le terrain sans craindre les morsures du chien policier qu'on s'est contenté de leur montrer. C'est une bête trop dangereuse pour être lâchée dans une foule car ce n'est pas aux mollets qu'elle s'attaque mais à la gorge des gens. Elle peut donc tuer quelqu'un par un simple coup de dents. Là où il n'y a pas de malfaiteurs mais simplement des farceurs, l'emploi de chiens moins cruels serait beaucoup moins redoutable et sûrement plus efficace...

● Camille Henry a déjà enregistré une bonne demi-douzaine de buts depuis qu'il rejoue. C'est bon signe pour lui mais non pour les As car le Québécois porte l'uniforme des Bisons et il a justement enregistré deux points vendredi soir dans les filets du club de Vic Stasiuk, lors de sa visite à Buffalo. Si Camille a retrouvé sa précision d'antan, qu'on le remonte au plus vite dans la L.N.H.!

Les As gagnent seulement en passant par Hershey

Les As de Québec ont dû se contenter d'une seule victoire dans leur voyage de trois jours à l'étranger, gagnant 5-4 à Hershey samedi, entre des défaits de 4-3 à Buffalo vendredi et 4-2 à Providence hier. Ils demeurent ainsi au dernier rang des deux sections de la Ligue Américaine et recevront les Bisons de Buffalo mardi dans l'unique match local cette semaine.

SAMEDI
Même la victoire à Hershey n'a pas été sans inquiétude. Les hommes de Vic Stasiuk ont en effet laissé filer entre leurs doigts une avance de 4-0, avant que Jim Johnson ne brise l'égalité de 4-4 à 33 secondes de la fin.

C'était le deuxième but de Johnson dans la joute. Jean-Guy Gendron a également enregistré deux filets et Roger Pelletier un. Barry Ashbee et Don Marcotte ont réduit la marge à 4-2 avant la fin du premier vingt, puis Jeannot Gilbert a remplacé les Bears dans la joute avant le second

but de Marcotte au second engagement. Al Millar a reçu 40 lancers, quatre de plus que son adversaire.

DIMANCHE
PROVIDENCE, R.I. (PA) — Les Reds, joueurs-instructeur Dave Creighton, avec 3 buts, ont défait les As de Québec 4-2 hier, dans une partie régulière de la Ligue Américaine de hockey. Creighton a compté son premier but après 49 secondes de jeu à la deuxième période et réussissait son deuxième moins de trois minutes plus tard. Les As ont répliqué avec Simon Nolet, parvenu seul devant le gardien, mais Creighton y allait de son 3e, dans la dernière minute de jeu. Larry McKillop a enfilé le second filet des visiteurs sur un jeu de puissance. Les Reds ont scellé l'issue du match lorsque Moe Mantha a compté dans un filet désert.

SAMEDI
A HERSHHEY
Première période
1-Québec, Gendron 5:17
2-Québec, Pelletier 11:03
3-Québec, Johnson 15:03
4-Québec, Gendron 16:44
5-Hershey, Ashbee 17:20
6-Hershey, Marcotte 18:42
Punitions: Pelletier 17:41.

DIMANCHE
SOMMAIRE
Première période:
Aucun but.
Punition: Hunt 11:31.
Deuxième période:
1-Rochester, Horvath 6:46
2-Rochester, Horvath 11:30
Punitions - Cherry 0:44, McKenna 13:06.
Troisième période:
3-Baltimore, McCarthy 1:39
4-Rochester, Duff 4:18
5-Baltimore, McGregor 5:12
6-Rochester, Hextall 13:11
7-Rochester, Cook 16:21
8-Rochester, Barlow 16:35
Punitions - Sly 7:41, Duff 11:50.

LANCERS:
BUFFALO 7 11 11 = 29
ROCHESTER 17 15 8 = 40
ASSISTANCE: 3.954.

ROCHESTER 6 Baltimore 2
ROCHESTER (PA) — Les Américains de Rochester ont écrasé les Clippers de Baltimore 6-2, hier soir, dans une joute de hockey de la Ligue Américaine. Bronco Horvath y est allé de deux buts pour les Américains. Les Duff, Bryan Hextall, Bob Cook et Bob Barlow ont complété le pointage des gagnants. Tom

réalisés Chun Hon Chan (220-187-253 total 660) qui réussit 611 à la formule ainsi qu'à Marcel Perron qui se vit octroyer le total de 771 lbs. (231-287-303) pour une formule de 588. Des représentants de Québec, Yvon Chouinard du Studio Dionne, se distinguèrent en réussissant 248-226-303 total 777 pour le quatrième rang. Maurice Daigle du Gymnase St-Malo prit la sixième place avec 633 lbs. soit 187-198-248. Denis Dubuc, du Studio Dionne, se fit disqualifier après trois échecs successifs au développement.

NET succès d'un levreur de poids montréalais
Le Noir Gosford White a remporté samedi soir les honneurs du Tournoi Invitation d'haltérophilie "St-Jean Basile" à la Palestre Nationale de Montréal. C'est devant une bonne assistance que White distança les 9 autres levieurs de poids venant d'un peu partout dans la Belle Province. Pour triompher, il exécuta les leviers de 297-275-358 pour un grand total de 908 à la pesanteur de 203½, ce qui lui donna une formule Hoffman de 613. Les deuxième et troisième positions allèrent aux Mont-

Troisième période
9-Québec, Johnson 19:27
Punition: Hamilton 5:33.
Lancers:
Québec 17 11 8 = 36
Hershey 13 14 13 = 40
Assistance: 3.047.
Lancers:

DIMANCHE
A PROVIDENCE
Première période
Aucun but.
Punitions: Muloni 9:22, Gendron 9:39.

Deuxième période
1-Providence, Creighton 0:40
2-Providence, Creighton (Brilliant, Perry) 0:40
3-Québec, Nolet 3:32
4-Providence, Creighton (Gendron) 7:25
5-Québec, Creighton (Perry, Keller) 19:29
Punitions: Nolet 4:13, Sleaver, Nolet 13:24.

Troisième période
5-Québec, McKillop (Ball, Sarrazin) 7:46
6-Providence, Mantha (Creighton) 19:50
Punition: Muloni 6:12.

Lancers:
Québec 7 6 12 = 26
Providence 17 16 16 = 49

Hockey senior
SHERBROOKE (PC) — Clément Tremblay a enfilé deux buts, hier, soir, pour mener les Tigres de Victoriaville à une victoire de 5-3 aux dépens des Castors de Sherbrooke, dans un match de hockey de la Ligue provinciale senior du Québec. Normand Pépin, André Samson et Jacques Michel ont marqué les autres filets des vainqueurs, tandis qu'André Gagnon, Jean-Pierre Lafond et Robert Dupré y allaient d'un point chacun pour les Castors.

ST-HYACINTHE (PC) — Les Aigles de Drummondville ont vaincu de justesse 5-4 les Gaulois de St-Hyacinthe, hier soir, dans un match de hockey de la Ligue provinciale senior du Québec.

Jacques Bégin, Gordie Jean, Roland Sawyer, Jean-Claude Garsau et André Lagoux ont marqué les points des Aigles. John Beggs a enregistré deux buts pour les perdants et les autres points sont allés à Gilles Gosselin et Réal Viens.

Les Carabins sont victorieux 7 à 7
MONTREAL (PC) — Robert Dubuc et Yvan Gingras ont compté deux buts chacun samedi en conduisant les Carabins de Montréal à un gain de 7-5 sur les Mustangs de Western dans la Ligue Interuniversitaire. André Meunier, Normand Goulet et Marc Picard ont complété le total des vainqueurs tandis que John Hospodar et John Bear, avec deux buts chacun, ainsi que Warren Sweeney répliquaient pour les vaincus. A Kingston, les Warriors de Waterloo ont blanchi les Golden Gaels de Queen's 5-0 grâce au truc du chapeau de Terry Cooke. Doug Jodoin et Rich Bacon ont compté les autres buts des vainqueurs tandis que le gardien Larry Copeland effectua 19 arrêts.

LIGUE AMERICAINNE
Division de l'EST
Springfield 20 10 8 2 79 66 20
Hershey 22 10 4 2 75 81 23
Providence 22 8 10 4 78 90 22
Baltimore 22 9 11 2 84 83 29

LIGUE NATIONALE
Division de l'EST
Boston 22 14 5 3 84 98 31
Toronto 23 13 7 3 76 30 29
Detroit 23 11 8 4 77 67 26
New York 22 9 12 3 66 59 25
Chicago 24 9 9 6 77 73 24
Montréal 24 5 11 8 86 86 21

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE
Division de l'EST
Toronto 2 2 0 0 22 10 6
McMaster 3 2 0 0 22 10 6
Laval 4 2 2 0 22 36 4
Western 2 2 0 0 10 14 4
Waterloo 2 2 0 0 10 14 4
Montréal 4 2 2 0 22 36 4
McGill 4 2 2 0 18 18 2
Queen's 3 2 0 0 4 15 0
Guelph 4 0 4 0 9 27 0

LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC
Drumville 23 18 7 0 106 79 32
Shawinigan 22 12 9 1 114 89 26
Thérford 22 11 11 0 99 97 23
Trois-Riv. 24 10 13 1 119 121 21
Aigles 2 1 12 0 64 129 19
Sorel 22 8 14 0 93 125 18

LIGUE PROGRESSION
Castors 2 2 0 0 11 8 4
Lévis 2 1 0 0 9 9 2
Aigles 2 1 0 0 10 10 2
Bulldogs 2 0 2 0 9 12 0

LIGUE JUNIOR B
C.T.R. 19 7 2 1 63 31 15
C.S.S. 19 7 2 1 63 31 15
St-Foy 19 3 7 0 30 45 6
Donnacona 19 2 7 1 29 52 8

LIGUE LAURENTE
G.-H. Roy 4 3 1 0 20 13 8
Ch.-Roland 4 2 1 0 17 8 3
Giffard 4 1 3 1 15 19 3
Montmorency 4 1 3 0 16 21 2

Résultat nul au Colisée en dépit d'une supplémentaire

Par Réal LABBÉ

Les As Juniors sont venus à un cheveu de gagner leur première victoire de la saison en dépit d'une défaite de 5-4 qu'ils avaient subie jeudi dernier en supplémentaire, aux mains des Bruins de Shawinigan. Hier après-midi, ils ont forcés les Maple Leafs de Trois-Rivières à se rendre en prolongation. Malgré les attaques répétées des protégés de Guy Rousseau, ces derniers n'ont pu faire allumer la lumière rouge durant cette période supplémentaire et le match s'est terminé au compte de 4-4. C'était la première partie qui se terminait par un pointage égal dans la ligne Junior "A", depuis le début de l'année.

C'est un but de Yvon Drapeau, à 15 minutes et 22 secondes du dernier engagement, qui a permis aux As Juniors de niveler le pointage. A la fin de la première période les Leafs avaient une avance de 3-2, alors qu'ils menaient par 4-3 au début de la troisième. Pour les hommes de Guy Rousseau, il s'agit d'une excellente performance, car ils étaient privés des services de Denis Marion, Terry Clayton et Donald Carette. En plus, le défenseur René Lavigne souffrait de ligaments tordus au genou, tandis que Normand Royer évoluait en dépit d'une blessure à l'épaule et Gilles Beaulieu était handicapé par une blessure au poignet. Guy Rousseau a dû avoir recours à seulement deux tris au cours de la dernière période régulière de même que pendant la période supplémentaire.

PREMIERE PERIODE
Les As Juniors ont attaqué dès le début de la rencontre mais le gardien André Fortin n'a pas voulu céder devant les montées du trio Lafleur-Beaulieu-Chouinard, et avec moins d'une minute de jouée Chouinard se vit frustré d'un but par le corbère trifluvien. A sept minutes et dix secondes, René Robert marqua le premier but de la rencontre lors-

qu'il déjoua Hoganson après avoir pris le retour du lancer de Luc Simard. Simard n'avait pas été chancieux sur son lancer s'arrêter sur le poteau des buts. La réplique des As ne tarda pas à suivre, car exactement une minute plus tard, le capitaine, Normand "Keke" Royer déjoua Fortin avec un puissant lancer de la ligne bleue, après avoir enlevé la rondelle à un défenseur ennemi. Richard Leduc devait remonter l'avance aux Leafs, à dix minutes et quatre secondes, en s'emparant du retour de lancer de Michel Boisvert.

A la douzième minute, un début d'accrochage entre André Dupont, du Trois-Rivières, et Guy Lafleur, des As, vit l'arbitre Pierre Dorion décerner les premières punitions du match. Durant que les deux joueurs purgeaient leur punition, Normand Royer vint près de niveler le pointage grâce à une magnifique descente, mais Fortin veillait. A seize minutes et vingt secondes, les Leafs augmentèrent leur avance à 3-1 grâce à un but de C. Lemieux qui a pris une passe d'Alain Baltazar, venant du coin droit de la patinoire. Les As ne laissent pas aux Leafs le temps de savourer leur avance de deux buts quand neuf secondes plus tard, Gilles Beaulieu a converti une passe de Guy Lafleur, avec un lancer frappé de la ligne bleue.

DEUXIEME PERIODE
Pendant une punition à Jacques Turmel, pour rudesse, René Robert, le meilleur compte du circuit Jacques Plante, y alla de son second filet de la rencontre en prenant Hoganson en défaut avec un lancer de la ligne bleue. Presque aussitôt après la punition à Turmel, ce fut au tour des Leafs à jouer à court d'un homme, quand Roberto Pecchin fut pris en défaut pour avoir donné de la bande. L'attaque de cinq des hommes de Fortin en fit voir de toutes les couleurs à la défensive du Trois-Rivières mais le gardien

André Fortin n'a pas voulu céder. Royer, Lepage et Drapeau ratèrent trois fois d'excellentes chances de marquer.

A la sixième minute, Chouinard et Drolet ne furent pas plus chancieux devant les filets de Fortin, et ce dernier vola un but à Royer après une magnifique passe de Lepage, à la huitième minute. Les attaques répétées des As Juniors ont finalement porté fruit à la seizième minute quand Royer lança sur Fortin qui se jeta sur la glace pour bloquer et Drapeau, qui était posté près des filets n'eu le retour qu'il expédia dans le haut du filet, pour ainsi réduire l'avance des visiteurs à un seul but.

René Robert vint près d'un tour du chapeau à moins de deux minutes de cette seconde période quand son lancer frappa le poteau des buts.

TROISIEME PERIODE
Cette période a donné lieu à du jeu bien balance des deux équipes, et ce sont surtout les gardiens qui furent les vedettes, et Guy Rousseau jongla avec deux tris pour tenter au moins d'obtenir une égalité. Royer rata de justesse après une montée électrisante de Yvon Drapeau, à dix minutes. Deux minutes plus tard, c'était au tour du gardien des As de sauver avec le bout du patin et c'est encore une fois Drapeau qui s'empara du retour pour filer dans la zone adverse et exécuter une passe parfaite à Royer qui lança entre les jambières de Fortin. Ce dernier fit preuve d'excellents réflexes et parvint à tenir la rondelle jusqu'à coup de sifflet.

Quelques minutes plus tard, les efforts de la ligne Drapeau-Royer-Lepage se concrétisèrent et Royer exécuta une passe à Drapeau qui ne tarda pas à expédier la rondelle derrière Fortin, pour compter son deuxième but. Hoganson et Fortin ont sauvé à quelques reprises avant que le vingt ne prenne fin.

SOMMAIRE
Première période:
1-Trois-Rivières, Robert Brown, Simard 7:10
2-Québec, Royer, sans aide 8:10
3-Trois-Rivières, Leduc Boisvert 10:04
4-Trois-Rivières, Lemieux 16:20
5-Québec, Lavigne Lafleur, Beaulieu 16:29
Punitions - Dupont et Inell 2:31.
Deuxième période:
6-Trois-Rivières, Robert Boisvert, Gélinas 3:40
1-Québec, Drapeau Royer, Turmel 16:54
Punitions - Turmel 2:34, Pecchin 3:31, Hoganson purgée par Drapeau 18:49.
Troisième période:
2-Québec, Drapeau Royer, Lepage Aucune punition. 18:22

SUPPLEMENTAIRE
Aucun but.
Aucune punition.



La duchesse de Cartier, Ginette Vallée, a procédé à la mise au jeu officielle dans la Ligue bantam de la Cité de Québec. Elle remplaçait le joueur-étoile des As, André Lacroix, présentement en tournée avec l'équipe professionnelle locale. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

COLISEE
Tel.: 525-8101
(Après 4:45 p.m. et Dimanche 525-6189)
LIGUE AMERICAINNE de HOCKEY
MARDI — 8.05 P.M.
(14e Joute de la Cédule)
★ **BUFFALO** ★
★ **AS de QUEBEC** ★
Réservés seulement: Enes \$3.25
Mex. (4 Pers. R.) . . . \$2.50
Québec, Drapeau . . . \$1.60
Baison . . . \$4.50 et, avec carte d'identité \$1.90
(Taxe et Ch. de Service Incl.)
BILLETS DE SAISON et BILLETS LIBRES en vente au Colisée seulement jusqu'à 4 h. 30 A.C. JOUER PHEU et DEMAIN, Composé le soverit jusqu'au soir à compter de "AS" JUNIOR "A" Samedi 2 h. 15 vs DRUMMONDVILLE Jeudi 14 — 8 h. 15 vs SOREL (Adm. Gén. \$1.25 - 50c) (No. 3. L.S.)

DE MAL EN PIS POUR LE CANADIEN

BOSTON (PC) — Les fouteux Bruins de Boston y sont allés de trois buts dans un 2e engagement marqué par une violente bagarre, hier soir, pour enfin avoir raison des Canadiens de Montréal 5-3.

Dans ce match excessivement rude de la division Est de la ligue Nationale de hockey, Art Skov a imposé un total de 139 minutes de punitions aux joueurs qui se sont livrés, tout au long de la partie, des coups de bâtons, des coups de poings et des coups de coudes.

Il a décerné des punitions de match à Dick Duff et à Jacques Laperrière, de Montréal, et à Don Awrey, de Boston, en plus de deux punitions d'inconduite, 11 majeures et 17 mineures aux autres joueurs durant la longue joute.

Les marqueurs des Bruins furent John McKenzie, deux buts et Fred Stanfield, Bobby Orr et Johnny Bucyk.

Mickey Redmond a enregistré deux filets et Jacques Lemaire l'autre, pour les Canadiens.

Première période	
1-Montréal, Redmond (1)	2:55
Punitions: Sanderson, 0:43, Duff, mineure, majeure, mauvaise conduite de joute, Backstrom, Harris majeure, Harper, majeure, Awrey mineure, doubles majeures, mauvaise conduite, Westfall, majeure, Gagné, majeure 14:23, Savard, 17:12	
Deuxième période	
2-Boston, Stanfield (7)	6:56
3-Montréal, Redmond (2)	7:41
4-Boston, McKenzie (10)	14:24
5-Bucyk (16)	

Sommaires de samedi dans la LNH

CHICAGO 4 BOSTON 4

SOMMAIRE	
Première période:	
1-Boston, Bucyk 14	5:42
2-McKenzie, Stanfield	
3-Boston, McKenzie 9	
4-Stanfield, Orr	17:17
Punitions — Shack 1:44, Sanderson 2:59, Nesterenko 12:31, Pilote 16:45, McKenzie 18:05.	
Deuxième période:	
5-Chicago, Goyer 1	13:48
6-Hull, C. Maki	
Punitions — D. Hull, McKenzie 3:31, Marotte 11:20.	
Troisième période:	
7-Boston, Bucyk 15	1:16
8-Espinoza, Stanfield	
9-Chicago, Wharram 4	2:12
10-Mikita, B. Hull	
11-Chicago, D. Hull 3	5:32
12-Marotte	14:45
13-Boston, Smith 1	14:45
14-Chicago, C. Maki 1	18:30
Punitions — Mohns 0:37, Lonsberry 1:34, Marotte, Shack 3:01.	

LANCERS:

CHICAGO	4	10	7	—	21
BOSTON	15	13	12	—	40
ASSISTANCE	13,909				

OAKLAND 3 TORONTO 3

SOMMAIRE	
Première période:	
Aucun but.	
Punitions — Pronovost 5:33, Bain 8:24, Pappin 13:04.	
Deuxième période:	
1-Toronto, Walton 14	8:09
2-Conacher, Horton	
Punitions — Cahan 15:45, Carleton, Toronto punition de banc, 19:35.	
Troisième période:	
3-Toronto, Ellis 10	4:32
4-Horton, Walton	
5-Toronto, Ellis 11	18:19
Punitions — Sienkowski, Swarbrick 3:21, Douglas 12:06, Cahan 17:29.	

LANCERS:

OAKLAND	26	8	13	—	38
TORONTO	10	19	20	—	49
ASSISTANCE	15,725				

NEW YORK 4 PITTSBURGH 1

SOMMAIRE	
Première période:	
1-New York, Nevin 7	13:48
Goyette — Stewart 5:36.	
Deuxième période:	
2-New York, Gilbert 8	1:22
3-Ratelle	
4-New York, Hadfield 9	14:39
Punitions — Ubricaco 11:31, Stratton 14:18, McDonald 19:49.	
Troisième période:	
5-New York, Howell 2	3:11
Goyette, Marshall	
6-Pittsburgh, Stratton 9	13:14
7-Schinkel, Price	
Punitions — Konik 3:18, Attwell 9:32, Jeffrey 13:04, Howell 14:21.	

LANCERS:

NEW YORK	8	11	13	—	32
PITTSBURGH	12	9	9	—	30
ASSISTANCE	8,725				

MINNESOTA 5 ST-LOUIS 1

SOMMAIRE	
Première période:	
1-Minnesota, Connelly 5	16:44
Boudrias, Balon	
Punitions — Taylor 10:33, Rivers 17:34.	
Deuxième période:	
2-Minnesota, Cullen 4	10:46
3-MacDonald	
4-Minnesota, Harris 1	16:23
Punitions — Roberts 1:12, Arbour 16:33.	
Troisième période:	
5-Minnesota, Collins 2	3:48
6-McMahon	
7-Minnesota, Connelly 6	6:11
8-Balon, Boudrias	
9-St-Louis, Berenson 3	9:01
10-McCreary, Roberts	
Aucune punition.	

LANCERS:

MINNESOTA	11	11	10	—	32
ST-LOUIS	11	5	6	—	22
ASSISTANCE	8,722				

A NEW YORK

NEW YORK (PA) — Phil Goyette a récolté deux buts et une aide hier soir en conduisant les Rangers de New York à un gain de 4-2 sur les Kings de Los Angeles dans un match de la LNH.

Le deuxième but de Goyette dans le match, son 10e de la saison, a assuré la victoire aux Rangers à 3 1-2 minutes de la fin de la partie.

Plus tôt dans la 3e période, Goyette avait aidé Bob Nevin à prendre Wayne Rutledge en défaut en donnant une avance de 3-1 aux locaux.

Quelques secondes plus tard, une passe de Gordon Labossière avait dévié sur le défenseur Arnie Brown pour pénétrer dans les filets des Rangers.

Goyette et Ron Stewart ont d'abord donné une avance de 2-0 aux locaux dans la première période, mais Bill White a réduit la marge à mi-chemin du second engagement.

L'arbitre Bruce Hood a subi une fracture au nez dans la deuxième reprise quand il a été atteint par un lancer de Dale Rolfe. Il est revenu au jeu dans la dernière période après avoir subi un traitement dans un hôpital voisin. Le juge de lignes Brent Casselman l'a remplacé pendant son absence.

A DETROIT

DETROIT (PA) — Les Red Wings de Detroit ont explosé dans la deuxième moitié du match hier soir en écrasant les Penguins de Pittsburgh 6-1 dans la LNH.

Paul Henderson a mis le feu aux poudres avec son 10e but de la saison à mi-chemin de la deuxième période, puis Gordie Howe a mis fin à une diète de six parties en déjouant Les Binkley à son tour.

Floyd Smith a ensuite porté le compte à 3-0 avant que Gene Ubricaco ne prive le gardien

A LOS ANGELES

LOS ANGELES (PA) — Les Kings de Los Angeles ont subi une défaite de 4-2 sur les Rangers de New York dans un match de la LNH.

Le deuxième but de Goyette dans le match, son 10e de la saison, a assuré la victoire aux Rangers à 3 1-2 minutes de la fin de la partie.

Plus tôt dans la 3e période, Goyette avait aidé Bob Nevin à prendre Wayne Rutledge en défaut en donnant une avance de 3-1 aux locaux.

Quelques secondes plus tard, une passe de Gordon Labossière avait dévié sur le défenseur Arnie Brown pour pénétrer dans les filets des Rangers.

Goyette et Ron Stewart ont d'abord donné une avance de 2-0 aux locaux dans la première période, mais Bill White a réduit la marge à mi-chemin du second engagement.

A PHILADELPHIE

PHILADELPHIE (PA) — Les Flyers de Philadelphie ont remporté leur quatrième victoire d'affilée sur les Blues de St-Louis hier soir en triomphant 4-2 grâce à des buts de Gary Dornhoefer et Ed Hoekstra dans la troisième période.

Le gain, accompagné d'un revers du Los Angeles à New York, a permis aux Flyers de remonter seuls au sommet de la Division Ouest dans la LNH.

Le lancer de Dornhoefer a ricoché sur le patin du gardien Glenn Hall au début de la 3e période, qui a mis fin à une égalité de 2-2 et a donné la victoire aux locaux.

Hoekstra a assuré le triomphe aux Flyers en s'échappant à mi-chemin dans l'engagement et en déjouant Hall avec un lancer de 45 pieds.

Chaque équipe avait profité de punition rivale pour compter dans la première période, où Lou Angotti avait marqué au profit des locaux et Ron Shock avait répliqué pour les visiteurs.

La même situation s'est répétée dans le second engagement quand Leon Rochefort a donné l'avance aux locaux et Terry Crisp a égalé les chances.

A CHICAGO

CHICAGO (P.A.) — Wayne Connelly a déjoué le gardien Dave Dryden sur un lancer de 50 pieds à 14:29 de la période finale, hier soir, qui a valu aux North Stars de Minnesota une victoire de 4-3 sur les Black Hawks, dans un match de la Ligue Nationale de hockey.

Chico Maki était au banc des punitions lorsque Connelly a compté le but victorieux. Maki avait auparavant enregistré le but égalisateur, moins de deux minutes avant sa punition.

Chicago occupe maintenant le cinquième rang de la division Est par suite de cet échec, tandis que les North Stars sont

RETOUR DES FLYERS EN TÊTE ET GAIN DES NORTH STARS À CHICAGO

restés au quatrième rang de leur division.

Minnesota, à son premier triomphe contre les Black Hawks en quatre parties, a pris une avance de 3-1 à la première grâce aux buts de Bill Collins, Parker MacDonald et Ray Cullen.

Ken Wharram a répliqué pour les locaux et Doug Mohns a enfilé le second, au deuxième engagement.

Les trois premiers filets des North Stars ont été marqués aux dépens du gardien débutant Denis DeJordy.

Il a quitté la partie à 14:20 du premier 20 après avoir été averti par un lancer haut; sa blessure a nécessité 12 points de suture.

Les Black Hawks ont aussi perdu les services de leur joueur défensif Erv Nesterenko. Ce dernier a aggravé une blessure à la jambe droite en se heurtant sur le poteau du but.

Gary Bauman a joué une partie du tonnerre devant le filet des visiteurs, repoussant 23 rondelles.

A CHICAGO

Première période

1-Minnesota, Collins (3)	4:06
2-Minnesota, MacDonald (1)	8:37
3-Chicago, Wharram (1)	11:40
4-Minnesota, Cullen (3)	13:21
Punitions: Masterton 1:31.	

Deuxième période

5-Chicago, Mohns (5)	5:57
6-Minnesota, Jarrett (1)	10:49
Punitions: Goldswoorthy, Minnesota, punition de banc, 8:15, Marotte 10:49.	

Troisième période

6-Chicago, W. Maki (4)	12:07
7-Minnesota, Connelly (7)	14:29
Punitions: Marotte 0:15, Harris 1:10, C. Maki 13:00.	

LANCERS: Minnesota 8 11 8 — 27, Chicago 6 6 16 — 31, Assistance: 16,696.

A BALTIMORE

SOMMAIRE

Première période:

1-Baltimore, Brinkworth	3:41
Cossette, McGregor	
2-Baltimore, Meisner	5:09
3-Marshall, McCarthy	
4-Phoenix, McVie	9:08
Jankowski, Milroy	
5-Baltimore, Meisner	10:27
6-McCarthy, Marshall	
Punitions — Wilson 7:30, McCallum 18:13.	

Deuxième période:

5-Baltimore, Bartlett	9:52
Rivard, LeCain	
6-Phoenix, Hucul	14:30
Jankowski, McVie	
7-Jankowski, Smith	16:22
Punitions — Polano 16:11, Wilcox 17:09.	

Troisième période:

8-Baltimore, McGregor	4:30
Hunt, Cossette	
9-Phoenix, Smith	18:17
Tonnell, Hucul	
Punitions — Wilcox 1:30, Dunville 5:33, Chevrier 17:40.	

LANCERS:

PHOENIX	6	14	10	—	30
BALTIMORE	9	8	12	—	29
ASSISTANCE	5,623				

A CLEVELAND

SOMMAIRE

Première période:

1-Rochester, Cook	8:28
2-Cleveland, Barlow	
3-Hoekstra, F. Glover	14:13
Punitions — F. Glover 2:21, Needham 5:38, Hextall 12:26, Parise 15:19.	

Deuxième période:

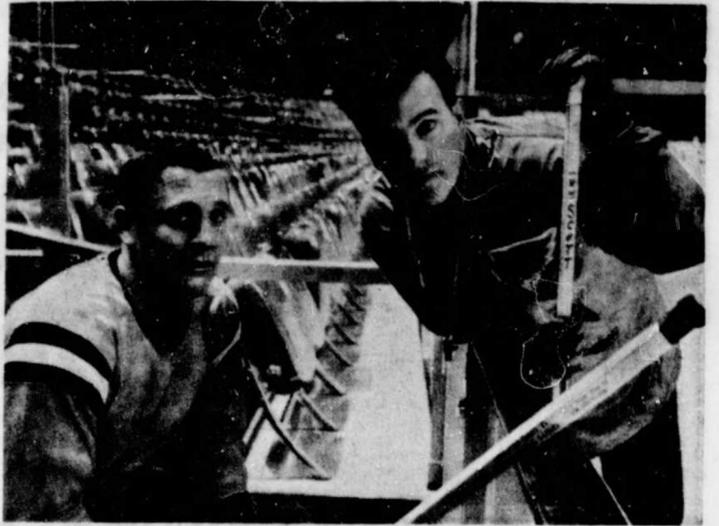
3-Cleveland, Paterson	14:52
Ferguson, Piper	
4-Rochester, Barlow	15:23
5-Marcetta, Armstrong	
Punition — Marcetta 7:45.	

Troisième période:

5-Cleveland, Ferguson	5:11
6-Cleveland, F. Glover	15:27
7-Rochester, Marcetta	15:56
Bvera, Reaume	
8-Cleveland, H. Glover	19:57
9-Paterson	
Aucune punition.	

LANCERS:

ROCHESTER	13	12	15	—	30
CLEVELAND	9	8	15	—	29
ASSISTANCE	4,589				



• Dickie Moore (à gauche), que l'on voit ici avec l'instructeur Scotty Bowman, a signé samedi son contrat avec les Blues de St-Louis. Pour lui donner la permission de jouer, les Leafs de Toronto ont obtenu les droits sur le jeune défenseur Pat Quinn, qu'ils ont envoyé à leur filiale de Tulsa. (Téléphoto UPI)

LES COMPTEURS

B	A	Pts
Bucyk, Bos	16	15 31
B. Hull, Chi	19	11 30
McKenzie, Bos	11	19 30
Stanfield, Bos	7	23 30
Goyette, NY	10	13 23
Walton, Tor	14	8 22
Howe, Det	12	10 22
Delyecchio, Det	4	18 22
Bathgate, Phi	9	13 22
Cournoyer, Mil	10	11 21
Esposito, Bos	10	11 21
Ratelle, NY	5	16 21

LES COMPTEURS

1-Philadelphia, Anzotti (4)	1:53
2-St-Louis, Shock (6)	3:32
Punitions: McKenny 1:29, Peters 2:42, 6:47, Arbour 4:09, Dornhoefer 13:29.	

Deuxième période

3-Philadelphia, Anzotti (4)	5:35
4-St-Louis, Shock (6)	5:10
Punition: Van Impe 17:54.	

Troisième période

5-Philadelphia, Dornhoefer (4)	2:14
6-Philadelphia, Hoekstra (9)	10:32

LANCERS:

PHILADELPHIE	14	12	8	—	34
ST-LOUIS	6	6	15	—	29
ASSISTANCE	8,727				

LES COMPTEURS

Première période:	
1-Los Angeles, Flett 8	1:12
2-Montréal, Duff 4	6:04
Rousseau, J.C. Tremblay	
Punitions — White 3:22, MacDonald 12:16, Monahan 14:36.	

Deuxième période:

Aucun but.	
Punitions — B. Hughes 4:39, Rousseau 8:32, Rolfe 10:00.	

Troisième période:

Aucun but.	
Punitions — B. Hughes 4:39, Rousseau 8:32, Rolfe 10:00.	

LES COMPTEURS

CHICAGO	4	10	7	—	21
BOSTON	15	13	12	—	40
ASSISTANCE	13,909				

LES COMPTEURS

1-Toronto, Walton 14	8:09
2-Conacher, Horton	
Punitions — Cahan 15:45, Carleton, Toronto punition de banc, 19:35.	

Troisième période:

3-Toronto, Ellis 10	4:32
4-Horton, Walton	
5-Toronto, Ellis 11	18:19
Punitions — Sienkowski, Swarbrick 3:21, Douglas 12:06, Cahan 17:29.	

LES COMPTEURS

OAKLAND	26	8	13	—	38
TORONTO	10	19	20	—	49
ASSISTANCE	15,725				

LES COMPTEURS

NEW YORK	8	11	13	—	32
PITTSBURGH	12	9	9	—	30
ASSISTANCE	8,725				

LES COMPTEURS

MINNESOTA	11	11	10	—	32
ST-LOUIS	11	5	6	—	22
ASSISTANCE	8,722				

LES COMPTEURS

PHILADELPHIE	14	12	8	—	34
ST-LOUIS	6	6	15	—	29
ASSISTANCE	8,727				

LES COMPTEURS

PHILADELPHIE	14	12	8	—	34
ST-LOUIS	6	6			



VICTOIRE IMPLACABLE DES TICATS

OTTAWA (PC) — Les jeux productifs ont éclaté soudainement samedi, mais ce fut le vainqueur des Tiger-Cats de Hamilton qui leur a permis de valancer les Roughriders de la Saskatchewan 24-1 en remportant la coupe Grey, emblème du championnat du football canadien. John Barrow, Dave Viti, Angelo Mosca et Billy Ray Locklin, qui pèsent ensemble plus d'une tonne ont frustré l'équipe de l'Ouest qui a fait mieux dans les statistiques que dans le pointage. Le quart Joe Zuger, élu le joueur le plus efficace du match par les chroniqueurs, a compté le premier touché des vainqueurs et a complété une passe à Ted Watkins pour le deuxième. Locklin a recouré un échappé et a couru 43 verges pour l'autre majeur des champions.

Zuger a ajouté trois simples et Tommy-Joe Coffey, deux convertis et un autre simple sur une tentative de placement.

Le seul point des Riders a résulté d'un botté-surprise d'Allan Ford de sa propre ligne de 31 verges quand le ballon a roulé jusque dans la zone rivale, d'où Hugh Campbell a empêché Garney Henley de le sortir.

Ed Buchanan a gagné le plus grand nombre de verges chez les Riders, mais n'a pu conserver le ballon aux bons moments, en plus d'être l'auteur de l'échappé qui a permis à Locklin de compter son troisième touché en sept saisons chez les pros.

6e match sans touché

Les Cats empêchaient ainsi leurs rivaux de compter un touché dans un sixième match d'affilée. Il faut remonter à 1950, alors que Toronto a blanchi Winnipeg 13-0 pour trouver un finaliste vaincu avec un total inférieur à six points dans la classique canadienne.

Ce fut un dur match disputé sur un terrain gelé, sous une température dans les 20 degrés et sous un vent de 15 milles devant une foule de 31,072 spectateurs.

Points

Les Cats ont ouvert le pointage dès la deuxième fois où ils ont mis la main sur le ballon.

Zuger a tenté d'atteindre du 31 Dave Fleming dans la zone rivale, mais Bob Kosid a poussé le receveur de la passe avec le résultat que les Cats ont hérité du ballon au 2-1-2 des Riders.

Zuger a plongé à travers la ligne, se fracturant le nez de nouveau, puis Coffey a botté le converti, le tout à 6:02 du 1er quart.

Ford a botté l'unique point des Riders à 14:06.

Dans le deuxième quart, Zuger a repéré Watkins seul dans la zone défensive des Riders et a complété avec celui-ci un jeu de 71 verges à 5:45. Coffey a botté la transformation, mais a raté un pla-

cement quelques minutes plus tard, se contentant d'un simple du 42 des Riders.

Zuger a ajouté un simple sur un botté rapide, puis a complété le total de la première demie avec un autre simple avec un botté de 48 verges sur le dernier jeu de l'engagement.

Jack Abendsehan, des Riders, a raté un long placement de 32 verges dans le 3e quart et Henley a eu le temps de revenir au 13 des siens avec le ballon.

Dans le 4e quart, Zuger, a réussi un autre simple sur un botté de 37 verges, puis, neuf minutes plus tard, Locklin a profité de l'erreur de Buchanan pour compléter le pointage.

Le centre-arrière George Reed, des Riders, qui a gagné 92 verges en 21 essais, a loué la tenue du bloqueur John Barrow des Cats, qui selon lui, "s'est avéré un formidable capitaine défensif".

Statistiques

Les quarts Zuger, des Cats, et Ron Lancaster, des Riders, ont tous deux complétés huit passes, mais Zuger a gagné 164 verges au sol contre 119 par Lancaster.

Les Riders ont eu l'avantage au sol avec un total de 120 verges, la plupart par Reed, contre 70 par les Cats.

Le gouverneur général du Canada Roland Michener a réussi un botté d'ouverture de 13 verges.

La victoire des Cats leur a permis de rejoindre les Argos de Toronto avec 10 triomphes dans la classique. Les Argos ont accompli l'exploit en 13 tentatives contre 18 par les Cats.

Depuis 1957, l'Ouest a gagné la trophée six fois contre cinq. Hamilton méritant quatre des cinq triomphes.

Les Riders ont remporté leur seul trophée l'an dernier, lors d'un gain de 29-14 sur Ottawa.

SOMMAIRE

Premier Quart
Ham.: touché, Zuger, frappé de deux verges, converti, Coffey 8:12; Sask.: simple, Ford, 14:06;

Deuxième Quart
Ham.: touché, Watkins, jeu de 71 verges, converti, Coffey 5:45; Ham.: simple, Zuger, 13:36; Ham.: simple, Zuger, 15:00;

Troisième Quart
Aucun point

Quatrième Quart
Ham.: simple, Zuger, 6:38; Ham.: touché, Locklin, échappé recouré et course de 43 verges, non converti, 12:28.



SAMEDI

Ligue Canadienne
Finale de la Coupe Grey
Regina 1, Hamilton 24

HEB

Ligue Nationale
Atlanta 3, Los Angeles 20
Chicago 28, San Francisco 14
Dallas 17, Baltimore 23
Green Bay 30, Minnesota 27
N.-Orléans 20, St-Louis 31
New York 14, Cleveland 24
Philadelphie 35, Washington 35
Pittsburgh 24, Detroit 14

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Division Century

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Cleveland	8	4	0	597	290	237
St-Louis	6	5	1	545	303	263
New York	3	6	0	500	205	233
Pittsburgh	3	8	1	273	247	236

Division Capital

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	8	4	0	597	293	219
Philadelphie	6	5	1	455	402	337
Washington	4	5	3	444	312	312
N.-Orléans	2	10	0	367	197	305

Division Central

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Green Bay	8	2	1	513	291	158
Chicago	6	6	0	500	216	184
Detroit	3	7	3	506	216	255
Minnesota	3	7	2	390	320	270

Division Coastal

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Baltimore	10	0	2	1,000	547	134
Los Angeles	9	1	2	503	337	172
San Francisco	3	7	0	437	215	282
Atlanta	1	10	1	591	141	305

LA COMBATIVITÉ DES TIGER CATS FUT LE GRAND FACTEUR DE LEUR TRIOMPHE

OTTAWA (PC) — L'histoire du triomphe des Tiger-Cats de Hamilton au compte de 24-1 sur les Roughriders de la Saskatchewan dans le match de la coupe Grey samedi se résume à une brève phrase prononcée à mi-chemin dans la partie.

Un jeune homme s'est rendu clandestinement jusqu'au banc des Cats au début de la deuxième demie, alors que Hamilton menait 17-1, et a dit au demi Willie Bethea : "J'imagine que vous êtes assuré de la victoire".

"Non", a répliqué Bethea après avoir vérifié le pointage, "rien n'est fini avant le

dernier coup de revolver".

C'était là en résumé l'attitude de toute l'équipe qui n'a jamais lâché prise, même après que les Riders eurent semblé vaincus.

"C'est la grosse différence chez cette équipe", a déclaré Ron Brewer, un vétéran de 10 saisons à sa première coupe Grey.

"Si cette équipe avait disputé 14 matches de la même façon qu'elle a fini la saison, elle serait passée à l'histoire comme un des plus grands clubs de football de tous les temps.

"Nous avons livré six matches sans allouer un touché. Nous n'avons permis que 17 points durant cette période, soit moins qu'un placement par partie".

Etoiles

Un des joueurs les plus efficaces des Cats a été Ted Paige, qui a subi une douleur au bras à une épaule au début du match, mais qui est ensuite revenu au jeu, après avoir eu besoin d'aide pour évacuer le terrain.

L'épaule me faisait tellement souffrir que je ne pouvais lever le bras et c'est pourquoi on m'a remplacé sur les retours de bottés de dégagement".

Il n'en a pas moins accompli un travail excellent pour harasser le quart rival Ron Lancaster lors des blitz défensifs des Cats.

George Reed, des Riders, surveillait constamment Billy Ray Locklin, ce qui me laissait libre d'agir. J'ignore comment je me rendais à Lancaster, mais j'ai réussi à certaines occasions, même par-dessus John Barrow".

Locklin, ailier défensif de 245 livres, a couru 43 verges pour le troisième touché des Cats, "qui a crémé le gâteau", selon sa propre expression.

C'était son troisième touché en sept saisons chez les pros et sa rapidité en a surpris plusieurs, mais il a rappelé qu'il avait déjà parcouru 100 verges en 10,3 au collège.

Le quart Joe Zuger s'est avéré le héros du match en gagnant 164 verges dans les airs et comptant le premier touché des vainqueurs, ce qui lui a coûté une deuxième fracture nasale en huit jours.

"Je vais me faire opérer après le nouvel An, car j'ai de la peine à respirer".

Zuger n'était toutefois pas satisfait de sa tenue, ajoutant : "Nous n'avons pas atteint notre potentiel à l'offensive".

Ted Watkins a compté l'autre majeur des Cats en courant 50 verges après avoir capté une passe de 20 verges.

"J'imagine qu'on les a pris par surprise", a déclaré Watkins qui était seul lorsqu'il a reçu la passe de Zuger.

Sazio

Le pilote Rallo Sazio a expliqué la situation en causant en cinq ans à la coupe des Cats.

"Les films des Riders dans leur finale de l'Ouest se sont avérés à peu près inutiles. "Calgary s'en tenait surtout aux jeux aériens, ce qui n'est pas notre poltique. Nous savions que Regina devrait réajuster son offensive et sa défensive".

"Il n'a pas fait aussi froid que nous l'avions prévu, mais le terrain était gelé et je savais que les souliers cloutés du football seraient inutiles. C'est pourquoi, j'ai acheté de nombreux souliers de toile avant le match et nous les avons changés continuellement car ils ne résistaient pas à l'usage".

Sazio a révélé que Zuger avait pris 99,9 pour cent des décisions pendant le match. Il a même refusé un jeu que je lui ai suggéré pendant la partie, ce qui prouve qu'il est arrivé à maturité.

Sazio, qui n'avait pas approuvé l'élection d'Ed McQuarters de préférence à John Barrow comme joueur de ligne de l'année, continuait d'opiner que son protégé était le meilleur au pays.

Barrow a révélé que les Cats n'avaient utilisé qu'un tiers de leurs jeux défensifs, admettant que la situation s'était compliquée un peu dans la seconde demie lorsque Lancaster, le quart rival, s'est mis à courir avant d'exécuter ses passes. Jusque là, les quatre joueurs de ligne des Cats avaient suffi à exercer la pression nécessaire sur lui pour l'empêcher de compléter ses passes.

Les perdants

OTTAWA (PC) — A l'issue de la classique de la coupe

Grey, samedi, les Roughriders de la Saskatchewan ont eu l'impression d'avoir visité un dentiste.

Le capitaine John Barrow, des Tiger-Cats de Hamilton, a extrait la plupart de leurs dents, et a obturé les cavités à la ligne.

Barrow a aidé les Ticats à "extraire" une victoire de 24-1 dans ce match du Centenaire pour la coupe Grey et les Roughriders ont convenu par la suite que son intervention leurs avait fait mal.

"Boom", a déclaré le centre-arrière George Reed, des Riders, en décrivant ce qui arrive quand un centre-arrière de 208 livres se heurte à une ligne pour rencontrer un Barrow en pleine forme et pesant 248 livres.

"Il a dirigé le jeu défensif d'une façon formidable", a ajouté Reed. "Ses hommes étaient partout à la fois... et lui-même et Smokey Stover

remplissaient rapidement les trouées.

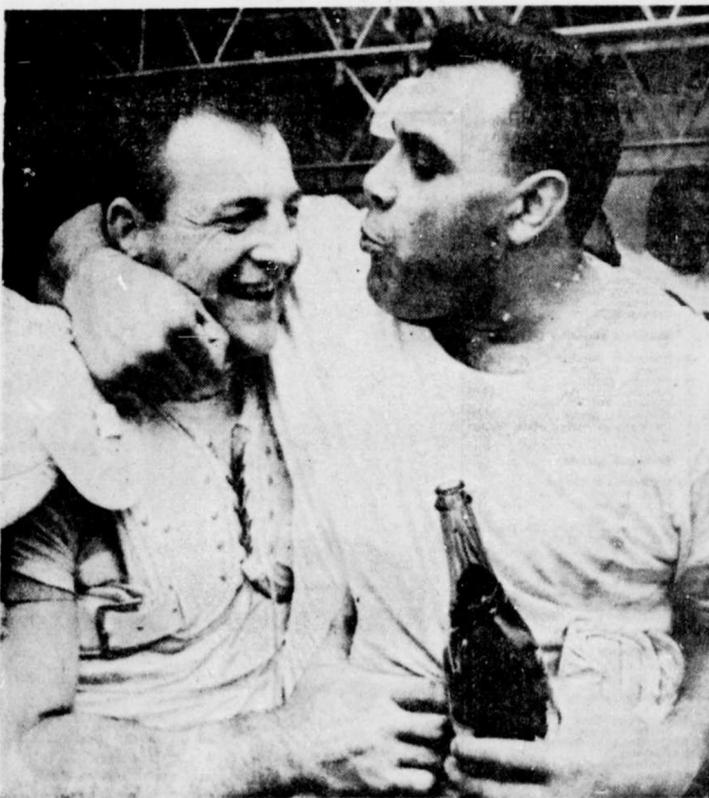
"Je parvenais souvent à me faufiler dans la ligne, puis gagner deux ou trois verges et c'est là que lui-même et Stover m'arrêtaient".

Piètre attaque

Reed a porté le ballon 21 fois pour des gains de 92 verges. Mais ce n'était que la moitié de l'histoire comme l'ont admis les Roughriders dans leur vestiaire.

"Nous ne méritons pas une victoire", a déclaré un joueur, Riders, en décrivant ce qui arrive quand le pilote Eagle Keys : "Ce ne fut pas notre match. Notre attaque n'a pas bien fonctionné et nous n'avons pas réussi à compter quand les occasions se présentaient".

Le quart arrière Ron Lancaster, qui a vu trois de ses passes interceptées, a admis que l'attaque des Riders était



Les deux inséparables de la ligne défensive des Tiger-Cats de Hamilton, les plaquiers John Barrow et Angelo Mosca fêtent au champagne leur victoire de 24-1 sur les Roughriders de Regina en finale de la coupe Grey samedi à Ottawa. (Téléphoto UPD)

Les perdants tenteront de se reprendre

REGINA (PC) — "Bienvenue Riders, nous vous aimons toujours", voilà les mots qui attendaient les Roughriders de la Saskatchewan à leur arrivée à l'aéroport hier, après leur défaite de 24-1 aux mains des Tiger-Cats de Hamilton dans la classique de la coupe Grey.

C'était là l'attitude typique des supporters des Riders même dans l'adversité. Même s'ils n'étaient que 400 à l'aéroport et 5,000 à l'intérieur du Stade, où avait lieu un party de bienvenue, ils ont suppléé en bruit ce qu'ils manquaient en nombre.

Le pilote Eagle Keys a déclaré que l'équipe aurait pu se faire justice si elle n'avait pas disputé cinq matches éliminatoires en 21 jours. La foule a réclamé George Reed qui a dit : "Nous sommes heureux de revenir au bercail et nous tenterons de ramener le trophée ici l'an prochain".

LEURS CHEVEUX ONT REPOUSSE !



EN 12 MOIS

EN 3 MOIS

Le spécialiste en science capillaire sera ici lundi et mardi et démontrera aux hommes et aux femmes comment conserver leurs cheveux et ainsi éviter la calvitie

OTTAWA, Ont. — Des nouvelles méthodes de traitement à la maison pour conserver vos cheveux et en améliorer la croissance seront exposées à l'Hôtel Clarendon, Québec, lundi et mardi 4 et 5 décembre.

Le spécialiste en science capillaire, M. P. Thibodeau, sera le représentant de la dynamique organisation de spécialistes Roberts en cheveux et en cuir chevelu. Les dames et messieurs pourront le consulter personnellement entre 1:00 et 8:00 p.m.

Ce nouveau traitement est ni une "commande par poste" ni une "panacée". Il est adapté à l'individu après un examen personnel et le progrès en est vérifié à des intervalles réguliers par un spécialiste Roberts.

Qui peut-il aider ?

Le nouveau traitement Roberts guérit-il la calvitie ? "Non !" Car nous ne sommes d'aucune aide aux hommes et aux femmes qui sont parfaitement chauves après des années de perte graduelle de cheveux. Mais, si vous avez encore un duvet et si votre cuir chevelu permet encore la pousse des cheveux, vous pouvez au moins conserver et améliorer ce que vous avez. Certains états, tels que la "calvitie locale" disparaissent habituellement si soignés à temps !

Certains états du cuir chevelu qui causent habituellement une

chute excessive des cheveux — pellicules, démangeaisons, surplus ou manque d'huile, follicules engorgés de séborrhée — peuvent être corrigés par le traitement Roberts à la maison si soignés à temps.

"N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD"

La calvitie n'attendra pas que vous soyez décidé; elle continuera à faire ses ravages et vous perdrez vos cheveux jusqu'à ce que vous soyez devenu chauve — à moins que vous ne remettiez votre cuir chevelu en état de guérir, en puissance de faire repousser vos cheveux.

Nous vous examinons gratuitement

Nous désirons appuyer sur le fait que vous n'encourez aucune obligation ni aucuns frais en venant nous faire examiner. Vous n'avez d'obligation qu'accepter vos-mêmes. Nous n'acceptons pas le cas qui ne répondent pas au traitement.

Satisfaction garantie

Les spécialistes Roberts vous donneront une garantie écrite de satisfaction en 30 jours sinon le traitement ne vous coûtera rien.

Pour un examen gratuit et un exposé de vos problèmes capillaires, demandez au contrôleur le numéro de la chambre de M. P. Thibodeau. Il ne prend pas de rendez-vous, venez donc lorsqu'il vous conviendra. Les examens sont privés.

TERRY ET LES PIRATES



par George Wunder

LA FAMILLE TEBECHE



par Chic Young

VENTE et REPARATION
Stéréo
et radio d'auto
NOTRE REPUTATION
EST VOTRE GARANTIE

DROLET RADIO D'AUTO
495 RUE GARON, QUÉBEC TEL. 529-0301

Bonavena résiste en vain

Ce soir à Blue Bonnets

COURSE NO 1 Bourse \$1.000

TROT

1-Doug Hanover (M Ploard) 3-1
2-Flyin' Kathryn (R Coult) 7-2
3-Eddie Boy Jr (P Masse) 4-1
4-Smokey (M G Lachance) 5-2
5-Brief Candy (L Bergeron) 5-1
6-Carly's Alma (M Turcotte) 5-1
7-Money Breeze (A Hanna) 5-1
8-Bunny (M J MacGregor) 12-1
Elig: Yvonne Mauda (A Bédard)
Beau Mar Mite (A Boucher)

AMBLE Bourse \$1.000

1-Della's Sister (A Hanna) 3-1
2-Ins Johnson (M Hébert) 7-2
3-Mr Mac Dee (M Ploard) 4-1
4-Count Newport (G Lachance) 5-1
5-Dora Harmon (J Hébert) 6-1
6-Charles Gallop (R Bonhillier) 5-1
7-Adlo Knight (R Kennedy) 10-1
8-Debutant (Bri (G Girard)) 12-1
Elig: Jodelle On Top (M Gagnon)
Poplar Point (Y Desjardins)

COURSE NO 2 Bourse \$1.000

AMBLE

1-Ida Grace (R Caldwell) 5-2
2-Kennedy (R Côté) 7-2
3-Speedy Pointer (G Desjardins) 5-1
4-Cloverland (D McTavish) 5-1
5-Deputy (G Raymond) 5-1
6-Torrid (A Hanna) 5-1
7-Admirable (A Hanna) 10-1
8-Sister Adios (A Bédard) 12-1

COURSE NO 3 Bourse \$1.000

TROT

1-Little Imp (A Boucher) 3-1
2-Sue Valenti (A Thévoz) 7-2
3-Gia The Great (G Lachance) 5-1
4-My Prince (Y Desjardins) 5-2
5-Jackpot (A Hanna) 5-1
6-Champ (M G Lachance) 5-1
7-Marty Last B (P Caldwell) 10-1
8-Fred Scott Jr (J Tabor) 12-1
Elig: New Paul (A Hanna)
Henry Jones (A Lavoie)

AMBLE Bourse \$1.000

1-The Fabulous Elton (R Bolly) 4-1
2-Royal Dominion (R Bolly) 7-2
3-Newark (R Bouthillier) 4-1
4-Shadyside (G Lachance) 5-2
5-Sunset (R Bouthillier) 5-1
6-Yankee's Pride (G Hays) 5-1
7-Miss Direct (R Hays) 10-1

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Avis de modification

Alimentation au détail Région de Québec

L'honorable Maurice Bellemare, ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi des décrets de convention collective (Statuts refondu du Québec 1964, chapitre 143), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative au commerce de l'alimentation au détail dans la région de Québec, rendue obligatoire par le décret numéro 1658 du 17 mai 1944 et amendements, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil les modifications suivantes audit décret:

- 1° Le paragraphe "c" de l'article 1 sera remplacé par le suivant: "c) Le terme "salaire régulier" désigne tout salarié embauché par l'employeur pour effectuer le travail requis et qui a complété soixante (60) jours d'emploi."
- 2° Le paragraphe "d" de l'article 1 sera remplacé par le suivant: "d) Le terme "salaire à l'essai" désigne tout salarié embauché par l'employeur pour effectuer le travail requis et qui n'a pas complété soixante (60) jours d'emploi."
- 3° Le paragraphe "e" de l'article 1 sera remplacé par le suivant: "e) Le terme "salaire à temps partiel" désigne tout salarié embauché par l'employeur pour effectuer le travail requis et qui n'a pas complété soixante (60) jours d'emploi."
- 4° Le paragraphe "f" de l'article 1 sera remplacé par le suivant: "f) Le terme "salaire supplémentaire" désigne tout salarié embauché par l'employeur pour remplacer un employé absent pour maladie, vacances ou autres absences."
- 5° Le premier alinéa du paragraphe "h" de l'article 1 sera remplacé par le suivant: "h) Le terme "gérant ou assistant-gérant" désigne le salarié qui a la responsabilité d'un département ou d'un magasin, fait les achats, fixe des prix de vente au détail, calcule le pourcentage pour obtenir le bénéfice brut exigé par le patron "merchandising" et qui est responsable des inventaires. Il peut également être responsable de l'étalage de la publicité, de la présentation de la marchandise et autres fonctions connexes ou qui de plus a du personnel sous ses ordres."
- 6° Le paragraphe "i" de l'article 1 sera radié.
- 7° Le paragraphe "j" de l'article 1 sera radié.
- 8° Le paragraphe "k" de l'article 1 sera modifié en enlevant au premier alinéa, deuxième ligne, les mots: "ou en société".
- 9° Le paragraphe "m" suivant sera ajouté à l'article 1: "m) Le terme "caissière" désigne tout salarié dont la fonction principale consiste à recevoir et à enregistrer les arriérés, à faire la tenue des livres et de la caisse, à contrôler les entrées et les sorties de la caisse."
- 10° Le paragraphe "n" suivant sera ajouté à l'article 1: "n) Le terme "téléphoniste" désigne tout salarié dont la fonction principale est de recevoir et de transmettre les appels téléphoniques."
- 11° Le paragraphe "o" suivant sera ajouté à l'article 1: "o) Le terme "téléphoniste-caissière" désigne tout salarié qui a pour fonction principale en plus d'accomplir en tout ou en partie les fonctions de caissière, reçoit les appels téléphoniques, les enregistre et les transmet."
- 12° Le paragraphe "p" suivant sera ajouté à l'article 1: "p) Le terme "commis-caissier" désigne tout salarié qui a pour fonction principale en plus d'accomplir en tout ou en partie les fonctions de caissier, reçoit les appels téléphoniques, les enregistre et les transmet."
- 13° Le paragraphe "q" suivant sera ajouté à l'article 1: "q) Le terme "commis-épicier" désigne tout salarié dont le principal travail consiste à prendre les commandes, à faire les étalages, de l'emballage, ou tous autres travaux connexes."
- 14° Le paragraphe "r" suivant sera ajouté à l'article 1: "r) Le terme "expéditeur ou receveur" désigne tout salarié dont le principal travail est d'expédier ou de recevoir la marchandise."
- 15° Le paragraphe "s" suivant sera ajouté à l'article 1: "s) Le terme "commis-pâtisier" désigne tout salarié dont le principal travail consiste à prendre les commandes, à faire les étalages, à répondre au public et à répondre à des travaux généraux dans la pâtisserie."
- 16° Le paragraphe "t" suivant sera ajouté à l'article 1: "t) Le terme "livreur ou ca-

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Avis de modification

Alimentation au détail Région de Québec

L'honorable Maurice Bellemare, ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi des décrets de convention collective (Statuts refondu du Québec 1964, chapitre 143), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative au commerce de l'alimentation au détail dans la région de Québec, rendue obligatoire par le décret numéro 1658 du 17 mai 1944 et amendements, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil les modifications suivantes audit décret:

- 17° Le paragraphe "v" suivant sera ajouté à l'article 1: "v) Le terme "boucher" désigne tout salarié dont le principal travail consiste à préparer les viandes, les dépecer, faire la coupe, l'emballage, la disposition à l'étalage, servir le client."
- 18° Le paragraphe "w" suivant sera ajouté à l'article 1: "w) Le terme "saleur ou charcutier" désigne tout salarié dont la fonction principale est de préparer certains aliments (viandes, poissons, etc.) dans un établissement où se fabriquent ou se transforment des produits destinés à la consommation humaine."
- 19° Le paragraphe "x" suivant sera ajouté à l'article 1: "x) Le terme "pâtisier" désigne tout salarié dont le principal travail consiste à préparer les pâtisseries, les gâteaux, les pains et qui fait cuire au four, sous des formes variées, les pâtes à laquelle on ajoute généralement du sucre, des fruits, de la crème, etc."
- 20° Le paragraphe "y" sera ajouté à l'article 1: "y) Le terme "emballeur ou emballieuse" désigne tout salarié dont le principal travail consiste à faire l'emballage des marchandises pour la vente dans les établissements assujettis au décret."
- 21° Le paragraphe "b" de l'article II sera modifié en enlevant entre parenthèse les mots: "excepté l'île d'Orléans".
- 22° Le paragraphe "b" de l'article III (Durée du travail) sera remplacé par le suivant: "b) Toutefois, l'employeur peut faire travailler ses salariés réguliers à taux simple: Le 21 décembre 1967 et le 28 décembre 1967, entre 8.30 heures et 21 heures; Le 23 décembre 1967 et le 30 décembre 1967, entre 8.30 heures et 17.30 heures, sans temps supplémentaire, mais le salarié régulier doit bénéficier d'un congé le 8 et le 15 janvier 1968; Le 23 décembre 1968 et le 30 décembre 1968, entre 8.30 heures et 21 heures, à taux simple. 23° Le paragraphe "d" de l'article III (Durée du travail) sera remplacé par le suivant: "d) Fêtes chômées et payées: 1. L'employeur convient d'accorder à ses salariés, les fêtes statutaires ou religieuses suivantes: le Jour de l'An, le 2 janvier, le lundi de Pâques, le St-Jean-Baptiste, la Confédération, la Fête du Travail, l'Action de Grâce, le Jour de Noël, le 26 décembre. 2. Lorsqu'un des jours de fêtes chômées et payées ci-haut énumérés tombent un jour ouvrable, il doit être payé. S'il tombe, pendant les vacances du salarié, celui-ci ne perd pas ce congé, mais il doit recevoir une journée supplémentaire de congé. 3. Si par exception, les salariés sont requis de travailler l'une de ces fêtes chômées et payées, tout travail exécuté cette journée est rémunéré au taux double. Exemple: Si un salarié gagne \$10.00 par jour de travail, il reçoit d'abord \$10.00 pour le congé férié (taux régulier) plus \$20.00 pour le congé férié travaillé (taux double). Il reçoit donc au total \$30.00 pour le congé férié et sa journée de travail. 4. Pour bénéficier des dispositions qui précèdent, le salarié doit accomplir ses fonctions ordinaires le jour ouvrable qui précède et qui suit le congé férié à moins que son absence ne soit autorisée. 24° Le paragraphe "e" de l'article III (Durée du travail) sera remplacé par le suivant: "e) Temps supplémentaire: 1. Tout travail effectué en plus de quarante (40) heures par semaine ou en plus de quatre heures et demie (4½) par jour le lundi, de sept heures et demie (7½) le mardi et demie (7½) le mercredi et demie (7½) le samedi, sera payé à 1½ et demi, selon le salaire du salarié. 2. Nonobstant le paragraphe précédent, il est permis de faire travailler les salariés au nettoyage de l'établissement en autant que la durée de ce travail ne dépasse pas un quart (¼) d'heure par jour et une demi-heure (½) le vendredi soir. Le temps travaillé en vertu du présent alinéa est rémunéré à taux simple. Toutefois, s'il y a plus qu'un quart d'heure par jour ou d'une demi-heure le vendredi soir de travaillé pour les fins spécifiées, plus haut, les heures supplémentaires doivent être payées au complet. 3. Tout travail effectué de minuit à sept (7) heures du matin ou le dimanche, est payé à taux double, sauf pour les pâtisseries où des heures différentes au paragraphe "a" peuvent être prévues après entente avec le Comité paritaire." 25° Le paragraphe "i" de l'article III (Durée du travail) sera radié sauf celui de la "réservation".

26° Le paragraphe "j" sera ajouté à l'article III (Durée du travail): "j) Système de poinçon et de contrôle: En vue de la bonne application des dispositions concernant les heures de travail et le temps supplémentaire, chaque employeur installera un système d'enregistrement qui permettra de contrôler l'heure d'arrivée et de départ des salariés conformément à l'article 20, paragraphe "g" de la Loi de décret de convention collective. Ceci constitue le seul critère valable pour le paiement du temps supplémentaire." 27° Le paragraphe "k" sera ajouté à l'article III (Durée du travail): "k) Pause-café: Tous les salariés bénéficient en rotation d'une période de repos de dix (10) minutes l'avant-midi et de dix (10) minutes l'après-midi. Cependant, le salarié ne peut prendre ces périodes de repos ni au début ni à la fin de la journée de travail, ni comme prolongement de la période de temps allouée pour les repas." 28° L'article IV (Classification des salariés) sera remplacé par le suivant: "A l'entrée en vigueur du décret, pour fins de classification des salariés réguliers, les années d'expérience accumulées au service de son employeur actuel dans le commerce de l'alimentation sont cumulatives et elles sont transportables d'un établissement à l'autre à son départ. Toutefois, le salarié doit fournir à son nouvel employeur un certificat du Comité paritaire de l'Alimentation au Détail attestant la durée antérieure des services chez les différents employeurs assujettis au décret." 29° Le paragraphe "a" de l'article V (Taux de salaire) sera remplacé par le suivant: "Pour les fins d'application du présent décret, les salaires minima ci-dessous fixés s'appliquent pour une semaine normale de travail (40) heures: a) Les vacances sont rémunérées au taux de salaire que l'employé recevrait s'il était au travail. b) La paie de vacances est remise avant son départ en vacances. c) Lorsqu'un salarié quitte le service d'un employeur, il a droit au bénéfice des jours de vacances accumulés jusqu'à la date de son départ, dans les proportions déterminées au présent article. d) Le paragraphe "a" de l'article VII (Dispositions spéciales) sera radié. e) Le paragraphe "c" de l'article VII (Dispositions spéciales) sera modifié en changeant le dernier mot: "erreurs" par "cours". f) Le paragraphe "d" sera ajouté à l'article VII (Dispositions spéciales): "d) Délai-congé: Tout salarié régulier a droit à un préavis de sept (7) jours de calendrier quand l'employeur veut le congédier, si ce n'est pour cause. De même, tout salarié régulier qui veut quitter le service de son employeur doit donner un préavis couvrant la même période. L'employeur pourra lui faire signer un engagement à cet effet selon la formule agréée par le comité paritaire. Si le salarié régulier quitte le service de son employeur sans donner le préavis ci-haut, il perd le droit à sa deuxième semaine ou à sa troisième semaine de vacances selon le cas." g) L'article VIII sera radié. h) L'article IX sera radié. i) L'article X suivant sera ajouté: "X. Avantages sociaux: 1. L'employeur devra accorder au salarié régulier: a) Trois (3) jours de calendrier sans diminution de salaire à l'occasion du décès des membres suivants de sa famille: père, mère, frère, sœur, époux, épouse, enfant, beau-père, belle-mère; b) Un (1) jour de calendrier sans diminution de salaire à l'occasion du décès de sa belle-sœur, de son beau-frère, de ses grands-parents, de son gendre et de sa bru; c) Un (1) jour de calendrier sans diminution de salaire à l'occasion de la naissance ou du baptême de son enfant, au choix du salarié, régulier. b) Après deux ans de service continu chez le même employeur, le salarié régulier a droit à cinq (5) jours de congés de maladie non cumulatifs par année. Toutefois, à la demande de l'employeur, le salarié régulier est tenu de produire un certificat médical pour les absences de plus de deux jours." 31° L'article XI, suivant sera ajouté: "XI. Durée du décret: Le décret demeure en vigueur jusqu'au 31 octobre 1969. Il se renouvelle automatiquement d'année en année par la suite, à moins que l'une des parties contractantes ne donne à l'autre partie un avis écrit à ce contraire, dans un délai d'au plus soixante (60) jours et d'au moins trente (30) jours avant le 31 octobre de l'année 1969 ou de toute année subséquente. Un tel avis doit également être adressé au ministre du Travail. La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendements. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la Gazette officielle de Québec. Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable ministre du Travail recevra les objections, en double copie si possible, que les intéressés pourront désirer formuler. Le sous-ministre du Travail, Donat QUIMPER, Ministre du Travail, Québec, le 25 novembre 1967.

Résultats de la fin de semaine

JAMEDI

COURSE NO 1 Bourse \$1.100

1-No 3 Darcie (A Lavoie) 10.90 3.70
2-No 7 Scotch Vanity (G Lachance) 8.10 4.50
3-No 1 Dinitte (G Lachance) 5.00
Ont aussi couru: Who's Who C, Early Date, Notation, Lash Hanover, Loida, Miss.
TEMPS: 30.4, 1.06, 1.35, 2.11.3.

COURSE NO 2 Bourse \$1.100

1-No 2 Indian Volo (R Bouthillier) 4.30 3.50
2-No 1 Martha's Son (R Coult) 3.50 3.50
3-No 5 Ronnie Chief (M Turcotte) 5.00
Ont aussi couru: Casanova, Horatia Dale, Freehall, Fleeting Pick, Direct Johnny.
TEMPS: 31.2, 1.06.1, 1.34, 2.11.2.
PARI-DOUBLE - 3 et 2 - \$37.70

COURSE NO 3 Bourse \$1.000

1-No 5 Senator R (C Ploard) 7.40 4.00
2-No 6 Fatherland (M Ploard) 3.50 3.50
3-No 3 Good Day (D McTavish) 5.00
Ont aussi couru: Awol, McKiyo, Counsel, Active Bud.
TEMPS: 30.2, 1.03.4, 1.38, 2.06.1

COURSE NO 4 Bourse \$1.700

1-No 8 Empress Billy (Her Fillion) 3.50 3.50
2-No 6 Bessy Spirit (C Ploard) 4.70 4.70
3-No 1 Famous Sun (M Turcotte) 2.90
Ont aussi couru: Foundation, Serenades, Rum, Laidlaw, Frost, Penny Scot, Pappas Hanover.
TEMPS: 30.4, 1.04, 1.33.3, 2.06.1
QUINELLA - 1 et 3 - \$17.40

COURSE NO 5 Bourse \$1.500

1-No 1 Straight Talk (C Ploard) 6.50 3.50
2-No 3 Timely (R Côté) 5.00 3.50
3-No 2 King Angus (M Lavoie) 3.00
Ont aussi couru: P. L. Adios, Franco, Kestler, Beverly's, Handy, Franklin, Albert, Kappe, Maid.
TEMPS: 31.2, 1.05.3, 1.37.3, 2.10.3

Tennis

Les Anglais céderont-ils?

PARIS (AFP) — Le comité de direction de la Fédération internationale de lawn tennis qui s'est réuni à Paris, a publié à l'issue de ses travaux, le communiqué suivant: "Le comité de direction de la FILT, au cours de ses réunions des 1 et 2 décembre 1967 à Paris, a appris avec regret la décision du conseil de la Lawn Tennis Association de Grande-Bretagne de proposer à son assemblée générale annuelle, qui se tiendra à Londres le 14 décembre, de nouveaux règlements qui sont en opposition avec les statuts de la Fédération internationale. "Il considère de son devoir d'avertir la LTA qu'une telle décision, si elle était prise, serait anti-démocratique et illégale. Dans ces circonstances, le comité de direction souhaite vivement que la Lawn Tennis Association de Grande-Bretagne reconsidère sa position. Au cas où elle donnerait suite à son projet, le comité de direction médierait suspendue par le comité de direction jusqu'à la prochaine assemblée générale de la FILT. "Toutefois, dans l'espoir de ne pas en arriver à ce point, le comité de direction informe la LTA qu'il est parfaitement conscient des abus qui se sont introduits dans le jeu qu'il va présenter à la prochaine assemblée générale de la FILT des propositions en vue de remédier à cette situation."

FOOTBALL AMÉRICAIN

C'est pas fini à Johannesburg

JOHANNESBURG (A.F.P.) — Un violent orage, qui a éclaté à la fin du troisième set du dernier match de finale interzone de coupe Davis entre Cliff Drysdale et l'Espagnol Manuel Santana, a interrompu la partie décisive qui reprendra lundi. Après ces trois premiers sets, Santana menait 6-3, 6-3, 3-6. Pour le quatrième match de la finale interzone de coupe Davis, le Sud-Africain Ray Moore en battant l'Espagnol Manuel Orantes 6-4, 0-5, 6-4, 2-6, 6-4 avait ramené les deux équipes à égalité, deux victoires à deux.

FOOTBALL AMÉRICAIN

Les Colts de Baltimore

Les Colts de Baltimore sont demeurés au sommet de la Division de la Côte de la Ligue Nationale de football dimanche en triomphant des Cowboys de Dallas 23-17, ce qui leur a permis de conserver une fiche sans défaite cette saison. En dépit de leur revers, les Cowboys se sont assurés le titre de la Division Capitol lorsque Philadelphia et Washington ont annulé 35-35. Green Bay l'emporta grâce à un placement de Don Chandler après que Tom Brown ait recouvré un échappé des Vikings au 28 de Minnesota. Le secondaire Jim Houston a retourné une interception 79 verges pour un touché en procurant le gain à Cleveland sur

FOOTBALL AMÉRICAIN

Les Colts de Baltimore

demeurés au sommet de la Division de la Côte de la Ligue Nationale de football dimanche en triomphant des Cowboys de Dallas 23-17, ce qui leur a permis de conserver une fiche sans défaite cette saison. En dépit de leur revers, les Cowboys se sont assurés le titre de la Division Capitol lorsque Philadelphia et Washington ont annulé 35-35. Green Bay l'emporta grâce à un placement de Don Chandler après que Tom Brown ait recouvré un échappé des Vikings au 28 de Minnesota. Le secondaire Jim Houston a retourné une interception 79 verges pour un touché en procurant le gain à Cleveland sur

FOOTBALL AMÉRICAIN

Les Colts de Baltimore

demeurés au sommet de la Division de la Côte de la Ligue Nationale de football dimanche en triomphant des Cowboys de Dallas 23-17, ce qui leur a permis de conserver une fiche sans défaite cette saison. En dépit de leur revers, les Cowboys se sont assurés le titre de la Division Capitol lorsque Philadelphia et Washington ont annulé 35-35. Green Bay l'emporta grâce à un placement de Don Chandler après que Tom Brown ait recouvré un échappé des Vikings au 28 de Minnesota. Le secondaire Jim Houston a retourné une interception 79 verges pour un touché en procurant le gain à Cleveland sur

FOOTBALL AMÉRICAIN

Les Colts de Baltimore

demeurés au sommet de la Division de la Côte de la Ligue Nationale de football dimanche en triomphant des Cowboys de Dallas 23-17, ce qui leur a permis de conserver une fiche sans défaite cette saison. En dépit de leur revers, les Cowboys se sont assurés le titre de la Division Capitol lorsque Philadelphia et Washington ont annulé 35-35. Green Bay l'emporta grâce à un placement de Don Chandler après que Tom Brown ait recouvré un échappé des Vikings au 28 de Minnesota. Le secondaire Jim Houston a retourné une interception 79 verges pour un touché en procurant le gain à Cleveland sur

FOOTBALL AMÉRICAIN

Les Colts de Baltimore

demeurés au sommet de la Division de la Côte de la Ligue Nationale de football dimanche en triomphant des Cowboys de Dallas 23-17, ce qui leur a permis de conserver une fiche sans défaite cette saison. En dépit de leur revers, les Cowboys se sont assurés le titre de la Division Capitol lorsque Philadelphia et Washington ont annulé 35-35. Green Bay l'emporta grâce à un placement de Don Chandler après que Tom Brown ait recouvré un échappé des Vikings au 28 de Minnesota. Le secondaire Jim Houston a retourné une interception 79 verges pour un touché en procurant le gain à Cleveland sur

FOOTBALL AMÉRICAIN

Les Colts de Baltimore

demeurés au sommet de la Division de la Côte de la Ligue Nationale de football dimanche en triomphant des Cowboys de Dallas 23-17, ce qui leur a permis de conserver une fiche sans défaite cette saison. En dépit de leur revers, les Cowboys se sont assurés le titre de la Division Capitol lorsque Philadelphia et Washington ont annulé 35-35. Green Bay l'emporta grâce à un placement de Don Chandler après que Tom Brown ait recouvré un échappé des Vikings au 28 de Minnesota. Le secondaire Jim Houston a retourné une interception 79 verges pour un touché en procurant le gain à Cleveland sur

FOOTBALL AMÉRICAIN

Les Colts de Baltimore

demeurés au sommet de la Division de la Côte de la Ligue Nationale de football dimanche en triomphant des Cowboys de Dallas 23-17, ce qui leur a permis de conserver une fiche sans défaite cette saison. En dépit de leur revers, les Cowboys se sont assurés le titre de la Division Capitol lorsque Philadelphia et Washington ont annulé 35-35. Green Bay l'emporta grâce à un placement de Don Chandler après que Tom Brown ait recouvré un échappé des Vikings au 28 de Minnesota. Le secondaire Jim Houston a retourné une interception 79 verges pour un touché en procurant le gain à Cleveland sur

FOOTBALL AMÉRICAIN

Les Colts de Baltimore

demeurés au sommet de la Division de la Côte de la Ligue Nationale de football dimanche en triomphant des Cowboys de Dallas 23-17, ce qui leur a permis de conserver une fiche sans défaite cette saison. En dépit de leur revers, les Cowboys se sont assurés le titre de la Division Capitol lorsque Philadelphia et Washington ont annulé 35-35. Green Bay l'emporta grâce à un placement de Don Chandler après que Tom Brown ait recouvré un échappé des Vikings au 28 de Minnesota. Le secondaire Jim Houston a retourné une interception 79 verges pour un touché en procurant le gain à Cleveland sur

FOOTBALL AMÉRICAIN

Les Colts de Baltimore

demeurés au sommet de la Division de la Côte de la Ligue Nationale de football dimanche en triomphant des Cowboys de Dallas 23-17, ce qui leur a permis de conserver une fiche sans défaite cette saison. En dépit de leur revers, les Cowboys se sont assurés le titre de la Division Capitol lorsque Philadelphia et Washington ont annulé 35-35. Green Bay l'emporta grâce à un placement de Don Chandler après que Tom Brown ait recouvré un échappé des Vikings au 28 de Minnesota. Le secondaire Jim Houston a retourné une interception 79 verges pour un touché en procurant le gain à Cleveland sur

FOOTBALL AMÉRICAIN

Les Colts de Baltimore

demeurés au sommet de la Division de la Côte de la Ligue Nationale de football dimanche en triomphant des Cowboys de Dallas 23-17, ce qui leur a permis de conserver une fiche sans défaite cette saison. En dépit de leur revers, les Cowboys se sont assurés le titre de la Division Capitol lorsque Philadelphia et Washington ont annulé 35-35. Green Bay l'emporta grâce à un placement de Don Chandler après que Tom Brown ait recouvré un échappé des Vikings au 28 de Minnesota. Le secondaire Jim Houston a retourné une interception 79 verges pour un touché en procurant le gain à Cleveland sur



WASHINGTON — Le général Wm. C. Westmoreland, répondant aux journalistes, au Pentagone, a dit que la sanglante bataille qui fait rage dans les Hautes Terres Centrales du Vietnam, était le commencement d'une grande défaite pour l'ennemi. Il a déclaré qu'il avait reçu un rapport de son commandant disant que la situation dans la région de Dak To était en excellentes mains et que le moral des troupes était à son meilleur.

A Québec aujourd'hui

Convocations
SOCIÉTÉ ROYALE D'ASTRONOMIE DU CANADA — à 8 h p.m. au local 2830 du pavillon Vachon, Faculté des Sciences, démonstrations expérimentales concernant "L'énergie solaire et nous", suivies de la projection du film éducatif "Our Mister Sun". L'entrée est libre.
GRAND BOULEVARD — dîner du club Optimiste à 8 h 30 p.m., conférence de M. Alphonse Daigle.
FÉDÉRATION DES LIGUES DE CITOYENS DE LIMOULOU — réunion à 8 h p.m. au sous-sol de l'église St-Esprit.

Arts
INSTITUT CANADIEN — à 8 h 30 p.m., récital par Ronald Turini, pianiste.
SOCIÉTÉ DES PHOTOGRAPHES ARTISANS DE QUÉBEC — exposition de photographes à Place Ste-Foy.
THÉÂTRE DE LA CITE UNIVERSITAIRE — à 7 h et à 9 h 30 p.m., présentation du film de Richard Lester "Help".
SOCIÉTÉ ARTISTIQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL — à 8 h p.m., à l'Amphithéâtre I-C du pavillon de Konink, présentation du film "Le Règne du Jour".
LA HUNE, Charlesbourg — exposition des aquarelles d'Albert Rousseau.

SERVICES SPÉCIAUX

\$10 à \$25 pour votre VIEILLE MONTRE sur l'échelle d'une nouvelle
OMER ROUSSEAU
Bijoutier — Importateur
802, ST-JOSEPH EST
Coin Mgr Gauvreau — Québec

QUEBEC FLEURISTE

Décès de Mme Laval Huot
Mme Laval Huot, née Marguerite Blais, épouse de feu Laval Huot est décédée le 27 décembre, à Québec à l'âge de 79 ans et 5 mois. Elle demeurait à 237 Carillon; elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Armand Bédard (Denise), M. et Mme Roland Laplante (Françoise), M. et Mme Gilles Huot (Fernande Fréchet), M. et Mme Robert Huot (Gilberte Plante), Thérèse Huot; sa soeur Mme Eugène Drouin.

avis de décès

ALAIN. — A l'Hôpital de St-Augustin, le 1er décembre 1967, à l'âge de 84 ans et 8 mois, est décédé M. Joseph Alain, époux de feu dame Albertine Milhomme.
Les funérailles auront lieu lundi, à 4 heures 15.
Départ des salons funéraires Sylvio Marceau Inc, 1460 Notre-Dame, Ancienne-Lorette, à 4 heures, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. 4-12 (2 fs)

MAGUIRE. — A St-Bernard, cité de Dorchester, le 2 décembre 1967, à l'âge de 60 ans et 6 mois, est décédé M. Philippe Maguire, époux de dame Marie-Anne Drouin.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures.
Départ des salons funéraires de la salle paroissiale de St-Bernard à 2 heures 45, pour l'église de St-Bernard et de là au cimetière paroissial. 4-12 (2 fs)

MARTINEAU. — A Montréal, le 30 novembre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Eugène Martineau, époux de feu dame Léa Guay, autrefois de Pintendre. Il était le père de Irène, Jean-Marie, Les Rita, René et Soeur Marie-Marthe.
Les funérailles auront lieu mardi, à 11 heures.
Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltee, 58, avenue Bégin, à Lévis, à 10 heures 45, pour l'église de Pintendre et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. 4-12 (1 fs)

MINGUY. — A Québec, le 1er décembre 1967, à l'âge de 59 ans et 7 mois, est décédée dame Yvonne Lapointe, épouse de M. Joseph Minguy, demeurant à 165, Ste-Hélène, Québec 3.
Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.
Départ du salon funéraire de la Cie Hubert Moisan, 253 Ste-Joseph, à 8 heures 50, pour l'église de Notre-Dame de Jacques Cartier et de là au cimetière St-Charles. 2-12 (2 fs)

MATHIEU. — A l'Ange-Gardien, le 3 décembre 1967, à l'âge de 61 ans, est décédée dame Catherine Dionne, épouse de M. Arthur Mathieu, demeurant à 6689, avenue Royale, Ange-Gardien.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Enr., 2290, avenue Royale, Courville, à 9 heures 45, pour l'église de l'Ange-Gardien et de là au cimetière paroissial. 4-12 (2 fs)

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE
GRANDE reconnaissance à Ste-Thérèse pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier.
Signé: Mme R. Plante
2622-2-12 (2 fs) R.F.O.

Pour les manufacturiers de cigarettes
Indiquer la teneur en goudron et nicotine

Par KEN KELLY
OTTAWA (PC) — Pressé d'exercer un contrôle sur la réclame des fabricants de cigarettes, le gouvernement fédéral commencera peut-être par exiger des manufacturiers d'indiquer en étiquette sur le paquet de cigarettes la teneur en goudron et nicotine du produit.
Des sources d'information indiquent que, si l'on n'a pas retenu l'idée d'une forme quelconque de réglementation de la publicité, surtout à la télévision, les règlements concernant l'étiquette, en tous cas, semblent encore plus près de se concrétiser. L'application d'une telle législation ne serait peut-être appliquée qu'en 1968, toutefois.
Il s'agirait alors de la première mesure législative directe du gouvernement fédéral contre les manufacturiers de cigarettes.
Jusqu'ici, le fédéral se contentait de développer, dès 1964, un programme quinquennal d'information et de recherche, dès la publication d'une preuve scientifique établissant un lien entre l'usage de la cigarette et des maladies comme le cancer des poumons, les maladies cardiaques et l'emphysème.
Ce programme d'information, d'un budget de \$400,000, a attiré des louanges internationales au ministère fédéral de la Santé.
La campagne a été particulièrement marquée de la production d'un dessin animé en couleurs, intitulé "The Drag". La Bouffée, qui s'est valu une nomination aux Oscars et a été achetée par la firme Columbia pour être montrée dans les cinémas.
L'Office national du film, qui a produit "The Drag", prépare un autre dessin animé destiné aux écoles primaires, ainsi qu'une série de dessins animés de 60 secondes qui seront offerts à la télévision cet automne et cet hiver, à la suite d'une autre série de films de 20 secondes préparés également pour le ministère de la Santé.
Le programme d'information publique a pour buts d'enseigner à la population les effets de la cigarette sur la santé, d'encourager les fumeurs à se débarrasser de leur habitude et de convaincre les non-fumeurs, surtout les jeunes, de ne pas s'y engager.
Au lancement du programme, on reconnait que l'information devrait peut-être se compléter d'une législation. Cette question de sanctions légales demeure donc ouverte et l'on y revient de temps à autre.
Après trois ans d'efforts du fédéral dans la campagne anti-tabac, les manufacturiers ne semblent pas, aux yeux des autorités fédérales, avoir prouvé qu'ils entendaient produire des cigarettes moins nocives.
Les budgets de publicité des firmes se sont considérablement accrus et la tendance à produire des cigarettes de plus en plus longues a provoqué des protestations du corps médical.
Entre autres, le docteur Norman C. Delarue, professeur adjoint de chirurgie à l'Université de Toronto, a accusé publiquement l'industrie du tabac de "dédain insensible à la sécurité publique".
Le Dr Delarue a suggéré que soit bannie la cigarette de 10 millimètres et que l'on plafonne la teneur maximum en goudron et nicotine.
Le docteur a aussi proposé que l'étiquette du paquet de cigarettes porte l'indication suivante: "Il est dangereux de fumer la cigarette; cela peut occasionner un décès du cancer ou d'autres maladies".
Aux Etats-Unis, la commission commerciale fédérale en est venue à la même conclusion après une période d'essai avec un avertissement moins fort parlant du tabac comme danger pour la santé.
En octobre, la Société américaine du cancer a tout uniment recommandé l'interdiction de toute réclame de cigarettes, la publicité étant "une partie trop importante, trop importante et trop vitale de notre vie américaine pour être utilisée à la promotion de produits nocifs comme la cigarette".
Aux Communes, le député néo-démocrate de New Westminster, M. Barry Mather, depuis longtemps ennemi du tabac, n'a cessé de faire pression sur le ministre de la Santé, M. MacEachen, pour que soit interdite la publicité des cigarettes. Le ministre a promis d'étudier la chose et de faire une déclaration sur le sujet.
On croit savoir que M. MacEachen préfère que l'accent demeure pour le moment sur la recherche et l'information, sauf la possibilité de pousser l'industrie du tabac à produire une cigarette moins nocive en exigeant l'étiquetage du contenu en goudron et nicotine.
Certaines autorités considèrent qu'il n'est pas encore prouvé que la publicité apporte une motivation réelle pour inviter les gens à fumer, sauf peut-être qu'elle fait de l'usage du tabac une habitude mondaine.
Code de publicité
Ce genre de réclame pourrait bien être changé par un code de la publicité. Les publicistes sont déjà soumis à des normes sur l'heure de diffusion des réclames de cigarettes, à savoir après 9 heures du soir, alors que les jeunes sont moins susceptibles de regarder la télévision.
La mesure législative la plus simple pourrait être d'interdire à la fois la fabrication et la vente de cigarettes, mais une telle mesure est trop simple, en fait.
Les autorités soutiennent que cela donnerait lieu à la contrebande et à la vente frauduleuse de cigarettes, comme cela s'est produit après la prohibition de la fabrication et vente de boissons alcooliques, il y a trente ans.
De plus, le Trésor fédéral retire environ \$400 millions annuellement en impôts de l'industrie du tabac, et le ministère de l'Agriculture est très conscient de l'importance de la culture du tabac dans certaines parties du pays, surtout dans le sud-ouest de l'Ontario.
Une interdiction de la publicité des cigarettes sans une mesure semblable contre la fabrication et la vente paraît imprécise de prime abord. Cela équivaudrait, en effet, à dire que l'on peut en fabriquer et en vendre sans pouvoir en parler.
On ne peut déterminer à quel point ces facteurs contribuent à ralentir l'action du gouvernement, mais les agences sanitaires, groupes professionnels, organisations parentales et fonctionnaires, intéressés à la campagne contre la cigarette, considèrent que seule une pression de l'opinion publique en faveur de l'interdiction de la publicité du tabac forcera l'Etat à légiférer.

LES ECHECS

CHAMPIONNAT DE LA VILLE

Les amateurs qui désirent prendre part au championnat de la ville voudront bien prendre note que le tournoi débute Jeudi prochain, le 7 décembre, au local de la Ligue (Loisirs Saint-Dominique, 175-Ouest rue Grande-Allée). Ceux qui ne sont pas encore inscrits peuvent le faire en communiquant avec le secrétaire, Gérard Côté, T.: 523-7126. Cette année, le tournoi sera précédé d'un tour de qualification, après lequel les participants seront classés en deux groupes. Les dix ou douze premiers joueront dans la section A, dont le gagnant sera proclamé champion de Québec. Le reste des participants jouera un système suisse pour le championnat de la Classe B.

N.031267 PH:7

BRIDGE CONTRAT

Par Louise-F. PARADIS Maître Br.

LUNDI, LE 4 DECEMBRE MYSTERE DES SYSTEMES ETRANGERS

Voici un jeu que Roger Trézel et le Dr Pierre Jais déterminent aux Championnats d'Europe:

NORD
Roger Trézel
A D 10 x x
A D V 10 x
A x
x

SUD
Dr P. Jais
R V x x x
R x
10 x
A V x x

Les enchères furent:

NORD
A D x
N
S
A R x x x
R V 10
R V x
R V x

SUD
1 Pique
3 Coeurs
4 Coeurs
5 Trèfles
5 Coeurs

NORD (Mme Alexandre) résista intelligemment à l'envie de dire 4 S. Autant bien que le palier de 5 ne lui parut pas dangereux. Il fallait, pour jouer le chelem à Pique, que sa partenaire eut une tenue à Carreau. Elle se borna donc à dire 3 Trèfles et Mme Bedin avec ses deux Carreaux perdants vit tout de suite que le chelem était impossible. A l'autre table, le chelem fut annoncé "dans l'inconnu" et fut impossible. A l'autre table, le chelem fut annoncé "dans l'inconnu" et fut naturellement perdu d'une levée, les annonces.

NORD
3 Coeurs
4 S. Atout
6 Piques

SUD
1 Pique
3 Coeurs
4 S. Atout
5 Carreaux

Comme vous pouvez le constater quand on se met à une table de bridge il faut s'entendre sur les déclarations impératives, la façon de demander les As: soit par les conventions Blackwood - Gerber - et Case, et si les ouvertures à 2 en couleurs sont fortes ou faibles, etc., etc., après s'être expliqués aussi sur l'ouverture à 1 Trèfle, le court et refusant comme la majorité des bridgeurs de faire l'enchère de 1 Trèfle IMPERATIF, qui mène à un gâchis que les experts ne favorisent pas.

A Outardes 4

Seulement 50% du tunnel a été obturé par le roc

MONTREAL PC — Un ambitieuse tentative d'obtenir un tunnel de dérivation près d'un barrage de l'Hydro-Québec situé dans le nord de la province a connu moins de succès que l'on ne l'avait tout d'abord espéré.
Les ingénieurs de l'Hydro-Québec ont accompli une première mondiale mercredi lorsqu'ils ont laissé tomber un "bouche" de roc solide pesant 22,900 tonnes dans le canal de détournement du barrage Outardes 4. La pièce devait à l'origine obturer 82 pour cent de la voie d'eau, mais quelques heures après sa mise en place, par voie de dynamitage, les ingénieurs ont révélé qu'elle ne couvrirait que 70 pour cent de l'entrée.
Jeudi, un porte-parole de l'Hydro-Québec devait affirmer que 50 pour cent du tunnel seulement avait été obturé.

Equilibre

L'équilibre des sexes dépend en grande partie de la régression de la mortalité infantile.

Université

Dix mille professeurs enseignent à plein temps à l'université de l'Etat de New York.

Décès de M. Laval Huot
Mme Laval Huot, née Marguerite Blais, épouse de feu Laval Huot est décédée le 27 décembre, à Québec à l'âge de 79 ans et 5 mois. Elle demeurait à 237 Carillon; elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Armand Bédard (Denise), M. et Mme Roland Laplante (Françoise), M. et Mme Gilles Huot (Fernande Fréchet), M. et Mme Robert Huot (Gilberte Plante), Thérèse Huot; sa soeur Mme Eugène Drouin.

Décès de M. Joseph Alain
M. Joseph Alain, époux de feu Albertine Milhomme est décédé le 1er décembre, à l'hôpital St-Augustin, à l'âge de 84 ans et 8 mois. Il laisse dans le deuil ses enfants, Wilfrid et Jeannette (M. et Mme Emilien Fleurie).
La dépouille mortelle est exposée au Salon funéraire Sylvio Marceau Inc, 1460 Notre-Dame-de l'Ancienne-Lorette.
Les funérailles auront lieu lundi à l'église de l'Ancienne-Lorette et l'inhumation aura lieu au cimetière de l'Ancienne-Lorette.
La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc, 224 St-Vallier Ouest.

Décès de M. Gaétan Carbonneau
Monsieur Gaétan Carbonneau, directeur des Relations du Travail du ministère de la Santé du Québec, époux de Estelle Hudon, est décédé le 4er décembre 1967, à l'âge de 44 ans. Il demeurait au 829 avenue de Maure, Ste-Foy.
Outre son épouse, Monsieur Carbonneau laisse dans le deuil, son fils: Robert sa mère: Madame Alfred Carbonneau, de Trois-Rivières, sa belle-mère: Madame Stanislas Hudon, ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et sa belle-soeur: M. et Mme Claude Carbonneau de Montréal, M. et Mme Paul-Emile Mallette de Montréal (Suzanne Carbonneau), M. et Mme Sarto Verret (Ursule Carbonneau) de Montréal, M. Camille Carbonneau de Montréal, Mlle Yvette Carbonneau de Trois-Rivières.
Monsieur Carbonneau repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 1025, route de l'Eglise, Ste-Foy.
Les funérailles auront lieu mardi le 5 décembre 1967 en l'église St-Benoît Abbé, et l'inhumation au cimetière Belmont.

Equilibre
L'équilibre des sexes dépend en grande partie de la régression de la mortalité infantile.

Université
Dix mille professeurs enseignent à plein temps à l'université de l'Etat de New York.

DEPUIS 122 ANS

"FUNERAIRES LEPINE"

Robert Lépine F. Gabriel Lépine

QUEBEC
300, Chemin Ste-Foy
705, St-Vallier est
535, ave. des Oblats
318, de la Canardière

SILLERY
1584, chemin St-Louis
7685, 1ère Avenue

STE-FOY
2815, des Quatre-Bourgeois

YANIER
190-194, avenue Prox
CHARLESBOURG

Nouvelles conceptions de la politique militaire en France

PARIS (AFP) — Les nouvelles conceptions de la politique militaire de la France, telles qu'elles ont été définies par le général Ailleret, chef d'état-major des Armées dans la Revue de la Défense nationale, découlent directement de la politique de suppression des blocs et de la politique de détente poursuivies par le général de Gaulle.
Le chef d'état-major des armées postule, en effet, que la France n'a plus d'ennemis héréditaires et qu'elle n'a même plus d'ennemis actuels. Les Russes ne paraissent avoir actuellement aucune envie de déclencher une guerre.
C'est en partant de ces prémisses qu'il préconise une défense capable d'intervenir partout, ou "défense des azimuts".
M. Georges Gorse, ministre français de l'Information, a précisé vendredi que de toute évidence, le général Ailleret n'a pas pu écrire son article sans l'accord de M. Pierre Messmer, ministre des Armées.
On croit savoir que les conceptions du général Ailleret ont été rendues publiques avec l'accord du général de Gaulle. Que ces conceptions n'aient pas encore été examinées sur le plan gouvernemental, ainsi que le déclare M. Gorse, cela paraît certain. Il n'en demeure pas moins qu'elles ont été conçues dans les sphères françaises les plus élevées.

Fermeture temporaire de 3 usines du Canadien Pacifique

MONTREAL (PC) — Le Canadien Pacifique a annoncé vendredi soir que trois de ses usines de réparation et d'entretien du matériel roulant seront fermées durant quatre jours en décembre, à cause de la diminution continue du transport ferroviaire des marchandises.
Un avis de cette fermeture temporaire sera servi aujourd'hui aux usines Angus de Montréal, aux usines Weston à Winnipeg et aux usines Ogden à Calgary.
La fermeture, qui affecte quelque 4,500 employés, sera du 26 au 29 décembre, soit quatre jours.
Le vice-président de la compagnie chargé de l'exploitation et l'entretien, M. D. M. Dunlop, a dit que les employés ont l'assurance que cette fermeture temporaire n'empêchera aucun de ceux qui ont droit de rétribution pour les jours de Noël et du Jour de l'An de recevoir cette rétribution.

Après les "divorces" à Johnson, les "avortements" à Lévesque

MONTREAL (PC) — Dans un des plus brefs discours de sa carrière, soit moins de cinq minutes, M. René Lévesque, député indépendant de Laurier et leader du mouvement souveraineté-association, a donné hier le réplique au premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, qui, un peu plus tôt dans la journée d'hier s'en était pris à sa thèse.
"Puisque Johnson aime les images matrimoniales", a dit M. Lévesque, qui parlait devant près de 2,000 personnes réunies au Centre Paul-Sauvé, je lui dirai ceci:
"Ce que nous voulons, c'est de tirer le Québec, et aussi le reste du pays, d'un vieux lit double qui craque et où se sont consumés trop d'avortements jusqu'ici".
Cette remarque de M. Lévesque, qui a déclenché un fou rire parmi l'auditoire, était faite en réponse au premier ministre Johnson qui avait déclaré hier au cours d'une conférence de presse que l'union économique prônée par le député de Laurier, était présomptueuse en ce sens qu'elle voulait reconstruire mariage avec une femme que l'on venait de divorcer".
M. Lévesque, tout en tenant compte du travail que M. Johnson a tenté de faire à Toronto, "il faut rendre justice à César", a-t-il dit, a cependant précisé qu'un Québec souverain amènerait les divorces, qui feraient calmement chambre à part, à s'entendre comme deux partenaires libres et égaux".

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES (Formule régulière) \$1.50
mots additionnels, chacun 0.02

SERVICE ANNIVERSAIRE (Formule régulière) \$1.50
(avec photo 1 col) 10.00

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES (Formule régulière) 1.50
mots additionnels, chacun 0.02

NOUVELLE DE DECES (Nécrologie) aucune charge
(Nécrologie et photo).... \$5.00

COMPTE RENDU DE FUNERAILLES Minimum \$10.00

Le service de publicité de L'ACTION

A l'issue des entretiens avec M. Vance

MGR MAKARIOS DIT QU'IL NE VOIT PAS OU IL Y A CRISE

ATHÈNES. — (Reuters). — L'envoyé spécial du président Lyndon Johnson, M. Cyrus Vance, est arrivé à Athènes, hier soir, en provenance de Chypre. Il devait entreprendre, avant de rentrer aux États-Unis, d'ultimes pourparlers avec les représentants du gouvernement grec au sujet de la crise chypriote.

M. Vance a quitté Nicosie, capitale de Chypre, après s'être entretenu pendant trois jours avec Mgr Makarios dans l'espoir de convaincre le gouvernement dont ce dernier est président d'accepter un traité gréco-turc visant à écarter la possibilité d'un conflit.

A l'issue de sa dernière entrevue avec M. Vance, le chef gréco-chypriote a déclaré : "Je ne vois pas où il y a crise."

Mais des informateurs proches du gouvernement Makarios ont par la suite fait savoir que le gouvernement n'avait pas modifié sa position.

Mgr Makarios se serait opposé à certaines clauses du traité, dont les détails ont été en partie dévoilés samedi soir par le gouvernement grec.

LES OBJECTIONS
On rapporte que le président s'est notamment opposé à la démobilitation de la Garde nationale gréco-chypriote, laquelle compte 10.000 hommes, et à l'expansion du rôle pacifique de l'ONU dont les effectifs sur l'île sont de 4.500 hommes, y compris 900 militaires canadiens.

On ne savait pas s'il persistait à s'opposer à ces clauses. M. Vance a refusé de commenter ses pourparlers avec Mgr Makarios.

Depuis que le président Johnson lui a donné pour mission d'empêcher un conflit gréco-turc, dont l'enjeu serait l'île de Chypre, M. Vance a voyagé plus de 10.000 milles et a passé plus de 100 heures à s'entretenir avec les chefs grecs, turcs et chypriotes.

Le secrétaire général de l'ONU, U Thant, a offert hier ses bons offices à la Grèce, à la Turquie et à Chypre dans l'espoir de mettre fin à l'impasse dans le conflit.

Il a également réitéré sa demande à la Grèce et à la Turquie de réduire leurs effectifs militaires sur l'île pour se conformer aux normes des traités de 1960.

Le gouvernement Makarios

Pas de réponse ferme à l'appel des Nations Unies

NATIONS UNIES (AFP) — Le gouvernement Makarios s'est abstenu, dans la nuit de dimanche à lundi, de donner une réponse ferme dans un sens ou dans un autre à l'appel que lui avait lancé hier le secrétaire général des Nations unies U Thant ainsi qu'aux gouvernements grec et turc.

M. Thant a publié dans la soirée d'hier les réponses de Nicosie, d'Athènes et d'Ankara à son appel. Voici, en traduction officielle de l'anglais, le texte de la réponse chypriote qui a la forme d'une communication du représentant permanent de Chypre à l'ONU, M. Zenon Rossides, de la part de son ministre des Affaires étrangères.

"Excellence, j'ai l'honneur de me référer à votre appel du 3 décembre 1967 adressé à sa béatitude l'archevêque Makarios, président de la République de Chypre, et j'ai le plaisir de vous informer que je viens de recevoir un câble du ministre chypriote des Affaires étrangères, M. S. M. Kyprianos, me priant de faire connaître à Votre Excellence que le gouvernement de Chypre trouve votre appel particulièrement constructif et que sa réponse par lettre suivra sous peu, dans les douze heures. Je vous prie d'agréer, Excellence, les assurances de ma haute considération."

Réponse préliminaire
En faisant connaître le texte de ce qui est considéré comme une réponse préliminaire de la part du gouvernement Makarios, le porte-parole de l'ONU s'est abstenu de tout

commentaire. Le sentiment s'est ainsi répandu à l'ONU que le gouvernement chypriote, tout en faisant preuve d'une attitude positive vis-à-vis de l'appel d'U Thant cherche encore à gagner quelques heures, peut-être en vue d'ultimes consultations avec des pays amis, avant de prendre une position sur laquelle il serait politiquement et diplomatiquement impossible de revenir.

Le secrétaire général des Nations unies a par ailleurs fait publier les réponses qu'il a reçues des gouvernements d'Athènes et d'Ankara. Voici le texte de la réponse grecque: "Excellence, j'ai pris note de votre message du 3 décembre et tiens à vous informer que nous accueillons votre appel avec faveur, nous l'acceptons et nous sommes disposés à le mettre en oeuvre dans les meilleurs délais. Signé: Constantin Kollias, premier ministre".

Winters est arrivé à Stockholm

STOCKHOLM (PA) — Le ministre canadien du Commerce, M. Robert Winters est arrivé dimanche dans la capitale suédoise. Il séjournera en Suède jusqu'au cinq décembre et se rendra ensuite en Norvège et au Danemark.

M. Winters a été accueilli à l'aéroport international d'Arlanda par le sous-secrétaire d'état adjoint aux Affaires étrangères, M. Knut Bernstrom. M. Winters doit s'entretenir aujourd'hui avec le premier ministre de la Suède M. Tage Erlander.

leur délai. Signé: Constantin Kollias, premier ministre".

Réponse turque
La réponse du premier ministre de Turquie, M. Süleyman Demirel, au secrétaire général U Thant est libellée dans les termes suivants: "Excellence, en réponse à votre message du 3 décembre 1967, je tiens à vous informer que mon gouvernement accepte votre appel qu'il est prêt à mettre à exécution dans les meilleurs délais."

"En raison des événements tragiques qui se sont récemment déroulés à Chypre, mon gouvernement approuve pleinement un élargissement du mandat et des fonctions de la force des Nations unies à Chypre, y compris la supervision des mesures de désarmement à appliquer à toutes les forces constituées après 1963. Comme vous le soulignez dans votre appel, une action de ce genre éliminera la menace de guerre qui pèse sur Chypre. Mon gouvernement partage entièrement ce point de vue et considère de telles mesures comme une garantie indispensable de la sécurité de la communauté turque et de la prévention de nouvelles menaces à la paix dans l'île et dans la région."

"Comme vous l'avez souligné aussi, il s'agit maintenant de résoudre la crise actuelle. Par conséquent, les mesures qui seraient prises comme suite à votre appel ne sauraient, bien entendu, affecter la validité des traités en vigueur ou préjudger des modalités d'un règlement définitif. Je vous prie d'agréer etc."

Des sources près de l'industrie sidérurgique ont déclaré qu'une autre augmentation de prix est à peu près certaine si les hausses annoncées vendredi par la U.S. Steel, résistent aux pressions du gouvernement.

M. Gardner Ackley, président du conseil économique du président Johnson, a déclaré samedi que les "prix et les coûts de l'industrie sont déjà trop élevés — pas trop bas".

Le nouveau contrat décroché à Détroit par le syndicat des Travailliers unis de l'automobile est "également inquiétant" a déclaré M. Ackley. "Les récents événements montrent clairement qu'il est devenu plus important encore que nous arrêtions la hausse des prix et des salaires qui se poursuit actuellement."

La réponse de la U.S. Steel — et de autres producteurs d'acier —: "Pas de commentaire".

Les autres producteurs ont déclaré qu'ils allaient étudier l'annonce faite par le premier producteur d'acier du pays révélant qu'il allait augmenter de \$5 la tonne, ou de 3 et demi pour cent, le prix des feuilles d'acier utilisées par l'industrie de l'auto et par les fabricants d'appareils ménagers.

M. Ackley a déclaré: "Je recommande à chaque compagnie d'étudier soigneusement les intérêts de l'industrie et de la nation avant de prendre une décision".

Incertitude
Des sources proches de l'industrie ont déclaré qu'il n'était pas encore sûr que les autres producteurs d'acier aient été suffisamment convaincus par les déclarations de M. Ackley pour reculer en annonçant des augmentations moindres que celles annoncées par la U. S. Steel ou de ne pas augmenter leurs prix du tout.



● L'archevêque Makarios, président de Chypre, accueille M. Cyrus Vance, le médiateur délégué par les États-Unis pour mettre un terme au conflit gréco-turc. Ce dernier s'est entretenu durant trois jours avec Mgr Makarios dans l'espoir de le convaincre d'accepter un traité gréco-turc visant à écarter la possibilité d'un conflit. (Téléphoto U.P.I.)

Les États-Unis veulent éviter d'autres augmentations de prix

PITTSBURGH (PA) — L'industrie américaine de la sidérurgie, affrontant une baisse de profits et les incertitudes des négociations de nouveaux contrats de travail, a gardé le silence au cours de la fin de semaine tandis que le gouvernement américain tentait d'éviter une nouvelle série d'augmentations de prix.

Des sources près de l'industrie sidérurgique ont déclaré qu'une autre augmentation de prix est à peu près certaine si les hausses annoncées vendredi par la U.S. Steel, résistent aux pressions du gouvernement.

M. Gardner Ackley, président du conseil économique du président Johnson, a déclaré samedi que les "prix et les coûts de l'industrie sont déjà trop élevés — pas trop bas".

Le nouveau contrat décroché à Détroit par le syndicat des Travailliers unis de l'automobile est "également inquiétant" a déclaré M. Ackley. "Les récents événements montrent clairement qu'il est devenu plus important encore que nous arrêtions la hausse des prix et des salaires qui se poursuit actuellement."

La réponse de la U.S. Steel — et de autres producteurs d'acier —: "Pas de commentaire".

Les autres producteurs ont déclaré qu'ils allaient étudier l'annonce faite par le premier producteur d'acier du pays révélant qu'il allait augmenter de \$5 la tonne, ou de 3 et demi pour cent, le prix des feuilles d'acier utilisées par l'industrie de l'auto et par les fabricants d'appareils ménagers.

M. Ackley a déclaré: "Je recommande à chaque compagnie d'étudier soigneusement les intérêts de l'industrie et de la nation avant de prendre une décision".

Incertitude
Des sources proches de l'industrie ont déclaré qu'il n'était pas encore sûr que les autres producteurs d'acier aient été suffisamment convaincus par les déclarations de M. Ackley pour reculer en annonçant des augmentations moindres que celles annoncées par la U. S. Steel ou de ne pas augmenter leurs prix du tout.

Mais si les nouveaux prix de l'acier écroui tiennent — l'acier écroui représente 17,5 pour cent des ventes des sidérurgies et est très employé par les fabricants d'auto — il est probable que le prix de l'acier roulé suivra.

Les prix des deux sortes d'acier ont toujours été étroitement reliés.

M. Ackley a admis samedi que la baisse de 31 pour cent de profits dans l'industrie sidérurgique enregistrée jusqu'à cette année était très décevante. Il a prédit que l'année 1968 sera meilleure.

Mais l'industrie a été frappée samedi par un développement qui laisse planer des incertitudes pour 1968.

Les fabricants d'acier et le Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique avaient parlé au début de l'année de la possibilité de soumettre à un tribunal d'arbitrage les termes de leur prochaine entente collective de travail. Les dirigeants des deux partis croyaient qu'une telle mesure serait un moyen d'éviter l'augmentation des stocks, l'augmentation des importations étrangères et les baisses de production qui accompagnent les négociations et les craintes de grève.

Mais le président des métallurgistes, M. I. W. Abel a déclaré à Miami Beach que le projet était abandonné cette année.

Des erreurs parfois. Pourquoi pas?

Vous vous sentez parfois paralysés par la crainte d'échouer? Souvenez-vous que tous ceux qui ont le mieux réussi dans la vie ont appris à assumer la responsabilité de leurs erreurs comme de leurs exploits. Lisez à ce sujet le réconfortant article de Sélection du Reader's Digest de décembre, et apprenez à tirer parti de vos erreurs. Elles sont indispensables à qui veut vraiment vivre!

McCarthy, paravent de Robert Kennedy (Connally)

NEW YORK (AFP) — M. John Connally, gouverneur démocrate du Texas, estime que le sénateur démocrate du Minnesota, M. Eugene McCarthy, qui a annoncé jeudi sa candidature aux élections primaires présidentielles dans au moins quatre États, au début de 1968, sert de "paravent" aux aspirations présidentielles du sénateur Robert Kennedy.

Ingénieurs de projets demandés

Minimum de 3 à 5 années d'expérience dans le domaine de la construction.

Echelle de salaire: \$12.000—\$20.000

Excellente occasion. Postes à Montréal

Écrire: M. Guy Carboneau, Ing. SECANT CIE DE CONSTRUCTION 10450, avenue Secant, Ville d'Anjou, Qué.

ELECTRICIENS

MONTEURS DE MACHINERIES

(MILLWRIGHT)

DEMANDES

pour travailler dans une raffinerie d'aluminium sur la Côte Nord. Très bon salaire. Doivent posséder 4 ans d'école technique avec en plus un minimum de 2 années d'expérience industrielle.

Les candidats choisis devront passer des examens oraux et écrits sur le métier.

Les représentants de la compagnie tiendront des entrevues à 155, rue Dorchester-Sud les 4, 5 et 6 décembre 1967.

Pour de plus amples informations, adressez-vous à votre

Centre de Main-d'œuvre du Canada
Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration
155, rue Dorchester-Sud, Qué. 2, P.Q.

la ville de Québec

recherche un

CHEF DE LA DIVISION DES OPERATIONS

pour le service de l'aqueduc

FONCTIONS
Sous direction, organiser, diriger et coordonner le travail du personnel affecté à l'opération et à l'entretien des usines de chloration, de filtration (en construction) et de pompage d'égouts, au nettoyage des cours d'eau et du bassin d'alimentation, au contrôle de l'alimentation du réseau d'aqueduc dans les différentes sous-stations et au réservoir municipal; préparer et émettre les directives opérationnelles nécessaires; analyser, discuter et régler les problèmes administratifs et techniques de son ressort et aviser la direction du service dans les autres cas; collaborer avec ses supérieurs, le personnel de la division de l'entretien et des autres services sur tout projet ou problème relié aux activités de la division; accomplir toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS
Posséder un diplôme universitaire en génie, de préférence environ cinq années d'expérience progressive dans des tâches appartenant au domaine de l'emploi ou s'y apparentant, une bonne partie de cette expérience ayant été acquise à la direction d'hommes ou à la coordination d'activités de même ordre. Qualités personnelles appropriées, dont un bon état physique.

Traitement
Le traitement sera établi selon les qualifications et l'expérience de la personne choisie. Cet emploi est permanent. Congé annuel, régime de retraite, assurances collectives, congés de maladie et autres avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Service du Personnel, Hôtel de Ville, Québec 4, P.Q. Téléphone 323-7041, postes 247 ou 249.

Dans l'éditorial intitulé "L'ère du cynisme"

Le New York Times s'attaque au président de Gaulle

NEW YORK (AFP) — Dans un éditorial intitulé "L'ère du cynisme", le New York Times attaque aujourd'hui sans ménagements au président de Gaulle. Commentant sa dernière conférence de presse, le quotidien écrit "qu'au fur et à mesure que son âge s'accroît il en va de même pour ses ambitions, ses illusions et son cynisme".

"Il apparaît que dans ses réves intimes le général vieillissant envisage une France ayant reconquis le statut de puissance mondiale dans l'hémisphère occidental et devenue en même temps un producteur de pétrole de premier plan au Moyen-Orient, deux transformations qui s'accompliraient grâce à une propagande ouvertement anti-canadienne et anti-sémite".

"Que de Gaulle réclame que le Québec devienne "un État souverain" et que "la solidarité de la communauté française soit organisée des deux côtés de l'Atlantique" n'est qu'une ingérence outrageante dans les affaires du Canada. Comme l'a dit M. Lester Pearson, premier ministre du Canada, "il est intolérable qu'un chef d'État ou de gouvernement étranger se fasse l'avocat d'une ligne politique ou constitutionnelle visant à détruire la Confédération canadienne et l'unité de l'État canadien".

"Les commentaires de de Gaulle selon lesquels les Canadiens d'ascendance française sont plus français que jamais, qu'ils aspirent à devenir les maîtres de leur destinée" et qu'ils "se tournent pour cela vers la France" révèle une sorte d'impérialisme nationaliste anachronique qui rappelle les appels hitlériens aux Autrichiens et aux Tchécoslovaques de langue allemande avant la deuxième guerre".

"Encore plus choquants sont les propos anti-sémites prononcés par de Gaulle lui-même. Le cri d'alarme poussé par les Juifs français et exprimé publiquement par le grand rabbin de France est très compréhensible. Une autre épreuve est à prévoir pour les forces de la démocratie et de la décence française dont l'opposition à l'antisémitisme est fermement ancrée aux traditions de la révolution française".

"Les remarques anti-sémites de de Gaulle ont été imputées à l'influence de Charles Maurras, le philosophe ultra-réactionnaire d'extrême droite. Mais il n'y a pas besoin d'aller chercher des racines philosophiques dans la diffamation des Juifs par de Gaulle. Il ne faut que constater l'intensité des efforts de la France pour consolider ses positions pétrolières en Irak et ailleurs au Moyen-Orient, sans parler des liens qui unissent la France à l'Algérie pour comprendre les tactiques cyniques cousues de fil blanc de Gaulle qui ne font ni honneur ni gloire à la France".

CALENDRIER

LUNDI, 4 DECEMBRE 1967
S. Pierre Chrysologue, conf. doct.

Demain: S. Sabas, abbe
SOLEIL: Lever: 7:35
Coucher: 4:12
LUNE: Lever: 11:38
Coucher: 8:19

Les marées, lundi 4 décembre
Hautes: 8:01 a.m. — 3:17 p.m.
Basses: 3:35 a.m. — 3:20 p.m.

Les marées de mardi 5 déc.
Hautes: 8:50 a.m. — 4:08 p.m.
Basses: 4:22 a.m. — 3:19 p.m.

Phases de la lune en décembre
Nouvelle lune le 1, à 11 h. 10 a.m.
Premier quart, le 3, à 9 h. 37 p.m.
Dernier quart, le 16, à 6 h. 31 p.m.
Nouvelle lune le 24, à 3 h. 48 a.m.
Nouvelle lune le 30, à 10 h. 38 p.m.

N.B. L'heure indiquée est d'après l'heure normale de l'Est.

"Tout ce qui pèse sur l'esprit, pensées anxieuses, soucis, craintes, paralysent la puissance créatrice."

(Dr Panche)

(Espace payé par H.P.)

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.



● SAIGON — Portant un masque à gaz et tenant un pistolet automatique, le spécialiste Richard Winters se glisse avec précaution dans un tunnel construit par les Vietcongs pour en faire une inspection rigoureuse. (Téléphoto U.P.I.)

SPÉCIALISTE DE LA VUE

Dr Laurent Massicotte

OPTOMÉTRISTE

LENTILLES CORNÉENNES

1115, rue ST-JEAN, Québec — 522-2516

Il faut être artiste pour faire les fameux PANIERS de FRUITS de chez BARDOU

et nous sommes très fiers de leur exclusivité.

POUR NOËL

vos parents et amis en seront ravis de le recevoir.

Date limite pour commande

16 décembre

Bardou & Fils Ltée

1040 Ave Cartier 525-8135 48 1/2 rue Couillard 522-7094